

# LES DONNÉES OUVERTES SUR L'ÉCOLE DANS LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS EUROPÉENS



ETINED  
Plateforme du Conseil de l'Europe  
sur l'éthique, la transparence  
et l'intégrité dans l'éducation

**Volume 9**

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

# LES DONNÉES OUVERTES SUR L'ÉCOLE DANS LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS EUROPÉENS

Plateforme du Conseil de l'Europe sur l'éthique,  
la transparence et l'intégrité dans l'éducation  
(ETINED) – Volume 9

**Auteurs**

Muriel Poisson  
Elira Jorgoni

Édition anglaise :  
*Open school data in European  
education systems*  
ISBN 978-92-871-9601-9  
ISBN 978-92-871-9600-2 (PDF)

*Les points de vue exprimés dans cet ouvrage  
n'engagent que le ou les auteurs et ne  
reflètent pas nécessairement la ligne officielle  
du Conseil de l'Europe ou celle de l'Institut  
international de planification de l'éducation  
de l'Unesco (IIPÉ-Unesco).*

La reproduction d'extraits  
(jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à  
des fins commerciales, tant que l'intégrité  
du texte est préservée, que l'extrait n'est  
pas utilisé hors contexte, ne donne pas  
d'informations incomplètes ou n'induit pas  
le lecteur en erreur quant à la nature, à la  
portée et au contenu de ce texte.

Le texte source doit toujours être cité  
comme suit : « © Conseil de l'Europe,  
année de publication ». Pour toute autre  
demande relative à la reproduction ou  
à la traduction de tout ou partie de ce  
document, veuillez vous adresser à la  
Division publications et identité visuelle  
(DPIV), Conseil de l'Europe, F-67075  
Strasbourg Cedex, ou [publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int).

Conception de la couverture :  
Division publications et identité visuelle  
(DPIV),  
Conseil de l'Europe

Mise en page : Luminess

Photo de couverture : Shutterstock

Éditions du Conseil de l'Europe  
F-67075 Strasbourg Cedex  
<http://book.coe.int>

ISBN 978-92-871-9601-9  
ISBN 978-92-871-9600-2 (PDF)  
© Conseil de l'Europe, mai 2026

Imprimé dans les ateliers  
du Conseil de l'Europe

# Table des matières

---

<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>7</b>
<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>9</b>
<b>RÉSUMÉ</b>	<b>11</b>
Principales conclusions	12
Principales recommandations	13
<b>INTRODUCTION</b>	<b>15</b>
Objet du rapport	16
Méthodologie utilisée	17
Structure du rapport	17
<b>CHAPITRE 1 – DONNÉES OUVERTES SUR L'ÉCOLE : DÉFINITIONS ET CADRE CONCEPTUEL</b>	<b>19</b>
1.1. Données ouvertes et stratégie en faveur de la transparence	19
1.2. Données ouvertes sur l'éducation et données ouvertes sur l'école : quelques définitions de base	20
1.3. Cadre théorique : financement, gestion et responsabilité pédagogique	21
<b>CHAPITRE 2 – VUE D'ENSEMBLE DES INITIATIVES DE DONNÉES OUVERTES SUR L'ÉCOLE DANS LES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION CULTURELLE EUROPÉENNE</b>	<b>25</b>
2.1. Tendances et maturité des données	25
2.2. États parties présentant des initiatives de données ouvertes sur l'école	28
<b>CHAPITRE 3 – PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES INITIATIVES DE DONNÉES OUVERTES SUR L'ÉCOLE</b>	<b>29</b>
3.1. Sensibilisation, acteurs, durée et disponibilité	29
3.2. Diversité de la mise en œuvre des données ouvertes sur l'école	33
3.3. Collecte et publication de données ouvertes sur l'école	34
3.4. Publics, diversité des types de données et disponibilité	36
3.5. Comparabilité des données	41
3.6. Impact des cadres politiques	42
3.7. Risques perçus dans la publication de données ouvertes sur l'école	43

<b>CHAPITRE 4 – FACTEURS INFLUENÇANT LE DÉVELOPPEMENT D’INITIATIVES DE DONNÉES OUVERTES SUR L’ÉCOLE ET BONNES PRATIQUES EN LA MATIÈRE</b>	<b>45</b>
4.1. Cadres politiques et réglementaires	45
4.2. Qualité des données et conformité aux normes	46
4.3. Infrastructures technologiques et gestion des données	47
4.4. Évolution technologique et autres domaines d’innovation	47
4.5. Engagement des parties prenantes et implication de la communauté	48
4.6. Suivi et évaluation de l’impact	50
<b>CHAPITRE 5 – DÉFIS ET OBSTACLES COMMUNS À LA MISE EN ŒUVRE DES INITIATIVES DE DONNÉES OUVERTES SUR L’ÉCOLE</b>	<b>51</b>
5.1. Structures de gouvernance décentralisée	51
5.2. Qualité des données et standardisation	51
5.3. Infrastructures et technologies obsolètes	52
5.4. Manque de capacités et de sensibilisation	52
5.5. Résistance au changement	53
5.6. Confidentialité des données	53
<b>CHAPITRE 6 – PRINCIPALES CONCLUSIONS ET POINTS À RETENIR</b>	<b>55</b>
6.1. Synthèse des conclusions	55
6.2. Principaux points à retenir	56
6.3. Pistes à explorer	58
6.4. Recommandations prospectives	58
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>61</b>
<b>ANNEXE 1 – DESCRIPTION DES INITIATIVES DE DONNÉES OUVERTES SUR L’ÉCOLE MISES EN ŒUVRE DANS 19 ÉTATS PARTIES</b>	<b>63</b>
<b>ANNEXE 2 – SYNTHÈSE DES INITIATIVES DE DONNÉES OUVERTES SUR L’ÉDUCATION ET DE DONNÉES OUVERTES SUR L’ÉCOLE MISES EN ŒUVRE DANS LES ÉTATS PARTIES</b>	<b>77</b>
<b>ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS</b>	<b>99</b>
<b>AU SUJET DU RAPPORT ET DES AUTEURS</b>	<b>101</b>

# Tableaux, figures et encadrés

---

<b>Tableau 1</b>	Aperçu des initiatives de données ouvertes sur l'école dans les États parties	26
<b>Tableau 2</b>	Répartition de 35 pays européens en fonction du niveau de maturité de leurs données ouvertes	28
<b>Tableau 3</b>	Répartition des pays européens présentant des initiatives de données ouvertes sur l'éducation et des initiatives de données ouvertes sur l'école	28
<b>Tableau 4</b>	Comparaison des types de données et de leur disponibilité	37
<hr/>		
<b>Figure 1</b>	Organisation(s) développant des initiatives de données ouvertes sur l'école	30
<b>Figure 2</b>	Durée de publication des données ouvertes sur l'école dans les pays	33
<b>Figure 3</b>	Données ouvertes sur l'école : les principales sources	34
<b>Figure 4</b>	Principaux publics des données ouvertes sur l'école	37
<b>Figure 5</b>	Dimensions de la collecte de données ouvertes sur l'école	38
<b>Figure 6</b>	Pistes d'amélioration concernant les données ouvertes sur l'école	42
<b>Figure 7</b>	Risques perçus dans la publication de données ouvertes sur l'école	44
<hr/>		
<b>Encadré 1</b>	Étude de cas : le cas des données ouvertes sur l'école en France	30
<b>Encadré 2</b>	Étude de cas : l'approche de Reykjavik en matière de données ouvertes sur l'école	31
<b>Encadré 3</b>	Étude de cas : la plateforme anglaise Explore Education Statistics	35
<b>Encadré 4</b>	Étude de cas : l'initiative de données ouvertes sur l'école en Lituanie	39
<b>Encadré 5</b>	Étude de cas : l'initiative de données ouvertes sur l'école en Serbie	49



# Remerciements

---

**L**e présent rapport n'aurait pu voir le jour sans les contributions et le soutien de nombreuses personnes et organisations des États parties à la Convention culturelle européenne, représentés au sein du Comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe (CDEDU).

En participant à une enquête en ligne, elles ont ainsi partagé avec générosité leur vision ainsi que les informations à leur connaissance, qui ont servi de base à ce rapport.

Nous sommes également reconnaissantes du temps et des efforts consentis par les représentantes et représentants d'organisations impliquées dans la diffusion de données ouvertes sur l'école de France<sup>1</sup>, d'Islande<sup>2</sup>, de Lituanie<sup>3</sup>, de Serbie<sup>4</sup> et du Royaume-Uni<sup>5</sup>, dont la précieuse contribution au travers des entretiens menés et des ressources partagées a permis d'approfondir nos analyses et d'enrichir nos conclusions.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au Service de l'éducation du Conseil de l'Europe pour son soutien continu au processus de mise en œuvre de l'étude et de collecte des réponses à l'enquête auprès des États parties.

Nous espérons que ce rapport, fruit d'une collaboration entre le Conseil de l'Europe et l'Institut international de planification de l'éducation de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (IIPÉ-Unesco), sera utile à toutes les parties prenantes qui œuvrent à la création de systèmes éducatifs plus ouverts, participatifs et transparents.

**Muriel Poisson et Elira Jorgoni**

- 
1. Administration ministérielle des données, des algorithmes et des codes sources (AMDAC).
  2. Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, Reykjavik.
  3. Agence nationale des données.
  4. Initiative « Écoles de Serbie ».
  5. Ministère de l'Éducation (DfE), « Data insights and statistics ».



## Avant-propos

---

**D**epuis son lancement en 2015, la Plateforme du Conseil de l'Europe sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'éducation (ETINED) joue un rôle de premier plan dans la promotion de pratiques éthiques et de la transparence dans les systèmes éducatifs de nos États membres. À travers ce rapport, qui s'inscrit dans la série de publications produites par l'ETINED, et en collaboration avec l'IIPÉ-Unesco, le Conseil de l'Europe apporte une contribution significative aux efforts actuellement déployés en vue d'améliorer la bonne gouvernance dans le domaine de l'éducation. Le Conseil de l'Europe est attaché à défendre les droits humains, la démocratie et l'État de droit ; en mettant l'accent sur les données ouvertes sur l'école, le présent rapport souligne le lien critique entre ces principes fondamentaux et la fourniture d'une éducation transparente et de qualité pour toutes et tous.

Dans la droite ligne des Principes de Reykjavik pour la démocratie, qui mettent l'accent sur la participation, la transparence et la responsabilité, et de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030 intitulée « Priorité aux apprenants – L'éducation pour les sociétés démocratiques d'aujourd'hui et de demain », le présent rapport entend donner aux responsables politiques, au personnel éducatif ainsi qu'aux citoyennes et citoyens les moyens d'agir en leur apportant l'éclairage nécessaire en vue d'une utilisation efficace des données ouvertes sur l'école. Il est le résultat de recherches et de collaborations dédiées, y compris de précieuses contributions des États parties à la Convention culturelle européenne et des études de cas approfondies.

Le rapport s'inscrit comme une composante essentielle de la mission générale de ETINED, qui consiste à promouvoir l'échange de bonnes pratiques et le développement des capacités des parties prenantes dans le domaine de l'éducation. Il étudie le développement, la mise en œuvre et l'impact des initiatives de données ouvertes sur l'école, et fournit ainsi un éclairage précieux sur le potentiel de ces données en tant que puissant levier en vue d'améliorer la gouvernance de l'éducation et de lutter contre la corruption et la fraude dans le secteur éducatif.

Dans le contexte de notre attachement à assurer des systèmes éducatifs résilients et transparents, ce travail complète d'autres initiatives du Conseil de l'Europe. Les conclusions et recommandations présentées ici sont appelées à guider les efforts actuels et à venir garantir des systèmes éducatifs ouverts, participatifs et responsables vis-à-vis de l'ensemble des apprenant-es dans toute l'Europe.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'IIPE-Unesco pour sa précieuse collaboration et sa contribution à la présente publication. Je remercie également le nombre considérable de personnes, d'organisations et de représentantes et représentants des États parties qui y ont contribué par leur éclairage et les informations apportées. Je recommande vivement cette publication à toutes les personnes attachées à créer des systèmes éducatifs qui soient non seulement efficaces, mais aussi équitables, participatifs et responsables.



**Villano Qiriazhi**  
Directeur du Service de l'éducation  
Conseil de l'Europe

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized cursive letters that appear to read 'Villano Qiriazhi'.

# Résumé

---

**L**e présent rapport s'intéresse aux pratiques de conception et de mise en œuvre des initiatives de données ouvertes sur l'école dans les États parties à la Convention culturelle européenne, représentés au sein du CDEDU<sup>6</sup>. Il donne un aperçu de la situation actuelle des données ouvertes sur l'école en Europe, en mettant en évidence les pratiques clés, les défis et les innovations.

Ce rapport a été élaboré dans le cadre d'une initiative de collaboration entre l'Institut international de planification de l'éducation de l'Unesco (IIPÉ-Unesco) et le Conseil de l'Europe visant à étudier le développement, la mise en œuvre et l'impact des initiatives de données ouvertes sur l'école dans les États parties. S'appuyant sur de précédentes recherches de l'IIPÉ-Unesco sur les données ouvertes sur l'école dans d'autres régions du monde<sup>7</sup>, le rapport entend fournir un éclairage précieux et alimenter la réflexion au niveau des États parties au sujet du potentiel de ces données en tant que puissant levier permettant d'améliorer la gouvernance de l'éducation et de lutter contre la corruption et la fraude dans le secteur éducatif. Le rapport est notamment destiné aux responsables politiques, aux responsables administratifs des établissements d'enseignement, aux organisations de la société civile ainsi qu'aux partenaires de développement internationaux attachés à promouvoir la transparence et la responsabilité dans le secteur de l'éducation.

Sur la base d'une analyse approfondie des initiatives déployées en matière de données ouvertes sur l'école dans les États parties, le rapport évalue les types de données accessibles au public, les structures de gouvernance qui sous-tendent ces initiatives et leur impact sur les systèmes éducatifs. Il met également en lumière les principaux défis posés par la mise en œuvre de politiques de données ouvertes sur l'école et partage les meilleures pratiques en matière de conception et de mise en œuvre de politiques de données ouvertes efficaces dans l'ensemble de la région. Les conclusions sont issues de la triangulation des résultats d'une analyse documentaire exhaustive, d'une enquête en ligne réalisée en septembre 2024 et adressée à l'ensemble des États parties ainsi que d'entretiens avec des

- 
6. La liste des États parties à la Convention culturelle européenne représentés au CDEDU qui ont désigné un délégué ou une déléguée à la Plateforme du Conseil de l'Europe sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'éducation (ETINED) est disponible à l'adresse suivante : [www.coe.int/fr/web/ethics-transparency-integrity-in-education/etined-national-delegates](http://www.coe.int/fr/web/ethics-transparency-integrity-in-education/etined-national-delegates), consultée le 27 juillet 2025.
  7. L'IIPÉ-Unesco a mené des recherches internationales sur les données ouvertes sur l'école, qui ont porté sur deux états des lieux en Afrique et en Amérique latine ainsi que sur six études de cas en Asie-Pacifique (Australie, Bangladesh, Inde, Indonésie, Pakistan et Philippines). Tous les documents connexes sont disponibles sur la [plateforme de ressources ETICO](#) dédiée à l'éthique et à la corruption dans l'éducation.

représentantes et représentants de cinq pays particulièrement avancés pour ce qui est de leurs pratiques en matière de données ouvertes sur l'école<sup>8</sup>, afin d'examiner plus en détail leur expérience, les défis rencontrés et leurs projets à venir.

## Principales conclusions

Les principales conclusions énoncées dans le rapport sont les suivantes.

- ▶ **Les initiatives en matière de données ouvertes sur l'école deviennent de plus en plus fréquentes et s'inscrivent dans le cadre d'efforts plus larges en faveur d'un gouvernement ouvert et de la transparence.** Pour les répondantes et répondants à l'enquête, l'objectif central des données ouvertes sur l'école est de rendre les données relatives à l'éducation aisément accessibles au public et de favoriser une responsabilité accrue. Les gouvernements utilisent leurs systèmes d'information de gestion de l'éducation (SIGE) pour permettre au public d'accéder aux données à l'échelle individuelle des écoles, telles que les informations financières ou les indicateurs de performance. Néanmoins, la granularité et le type de données partagées varient considérablement en fonction du pays, reflétant les variations entre les modèles de gouvernance, les ressources disponibles et les capacités technologiques.
- ▶ **La mise en œuvre des données ouvertes sur l'école varie en fonction des États parties.** Cinq pays, à savoir l'Estonie, la France, l'Irlande, la Lituanie et le Royaume-Uni, ont mis au point des cadres réglementaires et des ensembles de données complets qui fournissent des données à l'échelle individuelle des écoles, telles que les informations financières, les données relatives aux infrastructures scolaires et les résultats des élèves. D'autres pays, comme l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Grèce, la Lettonie et la République slovaque, sont à un stade moins avancé du développement de tels systèmes.
- ▶ **Malgré ses avantages potentiels, la mise en œuvre de données ouvertes sur l'école connaît son lot de défis dans chacun des pays.** Parmi les obstacles courants, on peut citer les infrastructures technologiques obsolètes, en particulier dans les pays dotés de capacités numériques moins avancées. En outre, les responsables politiques et le personnel éducatif disposent rarement des capacités nécessaires et ne sont pas suffisamment sensibilisés à une utilisation efficace des données pour éclairer la prise de décisions. La réticence due à la crainte d'un contrôle accru ou d'une mauvaise interprétation des données entrave encore davantage les progrès. La qualité des données est une autre préoccupation de premier ordre, dès lors que certains pays doivent composer avec des ensembles de données incomplets et obsolètes et un manque d'homogénéité des normes de données. Enfin, les données ouvertes sont susceptibles de mettre au jour des disparités en matière éducative, ce qui pourrait renforcer les inégalités, en particulier dans le cas des établissements peu performants.

---

8. Sur ces cinq pays, seule la Lituanie a également participé à l'enquête en ligne.

- ▶ **Certains pays adoptent des approches innovantes pour améliorer l’accessibilité et la facilité d’utilisation des données ouvertes sur l’école.** Les Pays-Bas et le Royaume-Uni intègrent par exemple des technologies avancées telles que les interfaces de programmation d’application (API), l’intelligence artificielle (IA) et les chatbots pour faciliter la gestion des données. Dans des pays comme la Belgique et Chypre, les politiques de collaboration ont conduit à l’adoption de pratiques « ouvertes par défaut » qui, sauf exceptions particulières, rendent les données automatiquement accessibles au public. Ces innovations montrent que les données ouvertes peuvent permettre de créer des systèmes éducatifs plus efficaces et plus conviviaux.
- ▶ **Alors que les gouvernements nationaux et les établissements éducatifs restent les principaux utilisateurs des données ouvertes sur l’école, on constate une implication croissante des parents, des organisations de la société civile et des communautés locales à cet égard.** Dans ce contexte, des pays comme l’Irlande et la France mettent en œuvre des initiatives afin de promouvoir une culture de prise de décisions fondée sur les données au sein des établissements d’enseignement et auprès du grand public. Grâce à ces initiatives, la mise en œuvre de données ouvertes sur l’école ne se réduit pas à un outil permettant aux responsables administratifs de fournir des indicateurs clés en dépit d’un champ d’action limité et devient une base de ressources qui favorise un engagement plus important de la société ainsi que la transparence.
- ▶ **Pour réaliser pleinement le potentiel des données ouvertes sur l’école, de nouvelles améliorations sont attendues dans plusieurs domaines.** Il s’agit notamment d’améliorer les portails de données nationaux afin d’intégrer un plus large éventail d’ensembles de données et d’offrir un aperçu complet de la performance des écoles. Le fait d’investir dans des programmes de maîtrise des données à l’intention du personnel éducatif, des responsables politiques, des médias et des communautés favorisera la bonne compréhension et l’utilisation efficace des données disponibles. Enfin, l’élaboration de cadres normalisés pour mesurer l’impact des données ouvertes sur l’école sur les résultats scolaires paraît essentielle afin de suivre les progrès accomplis et de veiller à ce que ces initiatives contribuent concrètement à la réforme de l’éducation.

## Principales recommandations

Diverses mesures clés sont recommandées afin de renforcer l’impact des initiatives de données ouvertes sur l’école dans les domaines de la transparence, de la responsabilité et de la lutte contre la fraude et la corruption. Ces mesures incluent la définition de principes élémentaires et l’élaboration d’un document d’orientation clair sur le développement d’initiatives de données ouvertes sur l’école, l’amélioration de la qualité et de l’exhaustivité des données relatives à l’éducation, la conception de consultations publiques et de programmes de formation, l’intégration de concepts de données ouvertes sur l’école dans les programmes scolaires, la recherche d’un équilibre entre la promotion de la transparence et la protection des données sensibles, l’exploitation du pouvoir des technologies émergentes, la collecte des avis des utilisatrices et utilisateurs et le suivi des progrès et des retombées. Enfin, plusieurs pays et représentant-es interrogé-es dans le cadre

de l'enquête ont mis en avant la promotion des échanges et de l'apprentissage par les pairs entre les États parties comme une approche efficace d'apprentissage sur la base des pratiques appliquées ailleurs.

En conclusion, si les initiatives de données ouvertes sur l'école ont progressé de manière significative ces dernières années, certains défis restent néanmoins à surmonter. En venant à bout de ces obstacles et en faisant fond sur les pratiques les plus efficaces, il est possible de promouvoir la transparence, de renforcer la responsabilité et d'améliorer la qualité de l'éducation dans toute l'Europe.

# Introduction

---

**A**u cours de la dernière décennie, les avancées en matière de technologies de l'information et les demandes croissantes de transparence ont favorisé une amélioration considérable de l'accès public aux données sur l'éducation. L'adoption de lois sur le droit à l'information, la révolution des données et le développement d'une culture de l'évaluation dans les services publics sont autant de facteurs ayant contribué à l'essor des initiatives de données ouvertes sur l'école dans le monde entier.

On entend par « données ouvertes sur l'école » la pratique consistant à rendre l'information relative aux établissements scolaires accessible au grand public, sous forme imprimée ou électronique, par le biais des tableaux de bord des écoles. Il s'agit de la publication de données primaires ventilées à l'échelle de l'établissement, y compris des éléments tels que les budgets scolaires, le nombre d'élèves inscrits, les effectifs d'enseignant-es et leurs qualifications, l'état des locaux et équipements scolaires, la disponibilité des manuels scolaires et les résultats des élèves aux examens (Poisson, 2021a).

Cependant, si la législation, les outils de responsabilité et les logiciels ont été développés aux fins d'améliorer la transparence, les données ouvertes sur l'école ne sont pas toujours disponibles dans des formats aisément accessibles et les gens ignorent souvent comment y accéder et les utiliser. En outre, dans ce domaine, les pratiques exemplaires ne font toujours pas l'objet d'un partage utile et systématique.

Dans ce contexte, le 4<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe a été l'occasion pour ces décideurs et décideuses de réaffirmer leur engagement à renforcer la démocratie et la bonne gouvernance à tous les niveaux en Europe, à travers les Principes de Reykjavik pour la démocratie. L'un de ces principes met l'accent sur l'investissement dans un avenir démocratique en veillant à ce que chacune et chacun puisse participer aux processus démocratiques. Il s'agit notamment de favoriser la participation des jeunes à la vie démocratique et aux processus décisionnels, notamment grâce à des initiatives d'éducation aux droits humains et aux valeurs démocratiques fondamentales que sont, entre autres, le pluralisme, l'inclusion, la non-discrimination, la transparence et la responsabilité.

La Plateforme du Conseil de l'Europe sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'éducation (ETINED) est appelée à répondre à ces préoccupations, sa mission étant de partager les bonnes pratiques en matière de transparence et d'intégrité dans l'éducation, de définir des lignes directrices sur ces sujets et de développer les capacités de toutes les parties prenantes. En réponse à ces besoins, l'Institut international de planification de l'éducation de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (IIEP-Unesco) et le Conseil de l'Europe ont décidé de lancer une étude sur les données ouvertes sur l'école dans les systèmes éducatifs européens afin d'étudier le développement, la mise en œuvre et l'impact des initiatives de données ouvertes sur l'école dans les États parties.

S'appuyant sur de précédentes recherches de l'IPE-Unesco sur les données ouvertes sur l'école dans d'autres régions du monde<sup>9</sup>, l'étude entend fournir un éclairage précieux et alimenter la réflexion au niveau régional ou national au sujet du potentiel de ces données en tant que puissant levier pour améliorer la gouvernance de l'éducation et lutter contre la corruption et la fraude dans le secteur éducatif. L'étude se concentre sur les États parties à la Convention culturelle européenne, représentés au sein du Comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe (CDEDU), et privilégie les données publiées au niveau de l'établissement par le biais des tableaux de bord des écoles<sup>10</sup> – cette focalisation sur le niveau de l'école étant essentielle pour permettre aux citoyennes et citoyens d'exploiter les données et d'agir de façon éclairée. L'étude exclut les données de l'enseignement postsecondaire.

Le rapport est notamment destiné aux responsables politiques, aux responsables administratifs des établissements d'enseignement, aux organisations de la société civile ainsi qu'aux partenaires de développement internationaux attachés à promouvoir la transparence et la responsabilité dans le secteur de l'éducation.

## Objet du rapport

Le présent rapport vise à aider les décisionnaires et les gestionnaires de l'éducation à prendre des décisions éclairées concernant la conception et la mise en œuvre de politiques de données ouvertes sur l'éducation. Plus spécifiquement, il répond aux objectifs suivants :

- ▶ mettre au point une base de données probantes pour les données les plus critiques nécessaires et les politiques les plus efficaces en matière de données ouvertes sur l'éducation en vue d'améliorer la transparence et la responsabilité du gouvernement en matière éducative ;
- ▶ renforcer l'engagement et les capacités des responsables de l'éducation en charge de l'accès à l'information afin de développer l'accès à des données pratiques, efficaces et utilisables concernant l'éducation ; et
- ▶ accroître le niveau du dialogue sur les données ouvertes sur l'école entre les parties prenantes de l'éducation et les États parties à la Convention culturelle européenne représentés au sein du CDEDU, ainsi que l'attention portée à ce dialogue.

---

9. L'IPE-Unesco a mené des recherches internationales sur les données ouvertes sur l'école, qui ont porté sur deux états des lieux en Afrique et en Amérique latine ainsi que sur six études de cas en Asie-Pacifique (Australie, Bangladesh, Inde, Indonésie, Pakistan et Philippines). Tous les documents connexes sont disponibles sur la [plateforme de ressources ETICO](#) dédiée à l'éthique et à la corruption dans l'éducation.

10. Selon Poisson (2021a), les tableaux de bord des écoles s'entendent du document présentant un jeu de données agrégées sur les ressources, les processus et/ou les performances concernant un niveau administratif du système éducatif (école, district ou région), et destiné à un usage interne et/ou externe dans l'administration scolaire.

## Méthodologie utilisée

L'analyse combine les résultats d'une recherche documentaire approfondie, un exercice de cartographie en ligne des initiatives existantes dans l'ensemble des États parties, mené par l'IIPÉ-Unesco au niveau des différents pays, les résultats d'une enquête en ligne menée de juillet à septembre 2024 et adressée à l'ensemble des États parties (25 réponses de 18 pays<sup>11</sup> au total), et les principales conclusions d'entretiens avec des représentant·es de cinq pays particulièrement avancés pour ce qui est de leurs pratiques en matière de données ouvertes sur l'école<sup>12</sup> afin de mieux comprendre leur expérience, les défis rencontrés et leurs projets à venir.

## Structure du rapport

Ce rapport donne un aperçu complet de l'état actuel des données ouvertes sur l'école dans les États parties, en mettant en évidence les pratiques clés, les défis et les innovations. Plus précisément :

- ▶ le **chapitre 1** présente le cadre conceptuel reliant les données ouvertes sur l'école et les questions de transparence et de responsabilité ;
- ▶ le **chapitre 2** donne un aperçu des initiatives de données ouvertes sur l'éducation et de données ouvertes sur l'école dans les États parties ;
- ▶ le **chapitre 3** évalue les types de données accessibles au public, les structures de gouvernance qui sous-tendent ces initiatives et leur impact sur les systèmes éducatifs ;
- ▶ le **chapitre 4** passe en revue les facteurs qui influencent le développement des initiatives et des pratiques exemplaires en matière de données ouvertes sur l'école ;
- ▶ le **chapitre 5** examine les défis et les obstacles auxquels les pays sont couramment confrontés dans la mise en œuvre des initiatives de données ouvertes sur l'école ;
- ▶ le **chapitre 6** synthétise les principales conclusions, identifie les potentiels de développement et formule des recommandations aux fins d'accroître l'efficacité des initiatives de données ouvertes sur l'école à l'avenir.

L'annexe 1 contient des informations détaillées concernant les initiatives de données ouvertes sur l'école mises au point dans 19 États parties, tandis que l'annexe 2 propose une synthèse des initiatives de données ouvertes sur l'éducation mises en œuvre dans l'ensemble des États parties.

---

11. Albanie, Andorre, Arménie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Danemark, Estonie, Finlande, Géorgie, Irlande, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, République tchèque et Türkiye.

12. France, Islande (Reykjavik), Lituanie, Serbie, Royaume-Uni (Angleterre). Sur ces cinq pays, seule la Lituanie a également participé à l'enquête en ligne.



## Chapitre 1

# Données ouvertes sur l'école : définitions et cadre conceptuel

Ce premier chapitre introduit une distinction entre les notions de données ouvertes sur l'éducation et de données ouvertes sur l'école. Il présente également un cadre conceptuel faisant le lien entre les données ouvertes sur l'école et les questions de responsabilité.

### 1.1. Données ouvertes et stratégie en faveur de la transparence

Le débat entourant les données ouvertes met généralement l'accent sur « les opportunités commerciales et les divers avantages que les données ouvertes (publiques) présentent pour l'économie et le gouvernement, en particulier en ce qui concerne la promotion de l'innovation des entreprises et des gains d'efficacité » (Commission européenne, 2018a). Les dimensions sociétales ne bénéficient pas du même niveau d'attention, notamment pour ce qui est de la manière dont les données ouvertes peuvent profiter à des secteurs spécifiques tels que l'éducation. Partout dans le monde, les gouvernements reconnaissent pourtant de plus en plus la valeur de la transparence et le potentiel des données en termes d'amélioration des services publics, y compris l'éducation (Commission européenne, 2018b et 2020 ; OCDE, 2021). Dans ce contexte, des initiatives de données ouvertes sur l'éducation se sont développées dans toutes les régions du globe, y compris dans des pays densément peuplés comme l'Inde ou l'Indonésie (Poisson, 2021a). Ces initiatives sont souvent ancrées dans les mouvements plus généraux en faveur des données ouvertes et des gouvernements ouverts et dans l'adoption de politiques connexes, qui ont pris une importance accrue au début des années 2000.

La demande croissante des citoyennes et citoyens en faveur d'une plus grande transparence et d'une amélioration de la qualité et de la responsabilité dans les services éducatifs découle en grande partie des nouvelles possibilités offertes par les technologies de l'information. Ces développements ont incité les pays à assurer le libre accès des données sur l'éducation. Aussi assistons-nous depuis une dizaine d'années à une tendance croissante en faveur d'un meilleur accès du public aux données sur l'éducation et d'une utilisation accrue des données aux fins d'améliorer la gouvernance du point de vue de l'ouverture, de la transparence et de la responsabilité. Diverses initiatives ont ainsi vu le jour, notamment la publication d'informations, à l'échelle individuelle des établissements, sous la forme de tableaux

de bord des écoles<sup>13</sup>, au format papier ou électronique – « cette diffusion au niveau de l'école étant essentielle pour encourager les citoyens à faire le meilleur usage des informations fournies et à agir en conséquence » (Poisson, 2021a). Dans de nombreux pays, les gouvernements ont pris l'initiative de diffuser ces données, en s'appuyant sur les systèmes d'information de gestion de l'éducation (SIGE) en présence.

Les données ouvertes sur l'école permettent au personnel éducatif, aux responsables politiques, aux parents et aux communautés d'accéder à des informations essentielles. Il s'agit notamment du profil démographique des élèves, des données financières, des locaux et équipements scolaires, des qualifications du corps enseignant, des détails du programme et, parfois, des indicateurs de performance des établissements. L'objectif premier est de promouvoir la transparence, la responsabilité et l'engagement du public dans le secteur de l'éducation (Commission européenne, 2022). Ce processus a contribué à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et à la participation du public dans le secteur éducatif. Il reste toutefois beaucoup à apprendre sur la façon de rendre ces données ouvertes plus utiles et d'en faire un outil permettant de responsabiliser les acteurs de l'éducation quant à la qualité de l'éducation pour toutes et tous et de réduire les mauvaises pratiques (Poisson, 2021a). Le développement d'une solide infrastructure de données permet aux pays de garantir que les données sur l'éducation restent fiables, à jour et accessibles à toutes les parties prenantes, favorisant ainsi une culture de confiance et d'amélioration continue (*ibid.*).

## 1.2. Données ouvertes sur l'éducation et données ouvertes sur l'école : quelques définitions de base

La directive de l'Union européenne concernant les données ouvertes (Union européenne, 2019) souligne la nécessité de mettre à disposition ces informations d'une manière aisément accessible, gratuite et utilisable à toutes fins, y compris à des fins commerciales. Ces exigences rejoignent les principes de base des données ouvertes sur l'école (Poisson, 2021b), qui précisent que les données sur l'école peuvent être considérées comme « ouvertes » lorsqu'il s'agit de données primaires, recueillies directement au niveau de l'école, sans avoir été modifiées ni agrégées avec d'autres données. Les données doivent être exactes, soumises à des processus de collecte et à des contrôles rigoureux, et être complètes, fournissant des informations détaillées et exhaustives, assorties, si nécessaire, de leurs spécifications techniques. En outre, les données doivent être accessibles à toute personne, sans restriction ni obligation d'enregistrement, gratuitement et en temps utile, en bénéficiant des mises à jour régulières destinées à en maintenir la pertinence. Le principe de la liberté d'utilisation permet d'utiliser et de reproduire librement les données à des fins diverses, telles que l'information, la gestion,

---

13. Tableaux de bord des écoles/districts/régions, définis en tant que « Document présentant un jeu de données agrégées sur les ressources, les processus et/ou les performances concernant un niveau administratif du système éducatif (école, district ou région), et destiné à un usage interne et/ou externe dans l'administration scolaire ». Voir <https://etico.iiep.unesco.org/fr/tableaux-de-bord-des-ecoles>, consulté le 27 juillet 2025.

le contrôle et l'analyse. La comparabilité et l'interopérabilité sont également importantes, car elles garantissent que les données peuvent être comparées dans le temps et entre différents établissements, et restent utilisables dans différents systèmes (*ibid.*).

Dans ce contexte, les « données ouvertes sur l'école » font référence à la publication d'informations au niveau de l'école sous forme imprimée ou électronique (Poisson, 2021a). Ces données, qui peuvent être à la fois quantitatives et qualitatives, peuvent servir à surveiller les services fournis par l'école, obliger les autorités scolaires et les établissements à rendre des comptes, et soutenir les actions pour parvenir à une éducation de qualité inclusive et équitable. Les données ouvertes sur l'école peuvent être présentées sous la forme de tableaux de bord des écoles, qui compilent divers indicateurs relatifs à l'éducation à l'échelle individuelle de l'établissement, y compris le financement (intrants), la présence du corps enseignant (processus), les résultats des élèves (extrants) et des informations plus qualitatives telles que la participation de la communauté (*ibid.*). Bien que des données ouvertes sur l'éducation puissent également être fournies à des niveaux administratifs plus larges, la pratique des données ouvertes sur l'école apparaît comme essentielle pour impliquer les citoyennes et citoyens au niveau des établissements, dès lors que les écoles sont en première ligne de la prestation de services et présentent donc un intérêt immédiat pour les usagers. Les données ouvertes sur l'école et les SIGE diffèrent considérablement par leur portée, leur contenu et leur finalité. Un SIGE est conçu pour agréger les données à tous les niveaux du système éducatif, répondant aux besoins d'information des autorités éducatives pour la planification et l'administration au niveau supérieur, l'analyse des politiques, la planification, le suivi et la gestion (Unesco, 2018). La pratique des données ouvertes sur l'école cible quant à elle les besoins des utilisatrices et utilisateurs de première ligne (responsables d'établissement, personnel enseignant, parents, élèves, société civile, chercheuses et chercheurs) (Poisson, 2021a). Bien que les données ouvertes sur l'école reposent généralement sur les données du SIGE, elles comportent parfois des indicateurs supplémentaires permettant de mieux mobiliser les parties prenantes au niveau de l'école et de soutenir la planification et la gestion des établissements.

### **1.3. Cadre théorique : financement, gestion et responsabilité pédagogique**

La mise en œuvre d'initiatives en faveur des données ouvertes sur l'école dans les différents pays contribue au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et, plus particulièrement, à la réalisation de l'objectif de développement durable 4 (ODD 4) en promouvant la transparence et la responsabilité dans l'éducation, en permettant la prise de décisions fondées sur les données et en soutenant une éducation inclusive et équitable de qualité pour tout un chacun.

La Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030 « Priorité aux apprenants » (Conseil de l'Europe, 2023) souligne également l'importance de tirer parti des données pour améliorer les résultats scolaires et promouvoir l'équité à

tous les niveaux d'enseignement. La stratégie s'appuie sur trois piliers prioritaires, à savoir : renouveler la mission démocratique et civique de l'éducation, renforcer sa responsabilité sociale et sa réactivité, et faire progresser l'éducation en s'appuyant sur une transformation numérique fondée sur les droits humains. Dans ce contexte, le fait de communiquer aux parties prenantes des informations essentielles, susceptibles de servir à surveiller la performance des établissements, devrait obliger les autorités éducatives à rendre des comptes et assurer une répartition plus équitable des ressources. Tout cela renforce l'engagement de la stratégie à placer les apprenantes et apprenants au centre des réformes de l'éducation et à utiliser des approches fondées sur les données pour améliorer les systèmes éducatifs dans l'ensemble des pays (pilier 2 de cette stratégie : « Renforcer la responsabilité sociale et la réactivité de l'éducation »).

Il ressort des enseignements tirés des travaux de recherche antérieurs de l'IIEP-Unesco) dans ce domaine (Poisson, 2021a et 2021b ; autres sources diverses de l'IIEP-Unesco<sup>14</sup>) que le cadre théorique sur les données ouvertes sur l'école comprend trois piliers principaux couvrant la responsabilité en matière financière, en matière de gestion et en matière pédagogique, résumés comme suit :

- ▶ **Responsabilité financière.** La transparence financière dans l'éducation peut contribuer à une allocation plus équitable des ressources et à une utilisation efficace des fonds. Dans ce contexte, les données financières ouvertes permettent aux parties prenantes de contrôler comment les ressources éducatives sont distribuées, en veillant à ce que le financement soit versé en temps opportun, de manière convenable et équitable, là où il est le plus nécessaire. La transparence financière peut contribuer à l'identification et à la correction des disparités, en particulier dans les régions qui ne perçoivent pas suffisamment de fonds, et elle appuie la fourniture équitable d'une éducation de qualité dans les différents établissements scolaires et districts. En outre, elle peut contribuer au suivi des fonds et à l'identification des irrégularités potentielles, d'une mauvaise affectation ou d'une utilisation abusive des ressources financières.
- ▶ **Responsabilité de gestion.** Le partage des données institutionnelles et de gouvernance peut contribuer à responsabiliser les pouvoirs publics et les écoles pour toutes les activités concernant la gestion (embauche des enseignant-es, présence du personnel, supervision de l'enseignement et de l'apprentissage, implication des parents) (Poisson, 2021a), contribuant ainsi à la standardisation, à l'accessibilité et à la qualité des services fournis. De plus, ces informations permettent aux responsables administratifs des établissements d'enseignement ainsi qu'aux responsables politiques de prendre des décisions éclairées fondées sur des données fiables, qui sont essentielles à la planification stratégique, à l'allocation des ressources et à l'élaboration des politiques.

---

14. Les ressources en ligne de l'IIEP-Unesco sur les données ouvertes sur l'école sont accessibles à partir de sa [plateforme de ressources en ligne ETICO](#) dédiée à l'éthique et à la corruption dans l'éducation. Voir également : [www.iiep.unesco.org/fr/projets/donnees-ouvertes-sur-lecole](http://www.iiep.unesco.org/fr/projets/donnees-ouvertes-sur-lecole), consulté le 27 juillet 2025.

- ▶ **Responsabilité pédagogique.** Les données ouvertes sur l'école constituent également un puissant levier pour améliorer la responsabilité pédagogique. Des données accessibles sur la performance des établissements permettent aux parties prenantes de tenir les écoles responsables de leurs résultats scolaires et de contribuer à améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci. En améliorant leur maîtrise des données, les écoles sont mieux à même de suivre les progrès de leurs élèves, elles peuvent identifier les domaines à améliorer et optimiser leur fonctionnement, ce qui conduit à des systèmes éducatifs plus efficaces et réactifs. De manière plus générale, les données relatives à la performance des établissements scolaires peuvent contribuer à une culture d'amélioration continue, dans laquelle les écoles sont incitées à améliorer leurs pratiques d'enseignement ainsi que les résultats de leurs élèves de façon à répondre aux attentes du public.

Enfin, l'interaction avec les communautés et les parties prenantes à travers la diffusion de données gratuites, accessibles et compréhensibles contribue à promouvoir la confiance et la collaboration. De cette façon, les établissements d'enseignement restent comptables de leurs actes au regard des besoins des élèves et des parents, donnant lieu à de meilleurs résultats scolaires et à une plus grande équité.



## Chapitre 2

# Vue d'ensemble des initiatives de données ouvertes sur l'école dans les États parties à la Convention culturelle européenne

---

Ce deuxième chapitre fournit un aperçu des initiatives de données ouvertes sur l'éducation dans les États parties à la Convention culturelle européenne, représentés au sein du CDEDU. En tenant compte du niveau de maturité de leurs données, il identifie 19 pays ayant adopté des initiatives de données ouvertes sur l'école.

### 2.1. Tendances et maturité des données

Un examen détaillé des bases de données et portails en ligne existants (voir l'annexe 2) montre que 47 États parties à la Convention culturelle européenne représentés au sein du CDEDU et de sa plateforme ETINED mettent en œuvre des initiatives de données ouvertes sur l'éducation pour partager des informations dans ce secteur – y compris des indicateurs de performance, des ressources scolaires et des données financières.

La portée et la maturité de ces initiatives sont néanmoins variables. Les principaux types de données publiées comprennent le profil démographique des élèves, les dépenses financières, les qualifications des enseignantes et enseignants et les statistiques sur la performance des établissements. Les données évaluées sont généralement mises à disposition via les portails nationaux de données ouvertes, les bases de données sur l'éducation et les sites web institutionnels. Les initiatives sont généralement menées par les gouvernements et les ministères de l'Éducation, parfois en collaboration avec des instituts de recherche, des organisations non gouvernementales (ONG) et des organismes internationaux. Il peut néanmoins arriver qu'elles émanent d'entités locales, en particulier dans les capitales.

**Tableau 1 – Aperçu des initiatives de données ouvertes sur l'école dans les États parties**

Gouvernement/ niveau national	Gouvernement/ niveau régional	Gouvernement/ niveau local	Société civile/ niveau national
47 pays	Espagne	Islande, Suède	Allemagne, Serbie

Source : exercice de cartographie IIPE-Unesco réalisé en septembre 2024.

Les résultats de la cartographie des données ouvertes sur l'éducation menée dans le cadre de cette évaluation ont été triangulés avec l'analyse documentaire, qui considère la variation des pratiques en matière de données ouvertes entre les pays, y compris les différences de disponibilité, de qualité, de niveau de détail et d'accessibilité des données. En ce qui concerne la granularité des données disponibles, la désagrégation des informations communiquées dans le cadre du reporting de données varie considérablement en fonction des pays, ce qui influe sur l'efficacité et l'utilité globales des initiatives de données ouvertes. En outre, les données sont diffusées à différents niveaux (national, régional, local et au niveau de l'école) avec des degrés de détail et de fréquence variables.

Le rapport sur la maturité des données ouvertes de 2022 (Commission européenne, 2022) constitue une autre source d'information utile ; il offre un aperçu des modalités de mise en œuvre et de gestion des données ouvertes dans différents pays, mettant en lumière les tendances et pratiques régionales. L'évaluation de la maturité des données se concentre sur quatre dimensions :

- ▶ **politiques** – évaluer les politiques et stratégies du pays en matière de données ouvertes ;
- ▶ **incidence** – étudier de quelle manière la réutilisation des données ouvertes est surveillée et comment ses effets sont mesurés ;
- ▶ **portails** – analyser les fonctionnalités des portails nationaux de données ouvertes et la participation communautaire ; et
- ▶ **qualité** – évaluer les mécanismes en place pour assurer la qualité des données et des métadonnées.

Sur la base des résultats, le rapport regroupe les pays en fonction de leur niveau de maturité des données ouvertes et suit leurs progrès, identifie les domaines à améliorer et établit des comparatifs avec d'autres pays. Cette analyse comparative classe les pays en quatre groupes, mais uniquement à des fins d'« illustration et n'entend pas généraliser ni rendre compte des réalisations et des développements en matière de données ouvertes dans les pays concernés » (*ibid.* : p. 108). Ces quatre groupes sont les suivants.

- ▶ **Les précurseurs.** Ces pays jouissent de politiques avancées en matière de données ouvertes et d'une coordination étroite entre tous les niveaux de gouvernement. Leurs portails nationaux offrent des fonctionnalités étendues pour les utilisateurs avancés et les éditeurs, et procèdent à une publication

de données de haute qualité qui respecte rigoureusement le DCAT-AP (profil d'application DCAT pour les portails de données en Europe)<sup>15</sup>. Les écosystèmes de données ouvertes sont bien développés, ce qui favorise un niveau d'interaction et de réutilisation significatif. Ils sont fondés sur des méthodes efficaces de mesure de l'impact et sont soumis à peu de restrictions en ce qui concerne la publication ou la réutilisation des données.

- ▶ **Les pays en accélération.** Ces pays font preuve d'une bonne maturité dans l'ensemble des dimensions et s'appuient sur des stratégies visant à améliorer la qualité des données et la conformité aux normes. Malgré un suivi limité de l'impact, leurs portails nationaux s'adressent à la fois aux utilisateurs « standards » et « avancés ». Ils s'efforcent avant tout de favoriser la réutilisation des données, et certains problèmes persistent, mais des mesures sont mises en œuvre afin d'y remédier.
- ▶ **Les suiveurs.** Ces pays ont mis en place des politiques de base en matière de données ouvertes et des actions appuyant la coordination, mais les fonctionnalités des portails sont limitées en ce qui concerne les utilisateurs avancés. Ils s'efforcent d'améliorer la qualité des données, mais aucune approche systématique n'a été mise en place et très peu d'activités de suivi de la réutilisation ou de mesure de l'impact sont menées. La publication et la réutilisation des données restent soumises à diverses restrictions.
- ▶ **Les débutants.** Ces pays sont aux premiers stades de la maturité des données ouvertes ou ne se sont pas développés aussi rapidement que d'autres. Ils enregistrent des progrès limités en matière de politiques de données ouvertes et les portails, lorsqu'ils existent, nécessitent des serveurs et des ensembles de données. Les activités de suivi de la réutilisation ou de mesure de l'impact sont minimales, voire inexistantes, et ces pays font face à d'importantes difficultés pour assurer la qualité des données et adopter des normes telles que le profil DCAT-AP<sup>16</sup>.

Le tableau 2 représente la répartition de 35 pays européens sélectionnés<sup>17</sup> entre ces quatre groupes. Les pays marqués d'un astérisque (\*) ne font pas partie des 27 États membres de l'Union européenne.

---

15. DCAT-AP est une extension de DCAT (Data Catalogue), développée par la Commission européenne, qui vise à améliorer l'interopérabilité, la découvrabilité et la réutilisation des données ouvertes dans les catalogues européens. La conformité au profil d'application DCAT-AP implique d'évaluer dans quelle mesure les métadonnées s'alignent sur la norme DCAT-AP pour les ensembles de données du secteur public, et de mesurer les efforts déployés pour aider les éditeurs de données à respecter ces normes (Commission européenne, 2022 ; Portail européen de données, 2018 et 2019).

16. *Ibid.*

17. 35 pays, dont les 27 États membres de l'UE, trois pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) (Islande, Norvège, Suisse), quatre pays candidats (Albanie, Monténégro, Serbie, Ukraine) et la Bosnie-Herzégovine.

**Tableau 2 – Répartition de 35 pays européens en fonction du niveau de maturité de leurs données ouvertes**

Précurseurs (91 %-97 %)	Pays en accélération (87 %-90 %)	Suiveurs (66 %-82 %)	Débutants (18 %-63 %)
Chypre, Espagne, Estonie, France, Irlande, Italie, Pologne, Ukraine*	Danemark, Lituanie, Norvège*, République tchèque, Slovénie	Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Finlande, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Serbie*, Suède, Suisse*	Albanie*, Bosnie-Herzégovine*, Grèce, Islande, Lettonie, Malte, Monténégro*, République slovaque

Source : Commission européenne, 2022.

## 2.2. États parties présentant des initiatives de données ouvertes sur l'école

L'exercice de cartographie en ligne des initiatives en présence dans l'ensemble des États parties réalisé aux fins de cette étude a révélé une grande variété d'approches entre les pays européens en ce qui concerne la mise en œuvre d'initiatives de données ouvertes sur l'éducation. Sur les 48 pays examinés, seuls 19 proposent des initiatives de données ouvertes sur l'école proprement dites. D'autres partagent des indicateurs plus agrégés sur l'éducation avec le grand public. La répartition des pays entre ces deux catégories, à savoir les pays présentant des initiatives de données ouvertes sur l'éducation et ceux présentant des initiatives de données ouvertes sur l'école, plus spécifiquement, est indiquée dans le tableau 3 ci-dessous.

**Tableau 3 – Répartition des pays européens présentant des initiatives de données ouvertes sur l'éducation et des initiatives de données ouvertes sur l'école**

Pays présentant des initiatives de données ouvertes sur l'éducation (28)	Pays présentant des initiatives de données ouvertes sur l'école, plus spécifiquement (19)
Albanie, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Moldova, Monténégro, Portugal, République tchèque, Saint-Marin, Slovénie, Suisse, Türkiye	Allemagne, Espagne, France, Irlande, Islande, Italie, Kazakhstan, Liechtenstein, Lituanie, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République slovaque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Suède, Ukraine

Source : exercice de cartographie IPE-Unesco réalisé en septembre 2024.

Les principales caractéristiques des initiatives de données ouvertes sur l'école ainsi identifiées sont décrites plus en détail dans les chapitres suivants.

## Chapitre 3

# Principales caractéristiques des initiatives de données ouvertes sur l'école dans les États parties

Les initiatives de données ouvertes sur l'école varient de manière considérable selon les pays. Sur cette toile de fond, le chapitre 3 décrit les initiatives actuelles, en comparant les types de données, les sources, l'accessibilité et les publics, entre autres paramètres, et en analysant les similitudes et les différences. Il s'appuie sur les résultats de l'exercice de cartographie et de l'enquête menés en préparation du présent rapport.

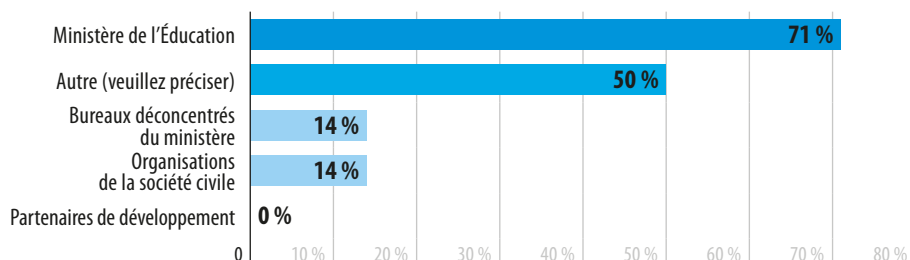
### 3.1. Sensibilisation, acteurs, durée et disponibilité

Les résultats suggèrent que, dans les États parties, la plupart des institutions ont travaillé avec ou connaissent les initiatives de données ouvertes sur l'école qui sont mises en œuvre ; parmi les personnes ayant répondu à l'enquête en ligne, 60 % ont indiqué connaître les initiatives de données ouvertes sur l'école déployées dans leurs pays respectifs. Sur les 40 % restants, 9 % ont indiqué que de telles initiatives étaient envisagées dans leur pays, 36 % ont signalé le contraire et 55 % n'en savaient rien. Ces différents niveaux de sensibilisation aux initiatives de données ouvertes sur l'école font écho au paysage contrasté observé entre les États parties, où des pays tels que la Finlande, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède ont établi des contextes de données ouvertes sur l'école plus matures, tandis que d'autres disposent de données moins détaillées ou essentiellement d'informations institutionnelles, sans indicateurs de performance détaillés.

Les ministères de l'Éducation sont les principaux acteurs à l'origine des initiatives de données ouvertes sur l'école, ainsi que l'ont confirmé 71 % des répondants à l'enquête. Viennent ensuite les autres organisations<sup>18</sup> (50 %), les bureaux déconcentrés du ministère (14 %) et les organisations de la société civile (14 %), comme en témoigne la figure 1.

18. Les personnes interrogées ont mentionné diverses autres organisations à l'origine d'initiatives de données ouvertes sur l'école. Le Centre national pour les technologies éducatives gère les données relatives à l'éducation en Arménie, sous l'égide du ministère de l'Éducation. En Autriche, les données relatives à l'éducation sont publiées par Statistik Austria ; en Belgique, ces données sont publiées par l'Inspection de l'éducation flamande, le Conseil flamand de l'enseignement supérieur (VLUHR) et l'Organisation d'accréditation néerlandaise-flamande (NVAO) ; et en République tchèque, l'Inspection de l'éducation tchèque supervise les données concernant la performance des établissements d'enseignement. L'Agence nationale finlandaise pour l'éducation (EDUFI) gère les statistiques du domaine de l'éducation. Le Comité lituanien pour le développement de la société de l'information y contribue également, et en Turquie, le Conseil de l'enseignement supérieur gère les initiatives en matière de données sur l'enseignement supérieur.

**Figure 1 – Organisation(s) développant des initiatives de données ouvertes sur l'école**



Source : résultats de l'enquête en ligne (2024).

En Angleterre (Royaume-Uni), par exemple, les données sur l'école sont fournies par deux portails principaux, [Get Information about Schools \(GIAS\)](#) et la [base de données National Pupil Database \(NPD\)](#), gérés par le ministère de l'Éducation (DfE). De même, les ministères de l'Éducation français (voir l'encadré 1 ci-dessous) et italien coordonnent des initiatives à grande échelle en matière de données ouvertes sur l'école, tandis que d'autres pays comme l'Estonie et la Finlande opèrent une consolidation des données à travers leurs bureaux et agences nationaux de la statistique.



### Encadré 1 – Étude de cas : le cas des données ouvertes sur l'école en France

Créée en 2021 en France, l'Administration ministérielle des données, des algorithmes et des codes sources (AMDAC) assure la supervision des données ouvertes sur l'école dans une perspective d'amélioration de la transparence et de l'accessibilité des données. Initialement lancée en 2016, il avait fallu attendre l'année 2020 pour que l'AMDAC satisfasse à l'ensemble des exigences réglementaires établies. La fonction vise à rendre les données relatives à l'éducation disponibles et compréhensibles pour le public. Une équipe de quatre personnes gère le traitement et la publication des données sur la plateforme [data.education.gouv.fr](https://data.education.gouv.fr), qui a été repensée en tenant compte des commentaires des utilisatrices et utilisateurs, de manière à améliorer l'accès et la qualité des données. La plateforme propose des visualisations, des cartes interactives et d'autres outils d'analyse des données.

Le plan d'action 2024-2027<sup>19</sup> vise à renforcer la gouvernance des données, à élargir les ensembles de données et à intégrer l'IA pour un accès convivial tout en développant des programmes de formation destinés à renforcer la maîtrise des données par le personnel éducatif et les élèves, à l'instar du programme « Des données de l'éducation à l'éducation aux données », qui bénéficie de la participation de divers partenaires, dont des universités.

19. « Plan d'action 2024-2027 pour une politique ambitieuse de la donnée au service de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports », [www.education.gouv.fr/le-plan-d-action-2024-2027-pour-une-politique-ambitieuse-de-la-donnee-au-service-de-l-education-340319](https://www.education.gouv.fr/le-plan-d-action-2024-2027-pour-une-politique-ambitieuse-de-la-donnee-au-service-de-l-education-340319), consulté le 27 juillet 2025.

Les principaux défis incluent la réticence initiale des contributeurs de données et le caractère limité du budget imparti à la production et à l'amélioration des données.

Parmi les risques majeurs, les médias pourraient établir des classements erronés sur la base de l'indice de position sociale (IPS), ce qui pourrait donner lieu à de mauvaises interprétations. Des efforts en faveur de la transparence ont été reconnus après la publication de l'IPS, ce qui souligne le principe selon lequel « les données appartiennent à la collectivité » et encourage la collaboration entre les régions dans une perspective de promotion des données ouvertes dans l'éducation.

Les plateformes de régions académiques les plus avancées en matière de production de données ouvertes incluent celles de l'Occitanie, de la Normandie et de la région Grand Est.

*Source : entretien avec des personnes représentant l'AMDAC, 24 juillet 2024.*

Dans les systèmes décentralisés tels que la Bosnie-Herzégovine, l'Allemagne, l'Islande (voir l'encadré 2 ci-dessous) et l'Espagne, nombreuses sont les autorités qui, à différents niveaux administratifs, contribuent aux pratiques en matière de données et influent sur ces dernières, ce qui rend plus difficiles l'harmonisation et la production de données à l'échelle nationale.



### **Encadré 2 – Étude de cas : l'approche de Reykjavik en matière de données ouvertes sur l'école**

Il y a plus de dix ans, un processus de décentralisation a été initié en Islande, au cours duquel la supervision des établissements scolaires a été transférée du ministère de l'Éducation aux différentes municipalités. Si la démarche a favorisé un contrôle accru au niveau local, nombre de municipalités ne disposaient pas des ressources nécessaires pour gérer et évaluer efficacement les données relatives à l'éducation, et il est donc devenu plus difficile de maintenir une supervision cohérente.

L'initiative vise à fournir des données complètes sur les populations d'élèves, les ratios enseignant/élèves et les listes d'attente pour les services préscolaires à Reykjavik. Les données ont vocation à appuyer la prise de décisions, à aider les responsables administratifs des établissements d'enseignement ainsi que le corps enseignant à améliorer leurs établissements, et à accroître la transparence du système. La centralisation des données sur l'école est absolument essentielle, en particulier au regard de la répartition inégale des ressources entre les municipalités islandaises. L'objectif est de rationaliser la gestion des données, et ainsi de favoriser de meilleures évaluations et des données cohérentes dans l'ensemble des écoles.

Initialement, les données étaient agrégées une fois par an à partir de bases de données, mais Reykjavik reçoit désormais des mises à jour en temps réel. La municipalité publie également des rapports d'enquête auprès des élèves et des parents et les partage avec les écoles. Une équipe restreinte de deux membres gère le stockage des données et bénéficie à cette fin de l'assistance technique des services de données de la ville de Reykjavik. Des outils analytiques tels que Power BI traitent les données et procèdent à leur présentation.

Le système de données ouvertes aide à identifier les problèmes de performance ou les préoccupations du personnel, ce qui permet aux écoles d'apporter un soutien opportun aux élèves. Il offre également un soutien dans les tâches administratives, telles que la gestion des listes d'attente pour les services préscolaires.

La décentralisation a suscité des controverses, en particulier en ce qui concerne les préoccupations relatives à la transparence du système éducatif islandais et le manque de données standardisées et comparables entre les municipalités. Beaucoup soutiennent que l'absence d'évaluations standardisées a abaissé le niveau d'attentes, comme en témoigne la baisse des résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) pour la municipalité. L'Association des enseignantes et enseignants s'est déclarée préoccupée par les examens standardisés et plaide pour des évaluations auxquelles l'enseignant-e pourra recourir selon sa propre appréciation. En outre, le suivi des élèves dans différents établissements et la collecte de données sur la diversité scolaire et l'enseignement des langues se sont avérés difficiles en raison de fichiers centraux incomplets. Les divergences entre les données s'expliquent par le fait que Statistics Iceland recueille des données directement auprès des établissements d'enseignement, sans passer par les municipalités.

Reykjavik envisage la mise en œuvre d'un système d'évaluation systématique au cours des trois prochaines années et la création d'un tableau de bord afin de superviser le bien-être des enfants, la performance du corps enseignant et les résultats scolaires. La municipalité aspire également à centraliser l'ensemble des données relatives à l'éducation en un même lieu de manière à en faciliter l'accès et la gestion.

Elle s'efforce en outre d'encourager les écoles à participer plus activement aux résultats des enquêtes menées auprès des élèves et des parents, en mettant en lumière la collaboration dans une perspective d'amélioration des environnements éducatifs.

*Source : entretien avec la personne responsable de l'équipe en charge des statistiques, de l'évaluation de la performance et de la qualité, et responsable adjointe du Bureau, Division de l'éducation et des loisirs, 29 août 2024.*

Sur les 14 États parties ayant déclaré qu'ils disposaient d'initiatives de données ouvertes sur l'école, 64 % ont précisé que des systèmes correspondants étaient en place depuis plus de dix ans<sup>20</sup>, ce qui témoigne d'un engagement de longue date en faveur de la transparence (voir la figure 2 ci-dessous). Pour d'autres, ces systèmes sont établis depuis cinq à dix ans<sup>21</sup> (21 %) ou depuis moins de cinq ans<sup>22</sup> (14 %).

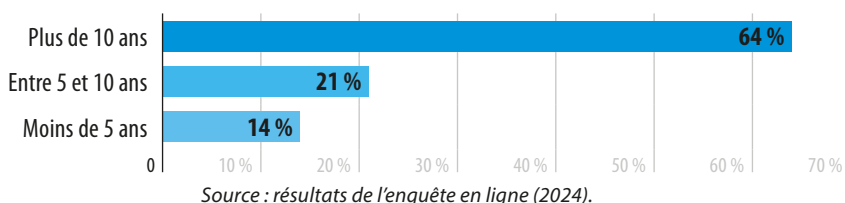
---

20. Arménie, Bosnie-Herzégovine, Danemark, Estonie, Finlande, Irlande, Lituanie et Türkiye.

21. Autriche et République tchèque.

22. Belgique et Géorgie.

**Figure 2 – Durée de publication des données ouvertes sur l'école dans les pays**



L'analyse des résultats de l'enquête révèle que 64 % des pays participants<sup>23</sup> ont déclaré avoir établi des exigences légales en faveur de la publication de données ouvertes sur l'école, le plus souvent intégrées dans la législation existante, ce qui contribue à renforcer la cohérence et la conformité dans la publication des données. Les autres pays (36 %) opèrent sans cadre juridique spécifique et s'appuient sur la participation des parties prenantes et la prise d'initiatives volontaires.

Des pays comme l'Angleterre (Royaume-Uni), la Finlande, l'Irlande et la Norvège illustrent cet engagement de long terme, avec des cadres en constante évolution qui favorisent une transparence et une responsabilité accrues ainsi qu'une meilleure réutilisation des données. En outre, de récentes initiatives telles que le système albanais d'information de gestion pour l'enseignement préuniversitaire (SMIP), lancé en 2022, témoignent d'un intérêt croissant pour l'adoption d'outils numériques permettant d'améliorer la disponibilité des données, même si ces outils ne permettent pas encore au public d'accéder aux données à l'échelle individuelle des établissements.

### 3.2. Diversité de la mise en œuvre des données ouvertes sur l'école

Alors que certains États parties sont considérés comme des précurseurs (Commission européenne, 2022) et s'appuient sur des politiques globales et des écosystèmes de données ouvertes sur l'école bien développés, d'autres sont considérés comme des débutants. Certains États parties, en particulier lorsqu'ils se conforment à la directive de l'Union européenne sur les données ouvertes, ont mis en place des écosystèmes élaborés de données ouvertes sur l'école. Les Pays-Bas fournissent par exemple des API pour l'accès aux données, permettant aux développeurs de créer des applications qui exploitent les données relatives à l'éducation auxquelles le public peut accéder. En Angleterre, la NPD propose un ensemble de données longitudinales pour chaque élève (à accès contrôlé) qui favorise une recherche détaillée en ce qui concerne les résultats scolaires. Les plateformes française [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr) et italienne [Portale unico dei dati della scuola](https://portale.unico.dei.dati.scuola.it) intègrent des indicateurs de performance et, dans certains cas, des informations financières. Le Skolverket suédois, quant à lui, donne un aperçu des résultats scolaires et des coûts associés aux niveaux de l'école et de la municipalité.

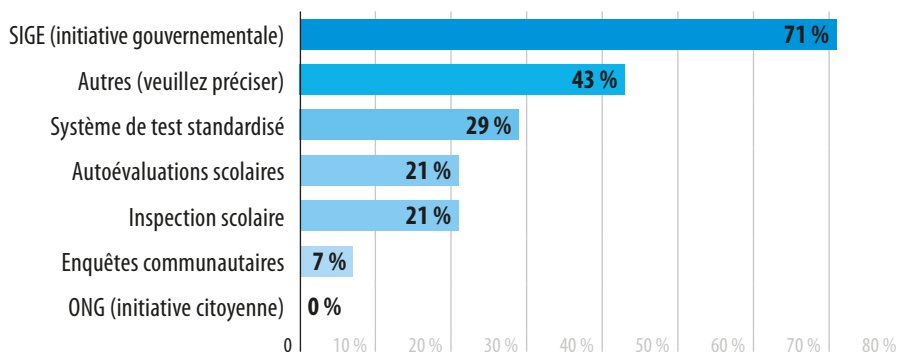
23. Y compris l'Arménie, la Belgique, le Danemark, l'Estonie, la Lituanie, la République tchèque et la Türkiye. En Autriche, le cadre juridique connexe a été finalisé en 2025.

Les pays se trouvant à un stade de développement précoce partagent uniquement des informations institutionnelles de base, dépourvues de toute analyse approfondie de la performance ou des ressources. D'autres disposent de bases de données statistiques nationales qui contiennent des données sur l'éducation mais manquent d'indicateurs de performance désagrégés au niveau de l'établissement ou de portails de données conviviaux dotés d'outils interactifs.

### 3.3. Collecte et publication de données ouvertes sur l'école

Les États parties qui ont pris part à l'enquête en ligne ont indiqué que les initiatives de SIGE menées par les gouvernements sont la principale source de données concernant l'école (71 % des réponses), comme le montre la figure 3 ci-dessous. La deuxième source la plus courante, retenue par 43 % des répondants, relève de la catégorie « Autres » qui comprend les systèmes de données nationaux<sup>24</sup>, les données fournies par les écoles<sup>25</sup> et les conseils d'accréditation et d'éducation<sup>26</sup>.

**Figure 3 – Données ouvertes sur l'école : les principales sources**



Source : résultats de l'enquête en ligne (2024).

Par conséquent, la plupart des données ouvertes sur l'école émanent d'initiatives menées par le gouvernement. Dans nombre de pays européens, l'obligation de faire rapport et les cadres juridiques garantissent une collecte de données fiable et cohérente. Les politiques irlandaises et italiennes en matière de données ouvertes exigent par exemple que les données relatives à l'éducation soient mises à disposition dans un format lisible par machine et régulièrement actualisées, tandis que le portail finlandais de statistiques sur l'éducation Vipunen met l'accent sur l'exactitude et la cohérence des données. En Angleterre, le portail GIAS propose des informations régulièrement mises à jour sur les types d'établissements, les structures de gouvernance et les antécédents institutionnels, complétées par des

24. KOSKI en Finlande, qui associe un registre national et un service de transfert de données concernant les droits d'études et les cursus d'études terminés ; il est également fait référence aux statistiques scolaires fédérales annuelles de l'Autriche combinées à d'autres bases de données.

25. En Türkiye, les écoles fournissent certaines données ; au Danemark, les rapports et les données sont transmis par les écoles et les autorités locales.

26. NVAO et VLUHR en Belgique.

rapports de l'Office for Standards in Education (Ofsted) et des données financières accessibles via des portails distincts. La NPD améliore ces offres en fournissant aux équipes de recherche accréditées des données détaillées et anonymisées pour chaque élève. Pour en savoir plus, voir l'encadré 3 ci-dessous.

Dans ce contexte, les sources de données sur les écoles primaires sont tirées d'initiatives gouvernementales, qui représentent 69 % des réponses. Les sources de type « autres », sélectionnées par 46 % des répondants, occupent la deuxième place. Le registre national KOSKI gère par exemple les données sur les droits d'études et les cursus d'études terminés en Finlande. La Türkiye utilise des données provenant directement des écoles, tandis que la Belgique recueille des données par l'intermédiaire de la NVAO et du VLUHR. L'Autriche recueille chaque année des statistiques sur les écoles au niveau fédéral et les intègre à d'autres bases de données, tandis qu'au Danemark, les rapports et les données sont transmis par les établissements scolaires et les autorités locales.

Dans des pays comme la Belgique et l'Estonie, d'autres données émanant des conseils d'accréditation, des enquêtes de satisfaction et des indicateurs de réussite sur le marché du travail enrichissent le paysage des données. D'autres pays (Autriche et Danemark, par exemple) combinent les données provenant des organismes publics, des établissements scolaires et des autorités locales ; d'autres encore, comme l'Ukraine et la Géorgie, se contentent généralement d'informations basiques sur les écoles, en ciblant des données telles que le nom, la localisation et les programmes, auxquelles sont combinées des données moins complètes sur la performance ou les finances.



### **Encadré 3 – Étude de cas : la plateforme anglaise Explore Education Statistics**

L'Angleterre publie des statistiques officielles sur l'éducation depuis plus de trente ans. En 2018, un projet de recherche sur les utilisatrices et utilisateurs a été lancé aux fins d'améliorer l'accessibilité des données et de comprendre les besoins de ces personnes. C'est ainsi qu'est née la plateforme Explore Education Statistics (EES), lancée en mars 2020 dans le contexte de la pandémie de covid-19. L'EES a été conçue pour améliorer la capacité du public d'accéder aux données sur l'éducation tout en rationalisant le processus de publication des données pour les spécialistes de la statistique. La plateforme a été conçue dans le droit fil du Code of Practice for Statistics, le code de pratiques sur les statistiques anglais. Elle répond à un double objectif : premièrement, rendre les données sur l'éducation plus accessibles aux utilisatrices et utilisateurs, en leur permettant de rechercher, d'explorer et d'extraire ces données sous différents formats ; deuxièmement, simplifier et accélérer le processus de publication pour les statisticiennes et statisticiens du ministère de l'Éducation. Les données présentées sur la plateforme proviennent directement des établissements, des autorités locales et d'autres prestataires en matière éducative, principalement sous forme de données administratives.

La plateforme est soutenue par 40 équipes d'analystes différentes dans l'ensemble du ministère, une équipe dédiée composée de 10 personnes à temps plein et 180 membres du personnel impliqués dans le traitement des données.

Plusieurs développements positifs sont à noter. La plateforme EES a amélioré l'efficacité en automatisant de nombreux aspects de la collecte et de la publication des données, réduisant ainsi le temps et les ressources nécessaires. Les utilisatrices et utilisateurs peuvent désormais accéder à un large éventail de données standardisées dans un format lisible par machine à partir d'une plateforme centralisée. Diverses parties prenantes, notamment les établissements, les autorités locales et les équipes de recherche, peuvent désormais parcourir les données avec plus d'aisance. Bien que la plateforme ait été globalement bien accueillie, les personnes habituées à des formats plus anciens tels que les feuilles de calcul Excel ou les PDF ont d'abord été réticentes. Toutefois, les processus continus de tests et de rétroaction auprès des utilisateurs ont permis d'améliorer à la fois les fonctionnalités et la facilité d'utilisation.

La plateforme s'est heurtée à différents écueils, notamment pour ce qui est de négocier la collecte de nouvelles données et d'obtenir des données auprès d'établissements d'enseignement privés, dont beaucoup assurent une gestion indépendante de leurs données. L'homogénéisation des pratiques de publication des données entre les différentes équipes au sein du ministère de l'Éducation a également nécessité une collaboration approfondie.

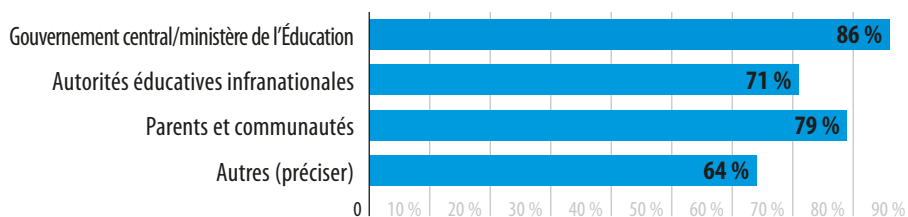
À l'avenir, les données devraient être intégrées en temps réel à partir des systèmes de gestion de l'école, permettant des mises à jour quotidiennes. De plus, la plateforme proposera bientôt une API qui permettra à d'autres ministères d'utiliser les données, et des outils de recherche fondés sur l'IA sont en cours d'étude dans le but d'améliorer encore l'expérience utilisateur. Outre ces innovations, la plateforme applique des mesures de contrôle de la divulgation afin de protéger les informations sensibles. Elle prend également en charge l'outil Compare School and College Performance, qui mesure le niveau de responsabilisation et permet d'effectuer des analyses comparatives et des comparaisons par rapport aux standards existants. Globalement, la plateforme EES marque une avancée significative en faveur des données sur l'éducation en Angleterre, qui, grâce à elle, deviennent plus accessibles et plus utiles pour un large éventail d'utilisatrices et utilisateurs.

*Source : entretien avec des personnes représentant la « Data insights and statistics », ministère de l'Éducation, 28 août 2024.*

### 3.4. Publics, diversité des types de données et disponibilité

Les résultats de l'enquête montrent que le gouvernement central ou les ministères de l'Éducation sont les principaux destinataires des données ouvertes sur l'école (86 % des réponses, voir la figure 4 ci-dessous), suivis par les autorités éducatives infranationales (71 %) et les parents/communautés (79 %). S'il est vrai que les responsables politiques des différents pays restent les principaux utilisateurs, les initiatives touchent désormais aussi les parents et les communautés locales, de même que les institutions éducatives, les équipes de recherche, les élèves et les établissements scolaires, les médias, les ONG, les entreprises et le grand public, qui utilisent eux aussi ces ensembles de données, bien que leur capacité à tirer parti de l'information présentée varie considérablement en fonction du pays.

**Figure 4 – Principaux publics des données ouvertes sur l'école**



Source : résultats de l'enquête en ligne (2024).

Les principaux types de données diffusées dans les États parties, synthétisés dans le tableau 4 ci-dessous, incluent le profil démographique des élèves ainsi que le nombre d'élèves inscrits, les données relatives aux infrastructures et installations scolaires, les données financières, les effectifs d'enseignant-es et leurs qualifications, ainsi que les indicateurs de performance des établissements.

Selon 63 % des répondants à l'enquête, ces ensembles de données sont généralement accessibles via des portails nationaux de données ouvertes, des bases de données sur l'éducation et des sites web institutionnels. Pourtant, la granularité, la fréquence et le potentiel de réutilisation des données diffèrent considérablement. Certains pays où les pratiques en matière de données ouvertes en sont encore à leurs balbutiements proposent principalement des informations institutionnelles de base ou des statistiques agrégées au niveau national, l'accès à des données détaillées à l'échelle de l'établissement d'enseignement étant limité.

D'autres, comme l'Azerbaïdjan et la République de Moldova, présentent les effectifs d'élèves inscrits, les effectifs d'enseignant-es ainsi que des indicateurs généraux, mais n'ont pas encore proposé d'indicateurs de performance plus nuancés ou d'informations contextuelles au niveau de l'établissement. Et sur l'ensemble des répondants à l'enquête, seuls 18 pays recueillent des données sur les établissements scolaires privés.

**Tableau 4 – Comparaison des types de données et de leur disponibilité**

Profil démographique et effectifs d'élèves inscrits (21)	Données financières (12)	Infrastructures et installations scolaires (20)	Effectifs et qualifications du corps enseignant (16)	Indicateurs de performance des établissements (15)
Allemagne, Autriche, Espagne, Estonie, France, Irlande, Islande, Italie, Kazakhstan, Liechtenstein, Lituanie, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République slovaque, Roumanie*, Royaume-Uni, Serbie, Suède, Ukraine**	Allemagne, France, Irlande, Italie, Liechtenstein, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suède, Ukraine	Allemagne, Espagne, Estonie, France, Irlande, Islande, Italie, Kazakhstan, Liechtenstein, Lituanie, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République slovaque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Suède, Ukraine	Allemagne, Espagne, France, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République slovaque, Royaume-Uni, Serbie, Suède, Ukraine	Allemagne, Belgique, France, Irlande, Italie, Kazakhstan, Liechtenstein, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République slovaque, Royaume-Uni, Suède, Ukraine

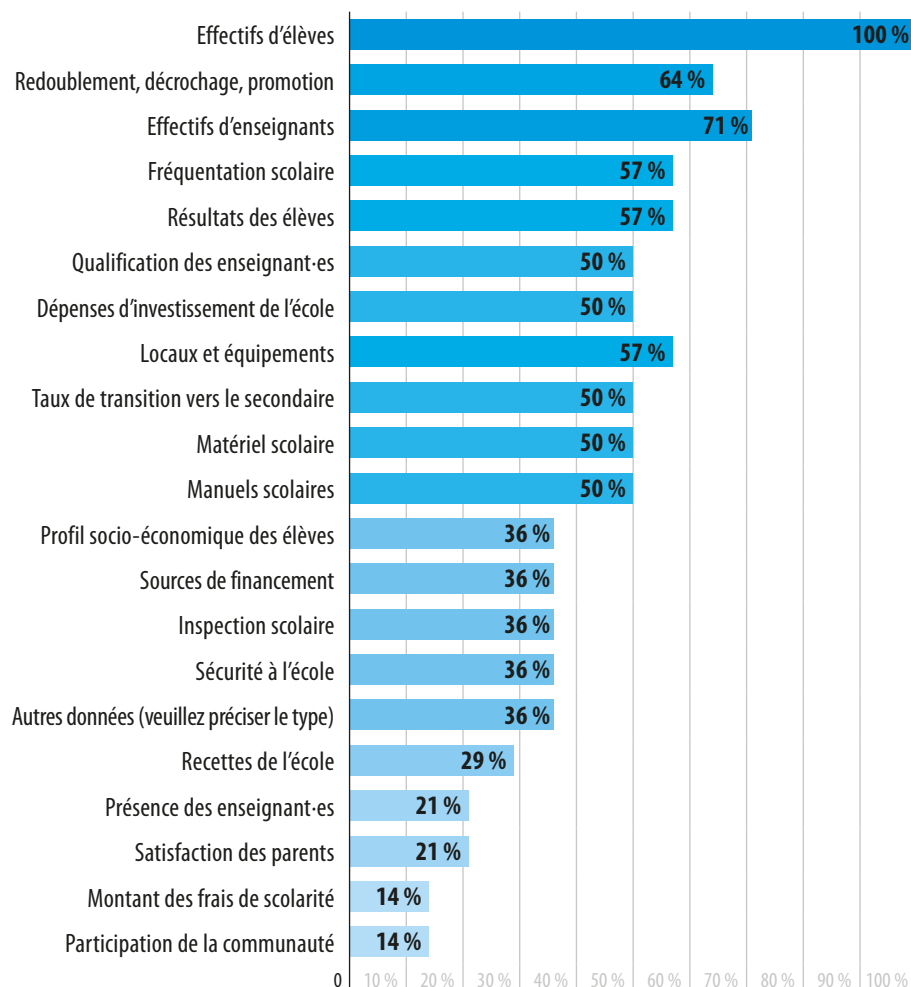
\* Les dernières données disponibles en ligne sont celles de l'année 2021.

\*\* Les informations disponibles concernent uniquement l'enseignement secondaire général.

Source : résultats de l'enquête et de la cartographie réalisées par l'IPE-Unesco en septembre 2024.

Sur l'ensemble des États parties ayant participé à l'enquête en ligne, tous partagent des données sur les effectifs d'élèves, ce qui en fait le type de données sur l'école le plus collecté et le plus accessible. En outre, les données concernant les effectifs d'enseignant-es ainsi que celles présentant les redoublements, le décrochage scolaire et la promotion sont largement privilégiés ; ainsi, 71 % et 64 % des pays, respectivement, estiment qu'elles représentent les principaux indicateurs à prendre en compte pour comprendre la performance des établissements et les résultats scolaires (voir la figure 5 ci-dessous).

**Figure 5 – Dimensions de la collecte de données ouvertes sur l'école**



Source : résultats de l'enquête en ligne (2024).

Au-delà de ces indicateurs clés, certains pays collectent des données supplémentaires ou plus spécialisées à l'échelle de l'établissement. L'Autriche, par exemple, va jusqu'à recueillir les adresses des établissements, le nombre de classes, les lieux de résidence des élèves et les emplacements de précédents et de

futurs établissements. Tous les six ans, la Belgique procède à des bilans complets des écoles et examine l'amélioration de la qualité, les pratiques pédagogiques, l'orientation et la politique du personnel, ainsi que la sécurité et l'inclusion des élèves. L'Estonie recueille des données sur la satisfaction des élèves et du corps enseignant, la taille des classes et la réussite sur le marché du travail. La Finlande collecte des informations sur les choix de langue et de matière, les données étant filtrées par type de prestataire de services éducatifs, en mettant davantage l'accent sur les prestataires que sur les écoles au niveau individuel.

Alors que certains pays, comme la Lituanie (voir l'encadré 4 ci-dessous pour plus d'informations) et le Luxembourg, produisent des données à l'échelle de l'établissement qui permettent des comparaisons et des analyses plus approfondies, d'autres se concentrent sur des agrégats nationaux ou régionaux principalement utilisés par les responsables politiques et les équipes de recherche plutôt que par les communautés locales ou les parents.

Dans des pays comme l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas et la Suède, les portails publics assurent un accès aisé à un large éventail d'indicateurs, parmi lesquels la performance, les dépenses et les données démographiques, en utilisant des outils de visualisation et des filtres permettant des analyses spécifiques.

La Suisse et l'Angleterre, quant à elles, intègrent des informations financières, des caractéristiques sur les établissements scolaires et, dans le cas de l'Angleterre, des données longitudinales pour chaque élève (à accès contrôlé) propices à la recherche.



#### **Encadré 4 – Étude de cas : l'initiative de données ouvertes sur l'école en Lituanie**

En 2020, dans le contexte de la pandémie de covid-19, la Lituanie a reconnu le besoin d'une gestion plus efficace des données. Le pays a par conséquent mis à jour sa loi sur les statistiques et mandaté Statistics Lithuania afin de gérer les données de l'État. En 2021, Statistics Lithuania est devenu l'instance centrale chargée d'aider les institutions publiques à ouvrir leurs données au public.

La création d'un tableau de bord public présentant les données ouvertes, en particulier les données provenant des écoles, a marqué une étape essentielle. Cette initiative a été lancée spontanément dans le sillage des expériences menées par des analystes de données de l'Agence nationale des données, qui cherchaient à identifier des formats de présentation des données ouvertes plus conviviaux et enrichissants que de simples ensembles de données. À travers le tableau de bord, il s'agissait essentiellement de se familiariser avec l'enregistrement, le stockage et la publication de données ouvertes et de découvrir comment il était possible de rendre les données plus attrayantes par le biais de la visualisation et des analyses.

La loi sur les statistiques officielles a été révisée en 2020 pour intégrer la gouvernance des données. Sous l'effet des amendements apportés en 2021, la loi a été mise en conformité avec le Data Act européen, qui établit des règles visant à favoriser l'ouverture accrue des données. En 2023, la loi a été élargie pour permettre aux institutions gouvernementales d'accéder aux microdonnées à des fins d'analyse.

L'Agence nationale pour l'éducation a collecté et stocké des données relatives à l'éducation, avec le soutien financier de la Commission européenne aux fins de développer l'accès aux données ouvertes. Les données ont été agrégées dans le State Data Lake, le lac de données national, une plateforme sécurisée de stockage qui utilise des langages de programmation Python et R et des outils de *business intelligence* (BI). La politique de la Lituanie en matière de données ouvertes autorise toute personne ou entité, y compris les entreprises, les particuliers ou les ONG, à demander l'accès aux données.

Les institutions gouvernementales prennent désormais des décisions en s'appuyant sur les données micro, ce qui permet une meilleure gouvernance et une transparence accrue. Le lac de données favorise un environnement autoréglementé, contribuant ainsi à augmenter la précision des données. L'accès du public aux données permet de prendre des mesures législatives mieux éclairées et favorise la responsabilité. Malgré les faibles retours des utilisateurs et utilisatrices et la lenteur de l'adoption par les médias, des outils de visualisation de données plus avancés sont progressivement adoptés, à l'instar des séries de données chronologiques et des graphiques, dans la présentation des données. L'Agence nationale des données propose chaque mois des tutoriels à l'intention des fonctionnaires de l'État, ce qui favorise le développement de petites équipes analytiques au sein des ministères et des agences.

Certains défis ont été identifiés, comme le temps consacré à la clarification des structures de données, qui est considérable. Différentes agences utilisent souvent des méthodologies variées pour établir les tableaux de bord, ce qui peut prêter à confusion. Le manque d'accès centralisé aux tableaux de bord et le risque potentiel d'atteinte à la réputation posent également des difficultés. Pour être en mesure de gérer la demande, l'agence s'est lancée avec prudence dans la promotion des données ouvertes.

La plateforme a intégré des technologies d'IA comme GPT 3.5 et 4.0 d'OpenAI, bien que des considérations éthiques empêchent une utilisation pleine et entière de ces outils. L'agence développe également un catalogue public de métadonnées afin d'améliorer la transparence des données. En outre, la Lituanie a mis au point un autre tableau de bord de données sur les écoles, le RSVIS, qui propose des analyses sur le corps enseignant, les élèves et les ressources. Ces efforts témoignent de l'attachement de la Lituanie à améliorer l'accessibilité et la transparence des données. L'Agence nationale des données continue d'encourager l'utilisation des données en maintenant des quotas mensuels pour l'ouverture de nouveaux ensembles de données.

*Source : entretien avec des personnes représentant l'Agence nationale des données, 23 juillet 2024.*

La fréquence de mise à jour des données varie sensiblement entre les pays. La plupart des États parties qui ont pris part à l'enquête (57 %) collectent des données sur les écoles sur une base annuelle. Ils sont à peine 23 % à collecter des données à intervalles plus rapprochés, pour certains deux fois par an ou tous les mois. Les annuaires statistiques sont la méthode la plus courante de publication

des données sur l'école (71 % des pays répondants), suivis par des stratégies alternatives (57 %) telles que les cartes et sites web interactifs accessibles au grand public, les rapports ou les plateformes numériques, et enfin les tableaux de bord des écoles en ligne (14 %) et les panneaux d'affichage présents dans les établissements (7 %). Des systèmes plus élaborés, comme en Finlande, en Italie, aux Pays-Bas et en Suède, proposent des tableaux de bord interactifs, des API et des mises à jour en temps utile qui permettent une interaction et une réutilisation plus sophistiquées des données. Dans certains pays, en revanche, les systèmes restent statiques ou fragmentés, avec des possibilités limitées en termes de comparabilité et de convivialité.

### 3.5. Comparabilité des données

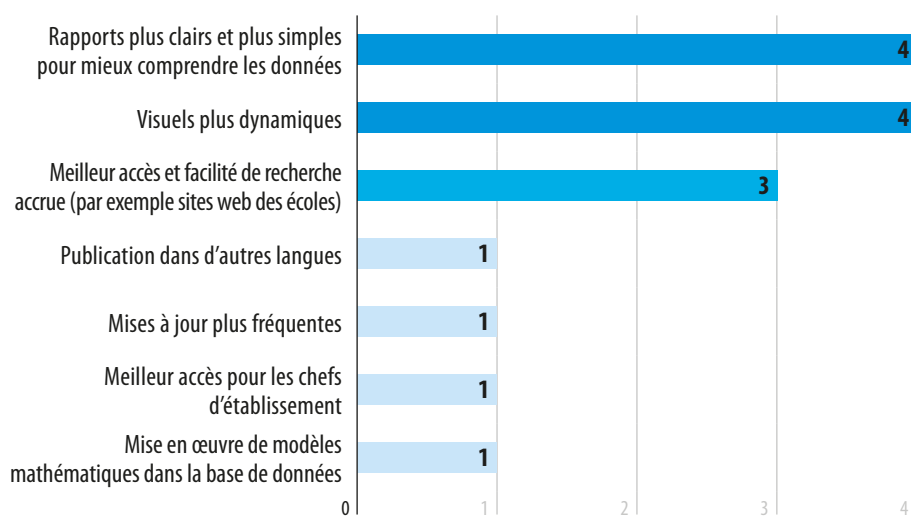
L'analyse montre que tous les pays ayant répondu à l'enquête proposent des comparaisons entre les écoles d'un même secteur scolaire. La plupart d'entre eux (90 %) permettent des comparaisons entre des établissements similaires ; 80 % proposent des comparaisons d'une année à l'autre afin de suivre les progrès des écoles au niveau individuel. Certains pays (50 %) établissent des comparaisons au regard des normes établies. La France offre un cas intéressant car elle s'appuie sur un IPS, qui permet de comparer des écoles affichant des caractéristiques socio-éducatives similaires. La Finlande est le seul pays qui limite les comparaisons aux données au niveau des élèves et à des sujets spécifiques pour des raisons de confidentialité. Dans le cas de l'Irlande, le système dirige lui-même les comparaisons afin d'éviter la création de classements entre les établissements.

Dans de nombreux pays, les responsables d'établissement, les parents et les médias sont de plus en plus intéressés par une formation leur permettant d'interpréter les données de manière précise et responsable, et des idées sont proposées dans le but d'élargir les programmes actuels de renforcement des capacités. Selon les résultats de l'enquête, les programmes de formation à l'utilisation des données restent en effet limités, seuls 42 % des répondants ayant évoqué l'existence de tels programmes au profit des responsables d'établissement, 33 % au profit du corps enseignant et 17 % au profit des parents et des communautés.

La figure 6 ci-après reprend certaines suggestions d'amélioration soumises par les pays participants dans le contexte des données sur l'école.

Pour ce qui concerne l'efficacité des données ouvertes sur l'école, les principaux éléments identifiés sont l'intelligibilité, la capacité de produire des données exactes et pertinentes, l'accessibilité, et enfin la capacité de l'école, d'une part, et des parents et des communautés, d'autre part, à agir sur la base de l'information. La volonté politique a également été mentionnée au rang des facteurs influant sur l'efficacité des données ouvertes sur l'école.

**Figure 6 – Pistes d’amélioration concernant les données ouvertes sur l’école**



Source : résultats de l'enquête en ligne (2024).

### 3.6. Impact des cadres politiques

De manière générale, les pays qui appliquent des politiques avancées en matière de données ouvertes, y compris dans le domaine de l'éducation, comme la Finlande, font montre d'une meilleure coordination entre les niveaux de gouvernement ainsi que de pratiques de publication de données plus solides. Ces environnements sont propices non seulement pour les responsables politiques, mais aussi pour les acteurs communautaires, les parents et les ONG qui s'efforcent de comprendre les données sur l'éducation et d'agir en conséquence. Généralement, les modes de publication des données sont alors particulièrement qualitatifs, ils respectent les normes de façon scrupuleuse et offrent un niveau élevé d'interaction et de réutilisation des données.

Parmi les données ouvertes sur l'école les plus critiques pour améliorer la transparence et la responsabilité, on trouve la participation de la communauté et la fréquentation scolaire, suivies par les effectifs et les qualifications des enseignant-es, la satisfaction des parents, l'inspection scolaire, la sécurité à l'école, et enfin les installations et le matériel scolaires. La plupart des répondants (86 %) s'accordent à dire que le fait de disposer de données ouvertes sur l'école améliore de manière considérable la gestion de l'établissement. D'autres (76 %) soulignent en outre que les données ouvertes sur l'école permettent aux citoyennes et citoyens d'évaluer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, ce qui en fait le deuxième avantage le plus intéressant. Enfin, l'intérêt de ces données pour vérifier la suffisance des installations et la disponibilité des équipements arrive en troisième position (66 %).

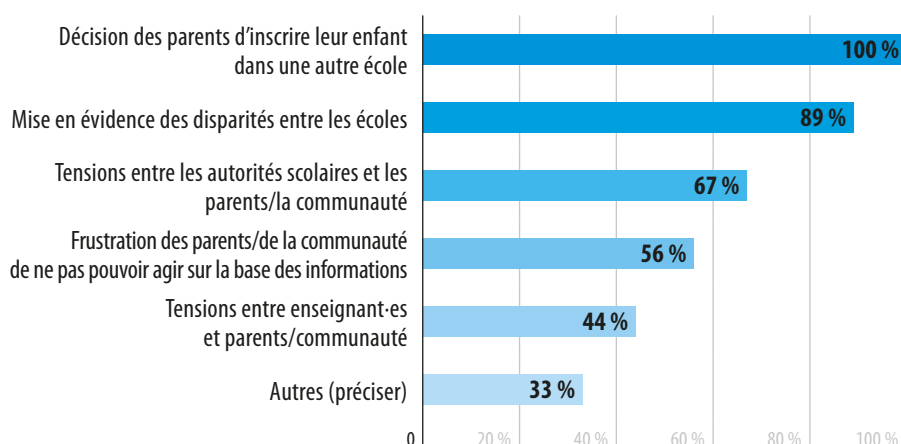
Comme l'ont confirmé les répondants, les facteurs d'influence qui soutiennent leurs actions en faveur des données ouvertes sur l'école sont avant tout les exigences législatives, suivies par les initiatives politiques, les liens de financement, la transparence et la gestion locale/le contrôle public. D'autres facteurs d'influence, tels que l'accent mis par l'Irlande sur la gestion fondée sur la connaissance ou l'intégration des API par les Pays-Bas et la Belgique, reflètent un intérêt croissant en faveur d'une portée et d'une facilité d'utilisation accrues des données.

### 3.7. Risques perçus dans la publication de données ouvertes sur l'école

Malgré une diversité et une accessibilité accrues, les données ouvertes sur l'école continuent de soulever certaines préoccupations en matière de respect de la vie privée, de mésusage et d'effets non intentionnels. La plupart des participants à l'enquête en ligne (71 %) estiment que certains types de données, comme les données qui permettent d'identifier personnellement les élèves et les enseignant-es, les données liées aux notes (20 %) qui pourraient avoir un impact négatif sur les élèves et les données menant à des comparaisons entre les écoles (7 %), devraient rester fermées de manière à prévenir les abus. Pour l'ensemble des répondants à l'enquête, le fait que les données ainsi publiées puissent inciter les parents à choisir d'inscrire leurs enfants dans un autre établissement constitue le risque principal (voir la figure 7 ci-dessous). En outre, quelque 89 % des personnes interrogées craignent que les données accessibles au public ne mettent en évidence des disparités en matière de ressources, de performances ou de résultats, ce qui pourrait aboutir à une stigmatisation ou soulever d'autres défis pour les écoles moins performantes. Comme le montrent ces résultats, les pays répondants considèrent que les données ouvertes sur l'école pourraient involontairement éloigner les parents des écoles qui apparaissent comme moins compétitives ou qui semblent manquer de moyens, ce qui pourrait creuser les inégalités entre établissements.

Les autres risques mentionnés sont les tensions potentielles parmi les parents et la communauté, qui pourraient manifester de la frustration quant aux résultats publiés et quant à leur capacité à agir sur la base des informations partagées, les préoccupations en matière de confidentialité et de mésusage des données (y compris par les mouvements populistes), et le danger de rapporter les résultats scolaires à de simples indicateurs, ignorant ainsi d'autres facteurs qualitatifs tels que la culture scolaire ou le bien-être des élèves. Enfin, s'il est largement admis que les données ouvertes sur l'école peuvent promouvoir la transparence, certains insistent néanmoins sur la nécessité d'une gestion prudente afin d'éviter des effets non intentionnels tels que la mise en évidence des disparités entre les établissements ou l'incitation à une prise de décision biaisée chez les parents.

**Figure 7 – Risques perçus dans la publication de données ouvertes sur l'école**



Source : résultats de l'enquête en ligne (2024).

Enfin, les personnes interrogées ont apporté un éclairage supplémentaire sur les données ouvertes sur l'école, soulignant qu'il était important de faire la distinction entre les données accessibles au public et les données à accès limité sur les écoles au niveau individuel, sur les élèves et sur le personnel enseignant, tout en veillant au respect de la réglementation sur la protection de la vie privée. Les données publiques sont considérées comme un outil permettant d'améliorer la qualité et la gestion de l'éducation, en s'appuyant sur des plateformes qui proposent une représentation graphique des données afin d'appuyer la prise de décision. Les données ouvertes sur l'école sont également appréhendées comme un moyen de surveiller le fonctionnement des écoles et de garantir la responsabilité, en particulier dans les cas où la supervision directe diminue. La transparence est mise en lumière comme un puissant levier pour lutter contre la corruption, en dépit des risques potentiels. Certains commentaires soulignent également la nécessité de tenir dûment compte de la taille de la population et de la capacité institutionnelle dans le cadre des efforts d'harmonisation avec les normes internationales, et d'autres suggèrent que les données ouvertes sur l'école pourraient être améliorées en intégrant des évaluations du bien-être des élèves afin de fournir une vue plus complète de la qualité des établissements.

## Chapitre 4

# Facteurs influençant le développement d'initiatives de données ouvertes sur l'école et bonnes pratiques en la matière

L'analyse documentaire et la cartographie des approches adoptées par les États parties révèlent une importante variabilité au niveau des initiatives de données ouvertes sur l'école, celles-ci étant influencées par les politiques nationales, les capacités et ressources technologiques, l'engagement des parties prenantes et les besoins éducatifs spécifiques, comme détaillé dans ce quatrième chapitre.

### 4.1. Cadres politiques et réglementaires

La présence de cadres politiques et réglementaires est un facteur déterminant dans l'adoption et la mise en œuvre d'initiatives de données ouvertes sur l'école. Dans près de 70 % des pays répondants, des exigences légales réglementent les données ouvertes sur l'école, ce qui traduit une approche structurée et de long terme.

Ainsi, les pays qui mettent en œuvre des politiques découlant de réglementations telles que la directive européenne sur les données ouvertes sont plus susceptibles de se conformer aux exigences en matière de données ouvertes concernant la donnée publique, y compris les données relatives à l'éducation. Ces politiques, y compris les cadres politiques et réglementaires adoptés à l'échelon national, imposent de publier les données et fournissent des orientations en ce qui concerne leur réutilisation et leur accessibilité. La directive de l'Union européenne a encouragé certains États membres comme la France et l'Allemagne à mettre en place des politiques globales en faveur du partage et de la réutilisation des données, ce qui a ainsi contribué à une standardisation des pratiques en matière de données ouvertes dans toute l'Union européenne. Au niveau national, la politique italienne en matière de données ouvertes se conforme au Code de l'administration numérique, qui définit des principes directeurs concernant la numérisation de l'administration publique, y compris la gestion et la diffusion des données ouvertes. Cette approche implique un cadre politique structuré, aligné sur la réglementation de l'Union européenne en matière de données ouvertes, en particulier dans le domaine de l'éducation.

L'approche inclusive et collaborative adoptée en Estonie en ce qui concerne la formulation et la mise en œuvre de politiques de données ouvertes est à souligner, mais de plus amples efforts sont attendus au niveau des écoles. Le pays associe diverses parties prenantes à l'élaboration de sa stratégie de données ouvertes, notamment des organismes gouvernementaux, des participants du secteur privé ainsi que la société civile. L'Angleterre est elle aussi reconnue pour ses pratiques en matière de données ouvertes, et ce en raison de la démarche globale adoptée à l'égard de la disponibilité et de l'accessibilité des données. Le pays a mis en œuvre des politiques établissant le principe des données « ouvertes par défaut », qui consiste à mettre à la disposition du public les données sur l'éducation telles que les indicateurs de performance des écoles, les résultats aux examens et les éléments de financement au travers de plateformes comme le [GIAS](#) et la base de données NPD. La plateforme GIAS fournit des données complètes concernant la localisation, les types et les coordonnées des établissements, tandis que les tableaux de performance des écoles présentent des données détaillées sur les performances, y compris les résultats aux examens et la mesure des progrès réalisés.

Certains pays ont pris des mesures pour renforcer leurs politiques. La Bulgarie assure ainsi la cohérence et la standardisation des données à travers une réglementation claire qui oblige à publier les données relatives à l'éducation. En Pologne, la Chancellerie du Premier ministre collabore avec divers ministères afin d'identifier des ensembles de données de grande valeur et elle s'efforce de parvenir à une diffusion plus structurée et opportune des données à travers la mise en place d'« échéanciers d'ouverture des données » ainsi que d'un plan de développement des API.

Toutefois, certains pays manquent encore de cadres politiques globaux ou rencontrent des difficultés pour assurer une publication systématique des données à l'échelle individuelle des établissements. Dans d'autres, les données se limitent à des indicateurs généraux sans obligation légale d'approfondir ou de mettre à jour fréquemment les informations. De même, les responsabilités au niveau local ou cantonal, comme dans le cas précédemment cité de la Bosnie-Herzégovine, compliquent les efforts visant à établir des politiques uniformes en matière de données, ce qui entrave la mise en conformité des politiques nationales.

## 4.2. Qualité des données et conformité aux normes

La qualité et la standardisation des données ouvertes sur l'école sont deux critères essentiels pour garantir leur efficacité. Des pays comme la Finlande, avec son portail de statistiques sur l'éducation Vipunen, privilégient l'exactitude et la cohérence des données. Le portail fournit des données détaillées et de haute qualité sur divers indicateurs de l'éducation, qui sont régulièrement mises à jour et accessibles dans des formats variés.

Nombre de pays, dont la République tchèque et l'Irlande, ont pris des mesures pour améliorer la qualité en procédant à des examens périodiques, en établissant des normes de métadonnées et en proposant des formats lisibles par machine. En Estonie, l'adoption de la loi sur l'accès à l'information publique et le Livre vert sur les données ouvertes publiques lisibles par machine encouragent une amélioration continue.

Pourtant, plusieurs défis subsistent. La fragmentation, qui implique que les données sur l'éducation peuvent être décentralisées au niveau des régions, rend la standardisation difficile. Dans certains pays, des données sont disponibles mais manquent de systématisation au niveau des établissements d'enseignement. Dans d'autres, des problèmes se posent en termes d'ensembles de données incomplets, d'indicateurs de performance limités ou de mises à jour irrégulières. Dans bien des cas, pour remédier à ces lacunes, des structures de gouvernance plus claires doivent donc être établies et les capacités renforcées, de sorte que les données puissent être recueillies et gérées dans le respect des normes convenues.

### **4.3. Infrastructures technologiques et gestion des données**

Pour gérer et diffuser efficacement les données sur l'éducation, il est important de disposer d'infrastructures technologiques adéquates. Les Pays-Bas ont par exemple lancé une API pour l'éducation ouverte destinée à faciliter l'accès aux données liées à l'éducation. En facilitant l'accès par programme, cette API améliore l'aisance d'utilisation des données et favorise l'innovation. De même, la base de données NPD en Angleterre fournit un ensemble complet de données longitudinales sur les élèves, reposant sur une infrastructure de technologie de l'information bien développée. Elle facilite également les connexions avec d'autres portails pertinents et assure une gestion sécurisée et efficace des données. La Finlande suit la même tendance : son infrastructure avancée permet un traitement sécurisé, détaillé et longitudinal des données. De même, des systèmes tels que le portail luxembourgeois des statistiques de l'éducation Edustat et le Portail de données ouvertes de la Slovénie (OPSI) offrent des interfaces conviviales, des formats ouverts et des API, qui garantissent la cohérence et l'accessibilité des données.

Comme indiqué précédemment, certains pays sont aux prises avec des ressources technologiques dépassées ou insuffisantes. Certains introduisent de nouvelles initiatives en matière de données, à l'instar de la plateforme SMIP en Albanie, mais l'interaction numérique proposée demeure limitée en raison de la saisie manuelle des données et du manque d'interfaces avec les organismes d'évaluation de la qualité. Les portails créés en Andorre et en République de Moldova se heurtent également à des difficultés en termes de facilité d'utilisation et de fréquence de mise à jour, et les efforts déployés en Azerbaïdjan restent principalement à l'échelon national, sans données détaillées à l'échelle individuelle des établissements scolaires. Il est essentiel de veiller à la fiabilité et à la convivialité des plateformes technologiques, comme on l'a vu au Danemark et en Estonie, où les tableaux de bord et les outils interactifs améliorent l'implication des utilisatrices et utilisateurs et l'utilité des données.

### **4.4. Évolution technologique et autres domaines d'innovation**

Certains États parties adoptent des technologies avancées telles que les API et les formats lisibles par machine pour améliorer l'accessibilité et la réutilisation des données. Le recours à l'IA et aux chatbots représente une autre innovation importante. Les Pays-Bas offrent un exemple concret du recours à ces technologies

dans le but de faciliter la création de nouveaux outils et plateformes numériques. Ces technologies offrent des expériences d'apprentissage personnalisées, elles fournissent une rétroaction en temps réel et soutiennent les processus administratifs au sein des établissements d'enseignement. Des entretiens avec des représentant-es d'États parties (France, Islande, Lituanie, Royaume-Uni et Serbie) ont révélé un intérêt croissant pour l'adoption de ces technologies dans le but de favoriser un environnement éducatif plus transparent et davantage axé sur les données.

On observe en outre une tendance croissante vers des approches collaboratives et des politiques « ouvertes par défaut ». L'ouverture par défaut consiste, pour un gouvernement, à rendre ses données accessibles au public par défaut, à moins d'une justification valable montrant que la divulgation pourrait nuire à un intérêt public supérieur. Des pays comme la Belgique et Chypre soulignent l'importance de l'ouverture par défaut et de la collaboration avec la communauté pour améliorer la transparence et la responsabilité dans l'éducation, mettant également en lumière une tendance vers des écosystèmes de données plus participatifs. Certains pays commencent à intégrer les données sur l'éducation à des ensembles de données sociales, sanitaires et économiques plus grands, offrant ainsi une vision plus globale des facteurs qui influencent la réussite scolaire. En Suède, par exemple, le fait de combiner des données sur l'éducation avec des indicateurs sociaux plus larges permet d'analyser de manière globale les résultats scolaires. Des pays comme la France ou l'Estonie envisagent d'améliorer la facilité d'utilisation des données et la maîtrise des données par le grand public dans le cadre de leurs stratégies numériques. Malgré les contraintes d'infrastructure ou de capacité rencontrées dans certains contextes, ces innovations technologiques et politiques suggèrent une évolution mondiale vers des pratiques de données ouvertes sur l'école plus intégrées, axées sur l'utilisateur et tournées vers l'avenir.

#### **4.5. Engagement des parties prenantes et implication de la communauté**

Dans le cadre des initiatives de données ouvertes sur l'école, l'intervention de diverses parties prenantes est essentielle. En Irlande, la mise en place d'un réseau d'agents de liaison pour les données ouvertes au sein des organismes du service public a contribué à promouvoir la publication et l'utilisation des données ouvertes, en veillant à ce que ces données répondent aux besoins des différents utilisateurs. Ces agents jouent un rôle clé dans la promotion d'une culture de transparence et de collaboration au sein du secteur de l'éducation. L'initiative allemande DatenmachenSchule intègre des données ouvertes dans les programmes d'études afin de promouvoir la maîtrise des données chez les élèves. Elle offre ainsi au corps enseignant des ressources et des outils permettant d'intégrer des données ouvertes dans les cours, ce qui permet aux élèves de développer un sens critique et de comprendre l'importance des données, et donc d'acquérir cette maîtrise des données. L'approche belge offre un autre exemple, l'accent étant mis sur les pratiques « ouvertes par défaut » et la collaboration avec la communauté, de même que l'Estonie et sa stratégie inclusive, qui implique les organismes gouvernementaux, le secteur privé et la société civile dans l'élaboration des politiques.

Dans d'autres contextes toutefois, la participation limitée des parties prenantes entrave une mise en œuvre efficace. Ainsi, les initiatives de données sur l'école engagées par des ONG ne bénéficient pas du soutien du gouvernement, ce qui peut nuire à leur cohérence, à leur visibilité et à leur impact à long terme (voir le cas de la Serbie dans l'encadré 5 ci-dessous).

De même, le manque de capacités et de sensibilisation des fonctionnaires peut entraver l'adoption et l'utilisation efficace des données disponibles. Mobiliser un plus large éventail d'utilisatrices et utilisateurs – parents, éducatrices et éducateurs, autorités locales et société civile – contribue à instaurer la confiance, à améliorer la maîtrise des données et à garantir que les données répondent aux besoins du monde réel.



### **Encadré 5 – Étude de cas : l'initiative de données ouvertes sur l'école en Serbie**

Le conflit en cours entre l'Ukraine et la Russie a obligé près de 50 000 familles ukrainiennes et russes à émigrer vers la Serbie ; beaucoup d'entre elles ont des enfants en âge de fréquenter l'école. Compte tenu du manque d'informations concernant le système éducatif serbe, deux migrants ont fondé le projet « Écoles de Serbie » dans l'objectif de fournir à ces familles des informations fiables et complètes sur les questions d'éducation. Initialement conçue dans un but lucratif, l'action a pris un caractère bénévole pour aider les familles migrantes à s'orienter dans les méandres du système scolaire serbe.

Le principal objectif de cette initiative est d'aider les familles migrantes à accéder à des informations fiables et détaillées au sujet des écoles et du système éducatif serbe en général, en veillant particulièrement à rendre ces informations compréhensibles et accessibles. La plateforme s'appuie sur des données officielles du ministère serbe de l'Éducation, qu'elle complète au travers d'entretiens avec des responsables serbes, de rapports et d'informations tirées du nettoyage des données assisté par IA. Malgré les difficultés liées à la qualité des données officielles, les outils d'IA ont joué un rôle déterminant dans le traitement des informations disponibles. L'initiative est totalement autofinancée et gérée par deux membres de l'équipe principale, dont un se concentre sur l'analyse des données et le site web et l'autre sur la recherche qualitative et le conseil.

La plateforme présente plusieurs avantages, en particulier pour les familles migrantes, auxquelles elle fournit une ressource fiable pour mieux comprendre et sélectionner les établissements appropriés. L'outil soutient également les écoles privées en les aidant à gagner en visibilité auprès des familles. Alors que le site a reçu des commentaires positifs, l'initiative se heurte à des défis en raison de la qualité limitée des données et de la lenteur des réponses des instituts éducatifs serbes insuffisamment financés.

Ces défis incluent la mauvaise qualité des données, la lenteur de la collaboration avec les responsables serbes et la nature politiquement sensible de la situation des migrants en raison de la guerre en cours. Du côté des fondateurs, l'établissement de liens avec le gouvernement fédéral s'est avéré difficile et seuls des contacts avec les administrations locales ont pu être établis.

L'initiative prévoit d'améliorer son système cartographique, probablement en intégrant les rapports d'inspection scolaire et en élargissant son contenu. Les deux partenaires envisagent également de proposer des services tels que l'analyse de données au ministère serbe de l'Éducation, dans la perspective d'améliorer la compréhension générale du paysage éducatif.

Source : entretien avec l'équipe de l'initiative « Écoles de Serbie », 26 juillet 2024.

## 4.6. Suivi et évaluation de l'impact

Pour assurer une amélioration continue, il est essentiel d'opérer un suivi de l'impact des initiatives de données ouvertes sur l'école et d'en évaluer les résultats. L'Irlande utilise un outil fondé sur les indicateurs clés de performance (*key performance indicators* – KPI) qui permet aux organismes publics de suivre l'utilisation, la qualité et l'actualité des ensembles de données, et donc d'évaluer l'efficacité de leurs initiatives de données ouvertes au fil du temps. Cet outil contribue au maintien de normes élevées et garantit la pertinence et l'utilité des données dans le cadre de la prise de décision. En Estonie, le cadre sur les données ouvertes met l'accent sur le suivi et l'amélioration continus, garantissant ainsi que les données conservent leur pertinence et leur utilité au fil du temps. Dans de nombreux pays, cependant, le suivi de l'impact se limite principalement à suivre la typologie des utilisateurs et utilisatrices et des données consultées, plutôt que leur impact sur l'élaboration des politiques et la gestion des performances.

Certains pays fournissent par exemple des informations mais ne disposent pas de mécanisme structuré permettant d'évaluer si les données éclairent la prise de décisions ou améliorent la performance des écoles. Dans d'autres cas, la mise à disposition de tableaux de bord conviviaux ne permet pas de suivre explicitement dans quelle mesure les informations entraînent une réorientation des politiques. Au fur et à mesure de l'évolution des initiatives, l'intégration de cadres d'évaluation pourrait aider les pays à identifier ce qui fonctionne et à orienter les ajustements politiques et les investissements futurs.

## Chapitre 5

# Défis et obstacles communs à la mise en œuvre des initiatives de données ouvertes sur l'école

Le chapitre 5 met en lumière les principaux défis posés par la mise en œuvre de politiques de données ouvertes sur l'école et partage les meilleures pratiques en matière de conception et de mise en œuvre de politiques de données ouvertes efficaces dans la région européenne.

### 5.1. Structures de gouvernance décentralisée

Des pays comme l'Allemagne, l'Islande, l'Italie et l'Espagne sont confrontés à des défis liés à la gouvernance décentralisée et à la mise en œuvre de stratégies uniformes en matière de données ouvertes. En Allemagne, les responsabilités associées au service public numérique sont réparties entre les 16 Länder. Cette fragmentation pose des défis pour la standardisation et la simplification des pratiques en matière de données ouvertes, en particulier dans le domaine de l'éducation<sup>27</sup>. Les progrès limités de l'Allemagne à cet égard ont également été attribués à l'absence d'instance centrale assurant la coordination en matière de données ouvertes ainsi qu'au peu de sensibilisation du public et à l'utilisation limitée des ensembles de données ouvertes<sup>28</sup>. Les cas de la Bosnie-Herzégovine, de l'Espagne et de l'Islande illustrent dans quelle mesure une organisation administrative territoriale peut influencer sur l'harmonisation de la collecte et de la diffusion de données standardisées. Dans d'autres contextes, les données restent au niveau national ou à des niveaux agrégés sans ventilation spécifique à l'échelle des établissements d'enseignement, ce qui complique encore les efforts d'harmonisation et de comparaison des données entre les régions ou les unités administratives.

### 5.2. Qualité des données et standardisation

Dans bon nombre de pays, des problèmes tels que la mauvaise fiabilité, les ensembles de données incomplets, le manque de standardisation et les mises à jour peu fréquentes affectent la qualité des données publiées, ce qui se répercute

27. Voir [www.dw.com/en/germany-and-digitalization-why-cant-europes-richest-country-get-up-to-speed/a-58273979](http://www.dw.com/en/germany-and-digitalization-why-cant-europes-richest-country-get-up-to-speed/a-58273979), consulté le 30 juillet 2025.

28. *Ibid.*

sur la facilité d'utilisation. Certains pays sont aux prises avec une gouvernance des données inadéquate, des politiques insuffisamment appliquées et l'absence de portails de données conviviaux.

Bien que l'Autriche et la République tchèque disposent d'informations générales sur les établissements d'enseignement, le manque de données et d'indicateurs de performance à l'échelle individuelle des établissements empêche une analyse plus approfondie. Le Portugal et la Croatie proposent divers ensembles de données, mais la nécessité d'une recherche ciblée ou l'absence d'indicateurs consolidés et comparables rendent les données moins accessibles aux non-initiés. De même, l'absence d'indicateurs financiers ou de performance dans les statistiques publiques diffusées en République de Moldova limite leur utilité aux fins d'évaluer l'allocation des ressources ou l'efficacité des établissements. Nombreux sont les pays qui ne sont toujours pas en mesure de garantir que les données sont régulièrement mises à jour, standardisées et lisibles par machine, comme on le voit au Luxembourg ou en Finlande.

### 5.3. Infrastructures et technologies obsolètes

Dans de nombreux pays, les infrastructures technologiques sont insuffisantes pour permettre d'appuyer des initiatives ambitieuses en matière de données ouvertes. Il s'agit notamment du matériel physique et des plateformes numériques nécessaires à la gestion et à la diffusion des données. La pandémie a mis au jour ces limites, incitant plusieurs pays à augmenter leurs investissements dans les plans de numérisation (l'Allemagne, par exemple). Toutefois, une sensibilisation adéquate et un engagement à cibler en priorité les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'initiatives de données ouvertes peuvent également favoriser ce type de démarche.

Certains pays ont introduit de nouvelles initiatives de données ouvertes, fournissant une interface numérique pour les écoles et les parents. Néanmoins, comme les données restent saisies manuellement et que ces pays n'ont pas établi d'interfaces avec des organismes d'évaluation de la qualité, leur efficacité globale n'est que limitée. L'absence de tableaux de bord interactifs ou d'interfaces avancées limite l'implication des utilisatrices et utilisateurs et la facilité d'utilisation des données. L'insuffisance du matériel ou des logiciels ainsi que le manque de stabilité de l'infrastructure internet peuvent entraver les progrès, même lorsque de nouveaux outils numériques voient le jour.

### 5.4. Manque de capacités et de sensibilisation

Certains pays sont confrontés à un manque de capacités et à un manque de sensibilisation du personnel des administrations publiques et des établissements d'enseignement quant aux avantages que présentent les pratiques en matière de données ouvertes et quant aux moyens d'en tirer parti efficacement. Bien que les pays reconnaissent de plus en plus l'importance de politiques élaborées à partir de données probantes et de systèmes de prestation de services efficaces, ce processus est encore nouveau pour certains, comme les pays des Balkans occidentaux, qui sont aussi plus sensibles aux pressions politiques qui influent sur la périodicité

et l'accessibilité des données détaillées. En outre, un certain nombre de pays ont signalé un manque de gouvernance structurée, de politiques et de capacités en matière de données ouvertes, d'où la lenteur du processus d'élaboration de stratégies globales, en particulier dans le domaine de l'éducation (Commission européenne, 2022). Les administrations locales manquent souvent de ressources et d'infrastructures pour appuyer la collecte et le partage des données.

Dans le même temps, dans la plupart des pays, seule une formation sommaire a été dispensée aux responsables administratifs des établissements d'enseignement et au corps enseignant quant à l'importance des données ouvertes et quant aux moyens d'en tirer parti efficacement. Dans d'autres cas, l'absence de compétences internes pour interpréter et utiliser les données à des fins de planification entrave l'efficacité de la prise de décisions. Du fait de l'absence de formation systématique et de sensibilisation, le corps enseignant, les responsables administratifs des établissements d'enseignement et les responsables politiques peinent à exploiter pleinement le potentiel des données ouvertes sur l'éducation.

## 5.5. Résistance au changement

La résistance au changement reste forte. Dans certains pays, les établissements ou les personnels éducatifs qui se méfient d'une transparence accrue peuvent considérer les données ouvertes comme une menace plutôt que comme une opportunité. Certains exemples évoquant des projets de données sur l'école engagés par des ONG ont ainsi suggéré que la non-approbation de ces initiatives par le gouvernement pouvait limiter la confiance du personnel éducatif de même que son incitation à utiliser les données.

On observe en outre une importante résistance au changement de la part de parties prenantes, dont les établissements et le personnel éducatif, qui s'inquiètent d'un contrôle et d'une responsabilité accrue, de même que lorsque les processus de collecte de données évoluent. Le fait de répondre à ces préoccupations en démontrant les avantages des données ouvertes et en fournissant une orientation bienveillante peut accroître l'adhésion et favoriser une culture de prise de décision fondée sur des données probantes.

## 5.6. Confidentialité des données

La publication de données détaillées sur l'éducation soulève également des préoccupations du point de vue de la confidentialité des données (Atenas et Havemann, 2015) – une question controversée qui, dans plusieurs pays, a été portée dans le débat public.

Dans des pays comme le Royaume-Uni, l'accès aux données concernant directement les élèves dans la base de données NPD est soigneusement réglementé et régi par des protocoles de traitement sécurisé de l'information et une procédure d'approbation sur le plan éthique. Pour éviter la stigmatisation, la divulgation d'indicateurs sensibles, tels que les indicateurs se rapportant à des groupes d'élèves spécifiques ou aux qualifications du corps enseignant, doit être soumise à précaution. L'absence de garanties claires en matière de protection de la vie privée

et d'orientations transparentes sur ce qui peut ou ne peut pas être publié peut susciter la méfiance des utilisatrices et utilisateurs à l'égard des données. Comme le soulignent des rapports issus de contextes divers, pour encourager la réutilisation des données et prévenir les abus, il est essentiel de renforcer la confiance à travers l'anonymisation, des procédures d'accès sécurisées et la formation des utilisatrices et utilisateurs. Des mesures doivent être mises en place pour protéger les informations sensibles et assurer l'anonymisation des données, si nécessaire.

## Chapitre 6

# Principales conclusions et points à retenir

Ce dernier chapitre reprend les principales conclusions de l'étude et les points à retenir. Il recense également les domaines nécessitant d'approfondir les recherches et formule des recommandations prospectives en vue d'un suivi a posteriori.

### 6.1. Synthèse des conclusions

La mise en œuvre d'initiatives de données ouvertes sur l'école dans les États parties à la Convention culturelle européenne, représentés au sein du CDEU, s'accompagne d'opportunités et de défis. L'utilisation croissante des données ouvertes sur l'école aux fins de renforcer la transparence, la responsabilité et la confiance du public dans les systèmes éducatifs s'impose comme une tendance constante. De plus en plus, les pays reconnaissent la valeur de données accessibles et fiables pour la gestion et la prise de décision en matière éducative. Des plateformes et des cadres divers ont ainsi été mis en place afin d'assurer la diffusion des données concernant les établissements auprès des parties prenantes, y compris les parents, le personnel éducatif et les responsables politiques.

Certains pays, dont la Finlande, l'Estonie et l'Irlande, apparaissent comme des chefs de file dans la mise en œuvre de données ouvertes sur l'école. Ils s'appuient sur des technologies avancées comme les API pour faciliter le partage des données et améliorer la transparence. Ces initiatives sont souvent influencées par les cadres réglementaires en place, tels que la directive européenne sur les données ouvertes, qui fixe des normes en matière de disponibilité, d'accessibilité et de potentiel de réutilisation des données.

Le niveau de mise en œuvre des initiatives de données ouvertes sur l'école varie considérablement en fonction du pays. Dans les pays qui en sont encore aux premiers stades du développement de systèmes ambitieux de données ouvertes, les structures de gouvernance décentralisée, les infrastructures technologiques limitées et l'absence de processus standardisés de collecte de données comptent parmi les principaux obstacles. Il convient également de s'attaquer à la réticence de certaines institutions et parties prenantes à l'égard des politiques de données ouvertes, qui suscitent généralement des inquiétudes en matière de respect de la vie privée et de responsabilité.

Nombre d'États parties sont encore confrontés à d'importantes difficultés pour assurer la qualité et la standardisation des données. Plusieurs pays se doivent de mettre à disposition des données financières complètes ou des indicateurs de performance détaillés à l'échelle des établissements d'enseignement. L'absence de telles données limite la capacité d'évaluer dans le détail l'efficacité de l'allocation des ressources et l'efficacité des interventions déployées dans le secteur éducatif

sans trop affecter la responsabilité financière et pédagogique. S'agissant des aspects financiers et des questions de performance à l'échelle individuelle des établissements, du fait du manque de données ouvertes, il est difficile de demander des comptes aux autorités éducatives en ce qui concerne l'allocation et la gestion des ressources ou l'évaluation des retombées directes des approches académiques sur les résultats des élèves.

De nombreux pays se concentrent sur les données administratives, telles que les effectifs scolarisés, les données financières, les statistiques sur les infrastructures scolaires et le personnel enseignant, en insistant moins sur les résultats scolaires et les indicateurs de qualité. Cette vision restreinte limite le potentiel des données ouvertes sur l'école en termes d'amélioration de la responsabilité dans l'éducation et des résultats. Certaines données peuvent être disponibles sur d'autres sites web, comme en Islande où seuls les sites des communes communiquent des informations financières.

Il ressort des entretiens que l'accès à des données plus détaillées sur la performance des établissements pourrait avoir des répercussions en matière d'équité. Une plus grande transparence dans l'éducation pourrait révéler des inégalités en matière de qualité et de répartition des ressources. Des conséquences négatives ne sont pas à exclure : les écoles moins performantes pourraient être stigmatisées ou les choix des parents influencés de telle façon que les disparités existantes s'en trouveraient renforcées (Davies *et al.*, 2019). Dès lors, le débat entourant la mise à disposition de données sur la performance des établissements implique de mettre en balance les avantages potentiels et les risques.

Les données d'enquête recueillies auprès des États parties mettent en lumière l'importance de systèmes solides de gouvernance des données, propres à garantir l'exactitude, l'exhaustivité et l'accessibilité des données. Certains pays insistent également sur la nécessité d'inclure des données supplémentaires, telles que le bien-être des élèves, de manière à dresser un tableau plus complet de la performance des établissements.

## 6.2. Principaux points à retenir

- ▶ **Importance des cadres réglementaires.** Les initiatives de données ouvertes sur l'école s'avèrent plus fructueuses dans les pays dotés de cadres réglementaires solides où les politiques nationales imposent la publication de données sur l'éducation. Ces cadres garantissent que les données sont collectées et diffusées de manière cohérente et fiable, ce qui permet aux parties prenantes d'assurer un suivi efficace des résultats scolaires et de l'allocation des ressources. En l'absence de tels cadres, il reste difficile d'assurer la conformité et la cohérence dans la publication des données. L'élaboration d'un document d'orientation sur les données ouvertes à l'échelle individuelle des établissements d'enseignement pourrait contribuer à l'harmonisation des pratiques de compréhension et de mise en œuvre dans l'ensemble des pays.
- ▶ **Nécessité d'améliorer la qualité et la standardisation des données.** La qualité et la standardisation des données demeurent problématiques dans la plupart des États parties. Nombre de pays sont aux prises avec des ensembles de données incomplets, des formats de données incohérents et des mises à

jour peu fréquentes, ce qui non seulement réduit la facilité d'utilisation des données, mais sape également les efforts visant à promouvoir la transparence et la responsabilité. Le manque de données financières et de performance à l'échelle des établissements limite également la capacité d'évaluer l'efficacité de l'allocation des ressources et les retombées sur l'éducation.

- ▶ **Infrastructures technologiques et innovation.** Les infrastructures technologiques avancées jouent un rôle essentiel dans le succès des données ouvertes sur l'école. Les pays qui ont adopté des technologies telles que les API et les formats lisibles par machine sont plus à même de proposer des plateformes de données accessibles et interactives. Ces innovations facilitent l'analyse et l'utilisation, par les parties prenantes, des données dans une optique de prise de décision. Dans les pays dotés d'infrastructures obsolètes, les capacités limitées de partage des données et la lenteur de la numérisation entravent le processus en faveur de données ouvertes sur l'école.
- ▶ **Engagement des parties prenantes et renforcement des capacités.** Le succès des initiatives de données ouvertes sur l'école dépend souvent de l'engagement actif des parties prenantes. Des pays tels que l'Irlande ont mis en place avec succès des réseaux d'agents de liaison pour les données ouvertes, chargés de veiller à ce que les données répondent aux besoins des différents utilisateurs. Toutefois, la capacité limitée des administrations locales et des établissements d'enseignement à utiliser efficacement les données ouvertes se présente comme un problème récurrent. Les initiatives de renforcement des capacités, telles que celles mises en œuvre en Allemagne et en Italie, peuvent contribuer à combler ces lacunes en formant le personnel des administrations publiques et des établissements d'enseignement à interpréter et à utiliser les données sur l'éducation.
- ▶ **Répondre aux préoccupations en matière de protection de la vie privée et d'équité.** Les données ouvertes sur l'école peuvent soulever des préoccupations au sujet de la protection de la vie privée et de l'équité. Dans de nombreux pays, dont la Finlande et l'Irlande, un débat porte actuellement sur les risques de divulgation d'informations sensibles, telles que les données sur les résultats des élèves, qui pourraient stigmatiser les écoles moins performantes. En réponse à ces préoccupations, certains pays ont mis en place des protocoles stricts d'anonymisation des données et introduit des mesures visant à limiter la publication de données qui pourraient être utilisées dans le cadre de comparaisons arbitraires entre établissements.
- ▶ **Innovations et perspectives d'avenir.** Plusieurs pays explorent des moyens innovants d'améliorer leurs systèmes de données ouvertes sur l'école. L'Irlande, par exemple, a mis au point des outils permettant d'opérer un suivi des retombées des initiatives de données ouvertes, offrant ainsi aux organismes publics la possibilité de contrôler l'utilisation des ensembles de données et d'évaluer leur pertinence en matière de prise de décision. De même, l'Estonie et la Finlande améliorent leurs portails de données nationaux afin de proposer des plateformes plus conviviales. On observe en outre un intérêt croissant pour l'intégration des données sur l'éducation à des ensembles de données sociales, sanitaires et économiques plus grands afin de brosser un portrait plus complet des facteurs qui influencent la réussite scolaire.

### 6.3. Pistes à explorer

- ▶ **Certains domaines nécessitent d’approfondir les recherches.** À titre d’exemple, il y a lieu d’étudier plus avant les possibilités d’intégration de différentes plateformes de données sur l’éducation dans la perspective de proposer des informations plus complètes. L’Estonie et la Finlande renforcent leurs portails nationaux de données afin de rendre la publication des données plus facile et plus conviviale ; d’autres pays pourraient s’inspirer de ce modèle.
- ▶ **L’investissement dans la maîtrise des données et le renforcement des capacités doit se poursuivre.** Des pays comme la France, l’Allemagne et l’Italie encouragent la maîtrise des données par le biais d’initiatives de formation du personnel des administrations publiques et des établissements d’enseignement à l’utilisation et à l’interprétation des données, dans la perspective d’une prise de décision fondée sur les données plus efficace dans le domaine de l’éducation.
- ▶ **Beaucoup de pays affichent un manque d’approches systématiques de suivi de la réutilisation ou de mesure de l’impact des données ouvertes sur l’école.** L’élaboration de cadres standardisés de mesure de l’impact des données ouvertes sur l’école pourrait aider à mieux comprendre la manière dont les données sont utilisées et leurs effets sur l’élaboration des politiques et les résultats scolaires. Également, de plus amples recherches permettront d’explorer des moyens efficaces d’interaction avec les principales parties prenantes (personnel éducatif, parents et société civile) en utilisant les données ouvertes sur l’école. Des pays comme l’Irlande et la France ont mis en place des réseaux et des outils destinés à promouvoir l’utilisation des données ouvertes, mais ces initiatives demeurent peu répandues dans les États parties.

De manière générale, la documentation disponible manque d’informations substantielles sur les perceptions des parties prenantes de l’éducation à l’égard des initiatives de données ouvertes sur l’école et de leur impact sur les systèmes éducatifs.

### 6.4. Recommandations prospectives

- ▶ **L’élaboration de principes de base et d’un document d’orientation clair sur le développement d’initiatives de données ouvertes sur l’école** pourrait aider les États parties à aligner leurs efforts en matière de données ouvertes et à rationaliser la mise en pratique de leurs initiatives à différents stades de la mise en œuvre.
- ▶ **Les pays doivent investir dans l’amélioration de la qualité et de l’exhaustivité de leurs données sur l’éducation.** Ces efforts doivent notamment chercher à combler les lacunes dans les données financières et les indicateurs de performance à l’échelle individuelle des établissements, mais aussi tenir compte d’autres données, telles que le bien-être des élèves, de manière à brosser un portrait plus complet des résultats scolaires.
- ▶ **Les consultations publiques et les programmes de formation** peuvent contribuer à accroître la participation des parties prenantes, y compris le personnel éducatif, les parents et les communautés, et à instaurer une maîtrise

et une culture des données ouvertes sur l'école à travers toute l'Europe. Dans ce contexte, il pourrait être utile de partager des supports de formation et de promouvoir l'apprentissage par les pairs.

- ▶ **L'intégration des concepts de données ouvertes sur l'école dans les programmes scolaires** pourrait contribuer à sensibiliser les élèves à l'importance de la transparence et de la responsabilité dans l'éducation. Dans cette optique, des projets pourraient être assignés au niveau des établissements, des initiatives d'élèves encouragées et la coopération avec les communautés favorisée.
- ▶ **Trouver un équilibre entre la promotion de la transparence et la protection des données sensibles est essentiel.** À cet égard, les pays doivent adopter, là où elles font défaut, des politiques de protection de la vie privée, évaluer avec précaution le type de données à publier et formuler des mesures d'atténuation selon les besoins.
- ▶ **L'avenir des données ouvertes sur l'école réside dans l'exploitation des technologies émergentes telles que l'IA, les API, l'analyse des données et les systèmes de visualisation** afin de présenter des données plus pertinentes, en temps réel et accessibles, propres à éclairer les politiques et les pratiques éducatives.
- ▶ **Il convient de mettre davantage l'accent sur des méthodologies qui permettent d'apprécier la perception et les réactions des utilisateurs et de suivre les progrès et les retombées,** de manière à garantir que les initiatives de données ouvertes sur l'école contribuent concrètement à la réforme de l'éducation.
- ▶ **Le déploiement d'efforts soutenus aux fins de promouvoir le partage des connaissances entre les pays, l'apprentissage par les pairs et les échanges** entre les États parties permettrait à ces derniers de tirer un enseignement des pratiques et des expériences des autres et d'adapter leurs approches de manière continue. De tels efforts offrirait un espace opportun pour échanger des informations sur les défis existants et les mesures envisageables pour y remédier.
- ▶ **Enfin, un indice de maturité des données ouvertes sur l'école** pourrait être mis au point dans les pays européens afin de suivre les progrès accomplis, d'encourager les innovations et de favoriser le dialogue entre les États parties.



# Références bibliographiques

---

Atenas J. et Havemann L. (2015), « Open data as open educational resources: case studies of emerging practice », Open Knowledge, Open Education Working Group, Londres, disponible à l'adresse <http://dx.doi.org/10.6084/m9.figshare.1590031>, consulté le 3 août 2025.

Commission européenne (2018a), *The economic impact of open data: opportunities for value creation in Europe*, Commission européenne, Bruxelles, disponible à l'adresse <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/1021d8a7-5782-11ea-8b81-01aa75ed71a1/language-en>, consulté le 3 août 2025.

Commission européenne (2018b), « European ideas for better learning: the governance of school education systems », produit par le groupe de travail « Éducation et formation 2020 sur les écoles », disponible à l'adresse <https://edudoc.ch/record/131215?ln=en>, consulté le 3 août 2025.

Commission européenne (2020), *Open data maturity report 2020*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, disponible à l'adresse <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/6522df72-5ad5-11eb-b59f-01aa75ed71a1/language-en>, consulté le 3 août 2025.

Commission européenne (2022), *Open data maturity report 2022*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, disponible à l'adresse <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/e9a34336-9d87-11ed-b508-01aa75ed71a1/language-en>, consulté le 3 août 2025.

Commission européenne (2025), *Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2024*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, disponible à l'adresse <https://op.europa.eu/webpub/eac/education-and-training-monitor/fr/index.html>, consulté le 3 août 2025.

Conseil de l'Europe (2023), *Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030 « Priorité aux apprenants »*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, disponible à l'adresse <https://rm.coe.int/strategie-pour-l-education-2024-2030-26eme-session-de-la-conference-pe/1680abee82>, consulté le 3 août 2025.

Davies T. et al. (dir.) (2019), *The State of open data – Histories and horizons*, African Minds et International Development Research Centre, Le Cap et Ottawa, disponible à l'adresse [www.africanminds.co.za/State-of-open-data/](http://www.africanminds.co.za/State-of-open-data/), consulté le 3 août 2025.

Gumene I. (2017), « Social accountability for the education reform in Moldova – Evaluation for 2017 », disponible à l'adresse [www.cceol.com/search/gray-literature-detail?id=1281389](http://www.cceol.com/search/gray-literature-detail?id=1281389), consulté le 3 août 2025.

IPE-Unesco (Institut international de planification de l'éducation de l'Unesco) (2024), « Education Sector Analysis – Republic of Albania », IPE-Unesco, Paris, disponible à l'adresse <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000390365.pdf>, consulté le 3 août 2025.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) (2021), *The economic and social impact of open government: policy recommendations for the Arab countries*, Éditions de l'OCDE, Paris, disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1787/6b3e2469-en>, consulté le 3 août 2025.

Poisson M. (2021a), *Données ouvertes sur l'école : ce que les planificateurs doivent savoir – Éthique et corruption dans l'éducation*, Institut international de planification de l'éducation de l'Unesco, Paris, disponible à l'adresse <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000381264>, consulté le 3 août 2025.

Poisson M. (2021b), *Élaborer des politiques de données ouvertes sur l'école : principes de base*, Institut international de planification de l'éducation de l'Unesco, Paris, disponible à l'adresse [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000378493\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000378493_fre), consulté le 3 août 2025.

Unesco (2018), *Re-orienting Education Management Information Systems (EMIS) towards inclusive and equitable quality education and lifelong learning*, Unesco, Paris, disponible à l'adresse <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000261943>, consulté le 3 août 2025.

Union européenne (2019), Directive (UE) 2019/1024 concernant les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public, disponible à l'adresse <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32019L1024>, consulté le 3 août 2025.



Veja C. *et al.* (2021), « Educational open government data in Germany: the landscape, status, and quality », disponible à l'adresse <https://epub.uni-regensburg.de/44955/>, consulté le 30 juillet 2025.

Annexe 1


# **Description des initiatives de données ouvertes sur l'école mises en œuvre dans 19 États parties**

---


## Initiatives de données ouvertes sur l'école Allemagne, Espagne

Pays	Source/ intitulé	Initiateur du projet	Organisation responsable	Type de données	Présentation des données				Remarque
					Moteur de recherche/filtres	Carte/tableau de bord	Feuilles de calcul téléchargeables	Comparaison des données disponibles	
<b>Allemagne</b> 	Datenschule	Société civile/ niveau national	Open Knowledge Foundation Deutschland	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Localisation</li> <li>• Nom de l'école</li> <li>• Sponsor</li> <li>• Statut juridique</li> <li>• Type d'établissement</li> <li>• Fax</li> <li>• Téléphone</li> <li>• Direction</li> <li>• Site web</li> </ul>	●	●			
<b>Espagne</b> 	Annuaire des établissements d'enseignement en Catalogne		Département de l'Éducation/ Communauté autonome de Catalogne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre (code)</li> <li>• Nom complet</li> <li>• Propriété</li> <li>• Statut public-privé</li> <li>• Adresse</li> <li>• Code postal</li> <li>• Code et nom de la comarque</li> <li>• E-mail</li> <li>• Localisation</li> <li>• Coordonnées</li> </ul>	●	●	●		Ces informations sont spécifiques à la communauté autonome de Catalogne.

## Initiatives de données ouvertes sur l'école France

Pays	Source/ intitulé	Initiateur du projet	Organisation responsable	Type de données	Présentation des données				Remarque
					Comparaison des données disponibles	Feuilles de calcul téléchargeables	Carte/tableau de bord	Moteur de recherche/filtres	
<b>France</b> 	Plateforme ouverte des données éducation, sports et jeunesse	Gouvernement/ niveau national	Ministère de l'Éducation, Gouvernement français	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nom officiel</li> <li>• Dénomination principale</li> <li>• Secteur (public-privé)</li> <li>• Adresse</li> <li>• Code postal</li> <li>• Routage géographique</li> <li>• Nom de la ville</li> <li>• Contact</li> <li>• Code EPSG</li> <li>• Latitude</li> <li>• Longitude</li> <li>• Description</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Code du département</li> <li>• Code de région</li> <li>• Code de l'académie</li> <li>• Code de la commune</li> <li>• Nom du département</li> <li>• Région</li> <li>• Nom de l'académie</li> <li>• Position</li> <li>• Date d'ouverture</li> <li>• Nombre d'élèves inscrits</li> </ul>				


## Initiatives de données ouvertes sur l'école Irlande

Pays	Source/ intitulé	Initiateur du projet	Organisation responsable	Type de données	Présentation des données				Remarque
					Moteur de recherche/filtres	Carte/tableau de bord	Feuilles de calcul téléchargeables	Comparaison des données disponibles	
<p><b>Irlande</b></p> 	<p>Gouvernement irlandais – répertoire des établissements scolaires</p>	<p>Gouvernement/ national</p>	<p>Ministère de l'Éducation/ Gouvernement irlandais</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comté</li> <li>• Secteur/niveau (postprimaire, primaire, éducation spéciale)</li> <li>• Religion (catholique, Église d'Irlande, juive, musulmane, méthodiste, etc.)</li> <li>• Genre</li> <li>• Langue d'instruction</li> <li>• Adresse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site web</li> <li>• E-mail</li> <li>• Numéro de téléphone</li> <li>• Emplacement sur la carte</li> <li>• Nom du directeur</li> <li>• Effectifs (total et par genre)</li> <li>• Liste des rapports d'inspection</li> <li>• Indicateur d'enseignement gratuit/indicateur d'enseignement payant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moteur de recherche/filtres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte/tableau de bord</li> <li>• Feuilles de calcul téléchargeables</li> <li>• Comparaison des données disponibles</li> </ul>	<p>Les données sont mises à jour annuellement.</p>	



## Initiatives de données ouvertes sur l'école Islande, Italie

Pays	Source/ intitulé	Initiateur du projet	Organisation responsable	Type de données	Présentation des données				Remarque
					Moteur de recherche/filtres	Carte/tableau de bord	Feuilles de calcul téléchargeables	Comparaison des données disponibles	
<b>Islande</b> 	Primary schools on a Map / Reykjavik	Gouvernement/ local	Gouvernement de Reykjavik	<ul style="list-style-type: none"> <li>Géolocalisation</li> <li>Adresse</li> <li>Contact – numéro de téléphone</li> <li>Calendrier scolaire</li> <li>Date d'ouverture</li> <li>Nombre d'élèves inscrits</li> </ul>	●			Lorsque vous cliquez sur une école de la carte, un nouvel onglet s'ouvre et présente les données de l'établissement (nombre d'élèves, calendrier, restauration, etc.).  Les informations disponibles concernent uniquement la ville de Reykjavik.	
<b>Italie</b> 	Portale unico dei dati della scuola	Gouvernement/ national	Ministère de l'Éducation et du Mérite	<ul style="list-style-type: none"> <li>Zone géographique</li> <li>Région</li> <li>Province</li> <li>Code de l'institution de référence</li> <li>Nom de l'institution de référence</li> <li>Code de l'établissement</li> </ul>			●	Une carte renseigne sur le nombre d'établissements et d'élèves par région dans ce lien.	




## Initiatives de données ouvertes sur l'école Kazakhstan

Pays	Source/ intitulé	Initiateur du projet	Organisation responsable	Type de données	Présentation des données				Remarque
					Comparaison des données disponibles	Feuilles de calcul téléchargeables	Carte/tableau de bord	Moteur de recherche/filtres	
<b>Kazakhstan</b> 	Portail de données ouvertes e-gov	Gouvernement/national	Ministère de l'Éducation, en collaboration avec le ministère du Développement numérique, de l'Innovation et de l'Industrie aérospatiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données sur les effectifs</li> <li>Services administratifs pour l'inscription en ligne à tous les niveaux d'enseignement</li> <li>Résultats aux examens et indicateurs de performance des établissements</li> <li>Vérification des certificats et diplômes scolaires pour rationaliser le processus de validation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adresse de l'établissement</li> <li>Courriel</li> <li>Site web de l'établissement incluant des données ouvertes sur les écoles, la direction et les coordonnées de contact ; localisation et accessibilité</li> </ul>				Documentation pédagogique numérique accessible via l'application eGov Mobile.  Diverses applications mobiles fournissent des données concernant le classement des écoles maternelles, des informations sur les écoles et des données sectorielles, y compris le financement, les résultats de l'enquête PISA et les statistiques générales sur l'éducation.



## Initiatives de données ouvertes sur l'école Liechtenstein, Lituanie

Pays	Source/ intitulé	Initiateur du projet	Organisation responsable	Type de données	Présentation des données				Remarque
					Moteur de recherche/filtres	Carte/tableau de bord	Feuilles de calcul téléchargeables	Comparaison des données disponibles	
<b>Liechtenstein</b> 	Écoles/ administration nationale/ principauté de Liechtenstein	Gouvernement/ national	Administration nationale/ principauté de Liechtenstein	<p>Les informations disponibles diffèrent en fonction des écoles. Il est cependant possible de trouver les données suivantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte scolaire (géolocalisation)</li> <li>• Adresse</li> <li>• Équipe enseignante</li> <li>• Liste des équipements</li> <li>• Contact</li> <li>• Fiches d'information (actualité, activités et temps forts annuels)</li> <li>• Infrastructure</li> <li>• Documents pertinents</li> </ul>					<p>Chaque école affiche des informations différentes.</p> <p>Les écoles sont classées par niveau d'éducation, et un lien est fourni pour accéder aux données de l'établissement.</p>
<b>Lituanie</b> 	Tableaux de bord des établissements scolaires	Gouvernement/ national	Agence nationale des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commune</li> <li>• Établissement</li> <li>• Niveau d'éducation</li> <li>• Langue d'instruction</li> <li>• Nombre d'élèves</li> <li>• Nombre d'enseignants</li> <li>• Nombre moyen d'élèves par classe</li> <li>• Nombre d'élèves par ordinateur</li> <li>• Disponibilité des dortoirs</li> <li>• Disponibilité des bibliothèques</li> <li>• Disponibilité des équipements sportifs (gymnase, stade, piscine, etc.)</li> <li>• Disponibilité des bus (transport)</li> <li>• Distance élève-établissement</li> </ul>				<p>Chaque école est comparée aux autres établissements et un classement est établi.</p>	


## Initiatives de données ouvertes sur l'école Monaco, Norvège, Pays-Bas

Pays	Source/ intitulé	Initiateur du projet	Organisation responsable	Type de données	Présentation des données				Remarque
					Moteur de recherche/filtres	Carte/tableau de bord	Feuilles de calcul téléchargeables	Comparaison des données disponibles	
<b>Monaco</b> 	Mon Service Public/liste des établissements primaires et secondaires, avec carte interactive	Gouvernement/national	Mon Service Public/ Principauté de Monaco	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adresse</li> <li>• Téléphone</li> <li>• Types d'établissements</li> <li>• Carte scolaire</li> </ul>	●				
<b>Norvège</b> 	Registre national des écoles (NSR)	Gouvernement/national	Direction norvégienne de l'éducation et de la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Numéro de l'organisme</li> <li>• Adresse physique</li> <li>• Adresse postale</li> <li>• E-mail</li> <li>• Statut de propriété</li> <li>• Catégories d'établissements</li> <li>• Niveau d'enseignement</li> <li>• Effectifs d'élèves</li> </ul>	●				
<b>Pays-Bas</b> 	DUO Données ouvertes sur l'éducation/données publiques et publications sur l'éducation publique financée par l'État aux Pays-Bas	Gouvernement/national	Service de mise en œuvre de l'éducation (DUO)/ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction de l'enseignement primaire</li> <li>• Localisation</li> <li>• Commissions scolaires</li> <li>• Personnel</li> <li>• Élèves</li> </ul>	●				



## Initiatives de données ouvertes sur l'école Pologne, République slovaque

Pays	Source/ intitulé	Initiateur du projet	Organisation responsable	Type de données	Présentation des données				Remarque
					Moteur de recherche/filtres	Carte/tableau de bord	Feuilles de calcul téléchargeables	Comparaison des données disponibles	
<b>Pologne</b> 	Registre des écoles et des établissements d'enseignement (RSPO)	Gouvernement/national	Ministère de l'Éducation et des Sciences	<ul style="list-style-type: none"> <li>Région</li> <li>Type d'établissement</li> <li>Équipe de direction</li> <li>Effectifs d'élèves</li> <li>Téléphone</li> <li>Courriel</li> <li>Date de création</li> <li>Adresse</li> </ul>	●			Certaines données sur les écoles ne sont pas disponibles (comme le nombre total d'élèves).	
<b>République slovaque</b> 	Plateforme en ligne de l'Office de la statistique de la République slovaque	Gouvernement/national	Office de la statistique de la République slovaque	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'écoles (par type : lycée sélectif, langues, conservatoires, écoles spéciales, écoles d'art, etc.)</li> <li>Nombre de classes</li> <li>Effectifs d'élèves</li> <li>Taux de décrochage</li> <li>Nombre d'enseignants-es</li> </ul>		●		<p>La plateforme propose des informations ventilées par établissement uniquement pour les universités.</p> <p>Dans la plupart des cas, les informations sont présentées par région ou commune.</p>	



## Initiatives de données ouvertes sur l'école Roumanie

Pays	Source/ intitulé	Initiateur du projet	Organisation responsable	Type de données	Présentation des données				Remarque
					Comparaison des données disponibles	Feuilles de calcul téléchargeables	Carte/tableau de bord	Moteur de recherche/filtres	
<b>Roumanie</b> 	Portail de données ouvertes publiques	Gouvernement/ national	Ministère de l'Éducation/ Roumanie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comté</li> <li>• Ville</li> <li>• Urbain ou rural</li> <li>• Nom</li> <li>• Nom complet de l'unité</li> <li>• Code fiscal</li> <li>• Adresse</li> <li>• Code postal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Téléphone</li> <li>• Fax</li> <li>• Courriel</li> <li>• Site web</li> <li>• Niveaux associés (préscolaire, primaire, lycée, postsecondaire, professionnel)</li> </ul>	●			<p>Les données les plus récentes datent de 2020 à 2021.</p> <p>Le site web permet de télécharger les données sous forme de feuilles de calcul.</p> <p>Des informations au niveau de l'école sont disponibles sous : « Réseau des établissements d'enseignement supérieur » et « Réseau scolaire des unités d'enseignement préuniversitaire pour l'année scolaire 2020-2021 ».</p>

## Initiatives de données ouvertes sur l'école Royaume-Uni, Serbie

Pays	Source/ intitulé	Initiateur du projet	Organisation responsable	Type de données	Présentation des données				Remarque
					Moteur de recherche/filtres	Carte/tableau de bord	Feuilles de calcul téléchargeables	Comparaison des données disponibles	
<b>Royaume-Uni</b> 	Get Information about Schools (GIAS)	Gouvernement/ national	Department for Education (DfE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Type d'établissement (académie, établissement indépendant, école galloise, etc.)</li> <li>Adresse</li> <li>Statut (ouvert, fermé, ouverture proposée)</li> <li>Phase d'éducation</li> <li>Autorité locale</li> <li>Caractère religieux</li> <li>Date de fermeture</li> <li>Catégorie d'âge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Genre admis</li> <li>Service d'éducation préscolaire</li> <li>Notation Ofsted</li> <li>Responsable d'établissement</li> <li>Site web</li> <li>Téléphone</li> <li>Capacité de l'établissement</li> <li>Effectifs d'élèves</li> <li>Nombre et pourcentage d'élèves éligibles aux repas scolaires gratuits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> </ul>			Les informations disponibles concernent uniquement l'Angleterre.
<b>Serbie</b> 	Écoles de Serbie	Société civile/ national	Projet « Écoles de Serbie »	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adresse</li> <li>Site web</li> <li>Programme scolaire</li> <li>Langue d'instruction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autres langues</li> <li>Coordonnées</li> <li>Coordonnées de la direction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> </ul>			Certaines données ne sont pas disponibles.

## Initiatives de données ouvertes sur l'école Suède

Pays	Source/ intitulé	Initiateur du projet	Organisation responsable	Type de données	Présentation des données				Remarque
					Moteur de recherche/filtres	Carte/tableau de bord	Feuilles de calcul téléchargeables	Comparaison des données disponibles	
<b>Suède</b> 	Skolverket/outil de recherche statistique	Gouvernement/ national	Skolverket/ Agence nationale suédoise pour l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'éducation</li> <li>• Niveau géographique (national, comté, municipal, scolaire)</li> <li>• Élèves</li> <li>• Examens nationaux</li> <li>• Personnel</li> <li>• Relation entre examen et classe</li> </ul>	●	●	●		
<b>Suède</b> 	Portail préscolaire et scolaire	Gouvernement/ local	Ville de Stockholm	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type d'établissement</li> <li>• Région</li> <li>• Forme d'organisation</li> <li>• Classe</li> <li>• Adresse</li> <li>• Forme d'organisation (municipale ou détachée)</li> <li>• Nombre d'élèves</li> </ul>	●		●	Ces informations sont spécifiques à la ville de Stockholm. Le site web inclut des photos et permet d'enregistrer des favoris. Une fois que les écoles sont sélectionnées en tant que « favoris », leurs données sont mises en comparaison.	

## Initiatives de données ouvertes sur l'école Ukraine

Pays	Source/ intitulé	Initiateur du projet	Organisation responsable	Type de données	Présentation des données				Remarque	
					Moteur de recherche/filtres	Carte/tableau de bord	Feuilles de calcul téléchargeables	Comparaison des données disponibles		
<b>Ukraine</b> 	Registre des sujets d'activité éducative/base de données électronique unifiée sur l'éducation (EDEBO)	Gouvernement/ national	Ministère de l'Éducation et des Sciences	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nom complet</li> <li>• Nom abrégé</li> <li>• Statut</li> <li>• Type d'établissement</li> <li>• Forme de propriété</li> <li>• Région</li> <li>• Implantation</li> <li>• Localisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Téléphone</li> <li>• Courriel</li> <li>• Site web</li> <li>• Direction</li> <li>• Assistance</li> <li>• Contexte (rural/ montagne/internat)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moteur de recherche/filtres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte/tableau de bord</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuilles de calcul téléchargeables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comparaison des données disponibles</li> </ul>	Les informations disponibles concernent uniquement l'enseignement secondaire général.



## Annexe 2

# Synthèse des initiatives de données ouvertes sur l'éducation et de données ouvertes sur l'école mises en œuvre dans les États parties

---

**Albanie :** à la rubrique « Marché du travail et Éducation » de son site web, l'Institut de la statistique (INSTAT) propose des données générales sur le système éducatif albanais. Cette plateforme porte un regard statistique sur les indicateurs de l'éducation en s'appuyant sur des données administratives ainsi que sur les enquêtes menées par l'INSTAT. Toutefois, les données disponibles ne sont pas suffisamment détaillées pour permettre des analyses régionales ou sectorielles spécifiques. Le [ministère albanais de l'Éducation et des Sports](#) publie également des données synthétiques et des rapports sur le système éducatif, y compris des plans stratégiques et des documents de politique générale. Cependant, ces rapports ne paraissent pas régulièrement en ligne et leur périodicité varie. Le public ne peut pas accéder en ligne aux données au niveau de l'établissement. Néanmoins, l'introduction du système d'information de gestion pour l'enseignement préuniversitaire (SMIP) au cours de l'année scolaire 2022-2023 a permis d'améliorer l'interaction numérique entre les écoles, les élèves et les parents. Le SMIP est une plateforme numérique de l'enseignement qui permet aux équipes académiques de partager des informations avec les élèves et qui offre aux parents un suivi de l'assiduité et des performances scolaires des enfants. Chaque établissement, qu'il soit public ou privé, possède deux comptes utilisateur SMIP. Le système est accessible à l'adresse [smip.al](http://smip.al) et propose des mises à jour en temps réel sur les progrès quotidiens des élèves et la fréquentation scolaire. Les élèves peuvent accéder à des informations sur les matières enseignées, à des supports de cours et à des ressources multimédias téléchargées par les enseignantes et enseignants. Bien que les niveaux d'accès aux données varient, le SMIP offre une interface avec d'autres systèmes gérés par la Direction générale de l'enseignement préuniversitaire et ses unités régionales et locales, mais pas avec des organismes majeurs d'évaluation de la qualité. La saisie des données se fait du reste toujours manuellement. On note également un manque de capacités internes pour interpréter et utiliser efficacement les données aux fins de la planification (IIPÉ-Unesco 2024). D'autres systèmes d'information de gestion incluent la base de données Matura, qui gère les données préuniversitaires et les examens nationaux.

**Allemagne** : le portail du ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche (BMFTR) donne accès à divers ensembles de données liés à l'éducation et à la recherche en Allemagne, y compris des ensembles de données au niveau de l'établissement d'enseignement, par typologie, sur les profils démographiques, les infrastructures, le financement et la performance scolaire. La plateforme se veut conviviale et les données sont régulièrement mises à jour. En outre, les initiatives **Datenschule** (« École de données ») et **DatenmachenSchule** (« Les données font école ») encouragent à la maîtrise des données et à l'utilisation des données ouvertes dans l'éducation. Elles proposent des ressources éducatives ouvertes, y compris des tutoriels, des plans de cours et des ensembles de données, qui visent à soutenir l'intégration des données ouvertes dans les programmes d'études et les programmes de formation en faveur du personnel éducatif, dans le souci de renforcer leur capacité à utiliser efficacement les données et d'encourager la participation communautaire. L'Allemagne a adopté des politiques et des réglementations qui obligent à recueillir, publier et utiliser des données ouvertes, ce qui garantit la cohérence et la standardisation dans l'ensemble du secteur de l'éducation (Veja *et al.*, 2021). Cependant, bien que le pays soit particulièrement avancé pour ce qui est de ses pratiques en matière de données ouvertes sur l'école, les équipes de recherche précisent que la disponibilité et l'accessibilité de ces données peuvent encore être améliorées. Comme elles le soulignent, la conduite d'une vaste évaluation des portails en ligne leur a permis de constater que très peu de portails fournissent des métadonnées directes ou un accès indirect (via une API) aux indicateurs d'utilisation, ce qui influe sur les analyses approfondies ou sur les décisions fondées sur des données probantes des parties prenantes concernées (*ibid.*). Bien que des données au niveau de l'école soient disponibles, on déplore un manque de données sur les résultats scolaires, d'indicateurs de qualité et d'autres indicateurs propres à fournir une image plus complète de la performance des établissements. Le rapport souligne également la nécessité d'une standardisation et d'une coordination accrues dans la collecte et la diffusion des données sur l'école dans l'ensemble des Länder. En 2021, les modifications apportées aux lois allemandes sur les données ouvertes et sur l'utilisation des données visaient à améliorer la disponibilité des données ouvertes pour divers utilisateurs et utilisatrices. Adoptée en 2021 également, la Stratégie sur les données ouvertes<sup>29</sup> fournit un cadre d'action aux fins d'améliorer l'écosystème fédéral des données ouvertes. Les initiatives de données ouvertes mises en œuvre ont également favorisé la participation civique et soutenu la recherche.

**Andorre** : le portail du gouvernement dédié à l'éducation **Educació, formació, investigació i divulgació del coneixement** donne accès à diverses ressources éducatives et à des données pertinentes. Il propose des détails institutionnels, des données sur la scolarisation et des données démographiques sur les élèves. La granularité des données, la fréquence des mises à jour et le manque de facilité d'utilisation sont autant de problèmes qui nuisent à l'efficacité de la plateforme.

---

29. Disponible à l'adresse [www.bmi.bund.de/SharedDocs/downloads/DE/publikationen/themen/moderne-verwaltung/BMI21030-open-data-strategie-der-bundesregierung.html](http://www.bmi.bund.de/SharedDocs/downloads/DE/publikationen/themen/moderne-verwaltung/BMI21030-open-data-strategie-der-bundesregierung.html), consulté le 30 juillet 2025.

**Arménie** : le [Comité de statistique de la République d'Arménie \(ARMSTAT\)](#) propose des données statistiques sur divers secteurs, dont l'éducation. Parmi ces dernières figurent des données nationales sur l'éducation, qui sont notamment rapportées dans le cadre de l'ODD 4. Il ne fournit pas d'informations spécifiques aux différents établissements scolaires.

**Autriche** : les données sur l'éducation sont présentées via des portails nationaux tels que [Statistics Austria](#) et [Offene Daten Österreich](#) (qui propose des rubriques sur l'éducation, la culture et le sport), ainsi que sur le web du [ministère de l'Éducation](#). Ces portails fournissent des informations institutionnelles telles que le nombre et le type d'établissements d'enseignement, des données sur la scolarisation aux différents niveaux d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur) et des statistiques sur le personnel enseignant (principalement sur le site de [Statistics Austria](#)).

Le portail [www.schulen-online.at](#) fournit également des informations générales sur les écoles. Le site web du [ministère de l'Éducation](#) propose des données générales sur le système scolaire autrichien, y compris des informations relatives à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, des renseignements détaillés au sujet des programmes scolaires et des normes dans le domaine de l'éducation. Chaque portail dispose de données financières et d'informations sur les indicateurs de performance au niveau de l'école, mais dans une mesure limitée, ce qui nécessite une recherche ciblée. Des rapports périodiques tels que le [Rapport de suivi de l'éducation et de la formation](#) de la Commission européenne portent un regard sur les développements politiques récents et leurs retombées, et proposent des analyses sur la performance des élèves, sur le niveau d'instruction et sur l'efficacité du système. En outre, un groupe de travail sur l'information du secteur public et les données ouvertes a été créé au sein du ministère fédéral des Affaires numériques et économiques dans le but de mettre en œuvre la directive de l'Union européenne sur les données ouvertes, de déterminer des ensembles de données de grande valeur et de promouvoir une politique de données ouvertes (Commission européenne, 2022).

**Azerbaïdjan** : le [portail de données ouvertes](#) de l'Azerbaïdjan est le référentiel qui centralise divers ensembles de données publiques, y compris en lien avec le secteur de l'éducation. Il offre un accès libre à toute une gamme de données gouvernementales et institutionnelles. Le portail propose des statistiques de niveau national sur le nombre d'élèves inscrits à différents niveaux d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur). Ces données permettent de mieux comprendre le profil démographique des élèves et la portée de l'éducation dans les écoles primaires et secondaires et les universités, y compris la localisation et les capacités de ces établissements. Le portail héberge des données sur le nombre d'enseignantes et enseignants, leur répartition entre les régions et leurs qualifications. Les ensembles de données sont proposés dans divers formats, y compris des formats « valeurs séparées par des virgules » (CSV), Excel et PDF. Le portail propose également une représentation visuelle des tendances des données, par exemple sous forme de tableaux ou de graphiques.

**Belgique** : le [portail de données ouvertes](#) de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) donne accès à toute une gamme de données sur

l'éducation dans la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le « Projet de note stratégique pour une stratégie fédérale *open data* » met l'accent sur des concepts clés tels que « l'ouverture par défaut », sur les implications de l'*open data* et sur la collaboration avec la communauté (Commission européenne, 2022). Il propose un accès convivial à des informations sur les programmes d'enseignement, le nombre d'élèves inscrits, les taux d'obtention des diplômes et le financement. [data.gov.be](https://data.gov.be) est un autre portail qui centralise les données ouvertes de l'administration publique et renseigne ainsi sur les profils démographiques, sur l'infrastructure, sur le financement et sur la performance des établissements. Des données sur la performance des élèves, sur les locaux et équipements scolaires et sur les qualifications du corps enseignant sont également présentes. Le [portail API du Gouvernement flamand](#) donne accès à un large éventail d'ensembles de données sur l'éducation dans la région flamande. Il permet un accès en temps réel aux données, y compris des informations sur le financement, la performance des établissements et d'autres indicateurs concernant l'éducation.

**Bosnie-Herzégovine :** l'Office de la statistique de Bosnie-Herzégovine (BHAS) est le principal portail de données sur l'éducation. Il fournit des statistiques nationales sur la scolarisation des élèves à différents niveaux d'enseignement, y compris primaire, secondaire et supérieur. Il compile des sources qui émanent des échelons inférieurs du gouvernement. Le portail propose des informations sur les établissements d'enseignement, y compris le nombre d'écoles, leur localisation, leurs capacités, le nombre d'enseignantes et enseignants et leurs qualifications. Les données sont accessibles dans différents formats, tels que PDF et Excel, ce qui permet aux utilisatrices et utilisateurs de les télécharger et de les analyser hors ligne. Il convient toutefois de noter que le portail propose principalement des rapports statiques, avec des fonctionnalités interactives limitées. Pour accéder aux ensembles de données, les interpréter et les analyser efficacement, les utilisatrices et utilisateurs doivent disposer de compétences techniques. Le [ministère fédéral de l'Éducation et des Sciences](#) offre un accès à des données additionnelles et des mises à jour sur les politiques et les développements en matière d'éducation. Dès lors que l'éducation relève de la compétence exclusive du canton, des données supplémentaires, plus détaillées, sont également disponibles à ce niveau. Il est cependant plus difficile d'agréger des données au niveau central.

**Bulgarie :** la Bulgarie a adopté des politiques et des règlements clairs qui imposent la collecte, la publication et l'utilisation de données ouvertes. Ces cadres assurent la cohérence et la standardisation dans l'ensemble du secteur de l'éducation. Le [portail de données ouvertes de la Bulgarie](#) est le portail national qui donne accès à un large éventail de données générales sur l'éducation. Il renseigne sur les profils démographiques, les infrastructures, le financement, la qualification du corps enseignant et la performance des établissements par niveau d'enseignement, y compris des données complètes sur l'éducation qui permettent au public d'accéder plus aisément à l'information sur la performance des établissements. En outre, l'[Institut national de la statistique de la République de Bulgarie \(NSI\)](#) propose des données générales sur l'éducation, offrant ainsi un regard sur les niveaux de scolarisation, les taux d'obtention des diplômes et les niveaux d'instruction. Selon le rapport *Open data maturity report 2022* (Commission européenne, 2022), la Bulgarie partage désormais les métadonnées dans un langage clair et accessible, ce qui n'était pas le cas jusque-là (p. 61).

**Chypre** : l'Office national de la statistique chypriote (Statistical Service, CYSTAT), qui relève du ministère des Finances, propose diverses données statistiques sur l'éducation. Il s'agit notamment de données générales sur les écoles (nombre et types d'établissements d'enseignement, y compris les écoles publiques et privées ainsi que les établissements d'enseignement supérieur) ; de statistiques concernant les effectifs par niveau d'enseignement et profil démographique ; de données sur le corps enseignant et le personnel (qualifications et répartition entre les écoles) ; de données financières (dépenses publiques et privées pour l'éducation, y compris les allocations budgétaires et les schémas de dépenses) ; et enfin des taux d'obtention des diplômes et de décrochage scolaire. Les informations disponibles au niveau de l'école sont limitées et systématisées. Les données sont présentées dans des formats conviviaux, tels que des tableaux et des graphiques. Néanmoins, le site web ne propose pas directement d'indicateurs de performance des élèves ou de performance des écoles au niveau individuel. L'analyse comparative intervient principalement par le biais de rapports tels que le *Rapport de suivi de l'éducation et de la formation* de la Commission européenne. Il est ressorti de l'étude d'impact des données ouvertes menée à Chypre en 2021 que 89 % des répondants estimaient que les données ouvertes amélioreraient considérablement la transparence du secteur public, ou du moins se répercutaient positivement sur celle-ci (Commission européenne, 2022, p. 42).

**Croatie** : le [portail de données ouvertes croate](#) héberge des ensembles de données provenant de secteurs divers, dont l'éducation. L'accès ouvert à des données de l'administration publique permet d'améliorer la transparence et d'appuyer la prise de décision fondée sur les données. Les ensembles de données proposent des informations classées par niveau d'enseignement (écoles primaires et établissements du second cycle du secondaire) qui favorisent des analyses approfondies de la situation du système éducatif. Les utilisatrices et utilisateurs peuvent lancer des recherches sur des ensembles de données spécifiques et filtrer les résultats en fonction de différents critères. Les données peuvent être consultées dans des formats variés, notamment CSV, XLSX et PDF, de manière à faciliter leur utilisation et leur analyse. Les informations disponibles au niveau de l'école sont limitées et systématisées.

**Danemark** : le site web de [Statistics Denmark](#) propose des données détaillées sur l'éducation. Il est administré par Statistics Denmark, une agence gouvernementale indépendante. Les données présentées incluent des informations en fonction des types d'établissements (par exemple comparaison entre écoles privées et publiques, entre établissements académiques et professionnels) et leur distribution géographique ; des indicateurs généraux concernant les effectifs par niveau d'enseignement, région, genre et âge ; des statistiques sur le corps enseignant (effectifs, qualifications et répartition) ; et enfin des données sur la réussite scolaire (taux d'obtention des diplômes, performance moyenne des élèves et emploi après l'obtention du diplôme). Toutefois, les informations proposées ne sont pas désagrégées par établissement. Elles sont présentées par le biais de visualisations et tableaux de bord interactifs, dans un format convivial. Les utilisatrices et utilisateurs peuvent filtrer les données à l'aide de divers paramètres et visualiser les tendances au fil du temps.

En outre, la mise à disposition de données brutes pour le téléchargement facilite l'analyse approfondie et l'intégration avec d'autres ensembles de données. En proposant ainsi une couverture complète des données, Statistics Denmark appuie tout un éventail d'analyses et d'évaluations des politiques et offre une base solide à la prise de décision fondée sur des données probantes. Au Danemark, la directive sur les données ouvertes<sup>30</sup> exige de rendre les données dynamiques accessibles via une API et, le cas échéant, par téléchargement en masse. La Stratégie nationale sur la numérisation 2022<sup>31</sup> prévoit des mesures visant à améliorer l'accès aux données relatives au trafic enregistrées en temps réel. L'Agence pour le gouvernement numérique, quant à elle, tient à jour une liste d'organismes publics autorisés à facturer plus que les coûts marginaux de diffusion des données (Commission européenne, 2022).

**Espagne** : le [portail de données ouvertes sur l'éducation](#) donne accès à divers ensembles de données relatives à l'éducation. Cette plateforme s'inscrit dans le cadre de l'initiative nationale de données ouvertes, qui vise à rendre les données gouvernementales accessibles au public. Le portail propose un catalogue contenant divers ensembles de données et ressources éducatives, y compris des informations sur l'éducation aux niveaux national et régional. La plateforme dispose d'une interface intuitive qui permet une navigation fluide et un accès aisé aux ensembles de données. Les données sont fournies dans des formats ouverts, ce qui facilite leur téléchargement, leur utilisation et leur partage. L'équipe nationale en charge de l'initiative sur les données ouvertes a mis en place de multiples canaux de communication pour dialoguer avec la communauté des données ouvertes, notamment des campagnes mensuelles, des bulletins d'information et des réunions avec les gestionnaires de données ouvertes aux niveaux régional et sectoriel (Commission européenne, 2022). Des boîtes aux lettres électroniques dédiées et des réunions de travail régulières encouragent une rétroaction de la part de la communauté et le suivi de la réutilisation des données intervient par le biais de tableaux de bord, ce qui encourage le développement de communautés de données.

L'éducation étant une fonction décentralisée, la plupart des données à l'échelle des établissements sont disponibles sur les sites web des différentes régions. [L'annuaire des établissements d'enseignement de Catalogne](#), par exemple, propose essentiellement des données régionales spécifiques à la Catalogne, y compris la localisation des écoles, les coordonnées et les principales caractéristiques telles que le statut public ou privé, mais aucun indicateur de performance tel que les résultats aux tests ou les taux d'obtention de diplômes, et aucune option de comparabilité. Les données sont présentées sur une carte et peuvent être téléchargées, ce qui permet de comparer les différents établissements à l'échelon régional.

**Estonie** : [Statistics Estonia](#) propose des données détaillées sur divers aspects du système éducatif estonien, de la petite enfance à l'enseignement supérieur. L'office

---

30. Disponible à l'adresse <https://en.digst.dk/digital-governance/data/open-data-and-re-use-of-public-sector-information/>, consulté le 30 juillet 2025.

31. Disponible à l'adresse <https://en.digst.dk/media/mndfou2j/national-strategy-for-digitalisation-together-in-the-digital-development.pdf>, consulté le 30 juillet 2025.

national de la statistique gère ce site web. Les informations couvrent notamment les statistiques générales concernant les effectifs par niveau d'enseignement et profil démographique, les statistiques sur le corps enseignant, les données relatives aux dépenses, et les taux d'obtention de diplômes et de décrochage scolaire. Certaines informations générales sont également proposées en ce qui concerne la performance et les niveaux de réussite des élèves, mais sans fournir d'indicateurs détaillés des performances au niveau de chaque établissement ni les résultats aux tests standardisés. L'éventail des données proposé couvre tous les aspects importants du système éducatif, des caractéristiques institutionnelles aux résultats, en passant par les effectifs scolarisés. Les données sont présentées par le biais de visualisations et tableaux de bord interactifs et permettent ainsi une exploration et une analyse dynamiques des informations. Les données brutes peuvent être téléchargées, ce qui favorise l'analyse détaillée et l'intégration avec d'autres ensembles de données. La publication de données est régie par la loi sur l'accès à l'information publique (PIA)<sup>32</sup>, qui énonce des règles sur la publication de données ouvertes, la réutilisation de données ouvertes et les ensembles de données de grande valeur. Le Livre vert sur les données ouvertes publiques lisibles par machine fournit en outre des lignes directrices supplémentaires pour la publication de données ouvertes. Dans le cadre de sa Stratégie numérique 2030<sup>33</sup>, l'Estonie envisage de sensibiliser ses citoyennes et citoyens à la publication de données et s'est également engagée à améliorer la facilité d'utilisation de son portail national de données, Statistics Estonia (Commission européenne, 2022).

**Finlande** : une résolution<sup>34</sup> du gouvernement sur l'ouverture et l'utilisation des données publiques a été rédigée en 2021 et publiée en 2022. L'initiative « Ouvrir et utiliser les données publiques »<sup>35</sup> du ministère des Finances amène à l'élaboration de documents stratégiques et de recommandations afin d'encourager une utilisation plus large et plus efficace des données publiques dans la société (Commission européenne, 2022). Le site web du [ministère de l'Éducation et de la Culture \(OKM\)](#) présente des ensembles de données robustes et des ressources au profit du paysage des données ouvertes sur l'éducation en Finlande, qui couvrent les cadres politiques, les données institutionnelles et les initiatives stratégiques. Il convient toutefois de noter que le site web de l'OKM centralise l'accès aux données relatives à l'éducation, aux documents de politique et aux comptes rendus de recherche, mais ne fournit pas de données directes et détaillées sur les établissements d'enseignement. D'autres données émanent de [Statistics Finland](#), de [l'Agence nationale finlandaise pour l'éducation \(EDUFI\)](#) et du [portail de statistiques sur l'éducation \(Vipunen\)](#).

---

32. Disponible à l'adresse [www.riigiteataja.EE/en/eli/EE/510122021005/consolide/current](http://www.riigiteataja.EE/en/eli/EE/510122021005/consolide/current), consulté le 30 juillet 2025.

33. Disponible à l'adresse <https://mkm.ee/en/e-state-and-connectivity/digital-agenda-2030>, consulté le 30 juillet 2025.

34. Disponible à l'adresse <https://lvm.fi/en/-/government-resolution-increases-data-utilisation>, consulté le 30 juillet 2025.

35. Disponible à l'adresse <https://vm.fi/en/opening-up-and-using-public-data>, consulté le 30 juillet 2025.

L'office national de la statistique [Statistics Finland](#) fournit des informations et des ensembles de données complets en ligne dans les domaines de l'éducation et de la recherche en Finlande. Les types de données disponibles comprennent : des statistiques sur l'éducation (effectifs scolarisés, diplômes obtenus, réussite scolaire et profil démographique des élèves) ; des données institutionnelles (renseignements sur les établissements par niveau d'enseignement) ; et des données de recherche (activités, financement et extrants, y compris les données sur les établissements de recherche et le personnel concerné). Ce site propose également des données sur les dépenses publiques et privées consacrées à l'éducation, y compris la ventilation des dépenses en fonction des catégories. [L'Agence nationale finlandaise pour l'éducation](#) présente des informations sur la mobilité internationale des élèves et du personnel dans l'enseignement général, dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP) et dans l'enseignement supérieur. Le portail de statistiques sur l'éducation (Vipunen) propose notamment des informations sur la démographie scolaire, la performance académique et les résultats scolaires, des informations institutionnelles et des données financières. Les statistiques sont utilisées pour améliorer la facilité d'utilisation et le contenu du portail national de données ouvertes, [opendata.fi](#), en assurant une mise à jour continue des supports sur la base des commentaires des utilisateurs et des statistiques d'utilisation, en privilégiant le développement des pages les plus consultées, en améliorant la fonctionnalité de recherche et en veillant au bon fonctionnement de toutes les pages (Commission européenne, 2022).

**France :** les initiatives françaises de données ouvertes sur l'école ont pour objectif premier de proposer des données complètes sur la performance des établissements et la transparence financière. Le ministère de l'Éducation nationale a mis au point plusieurs plateformes qui permettent d'accéder à des profils d'établissements et des indicateurs de performance détaillés, la principale étant la [Plateforme ouverte des données éducation, sports et jeunesse](#). Cette dernière propose un large éventail de données sur l'école, telles que les données au niveau de l'établissement lui-même, le nombre d'élèves inscrits, les ressources éducatives et les indicateurs de performance de l'établissement. Cette couverture étendue permet aux utilisatrices et utilisateurs d'obtenir des informations détaillées sur les différentes dimensions du système éducatif. Dès la conception de la plateforme, l'accessibilité de l'utilisateur est apparue comme une priorité, si bien que la plateforme propose des outils de recherche, de filtrage et de visualisation des données. Les utilisatrices et utilisateurs peuvent aisément parcourir les ensembles de données pour trouver des informations pertinentes et les télécharger en vue d'une analyse approfondie. Les données sont régulièrement mises à jour pour refléter les conditions et tendances actuelles. La plateforme propose également des ensembles de données interconnectés qui permettent de croiser les informations dans différentes catégories, ce qui rend possible une analyse encore plus poussée. Malgré certaines difficultés liées à l'intégration, à la qualité et à l'interprétation des données, l'évolution et l'amélioration continues de la plateforme sont essentielles pour relever les défis posés et maximiser son impact sur le système éducatif français. La [Direction interministérielle du numérique \(DINUM\)](#) coordonne la politique nationale sur les données, les algorithmes et les codes sources, avec le soutien des comités dirigés par le [département Etalab](#). Le portail national, [data.gouv.fr](#), assure

un suivi de la réutilisation des données et encourage la participation par le biais d'activités communautaires, de bulletins d'information et d'événements tels que des hackathons (Commission européenne, 2022).

**Géorgie** : l'[Office national de la statistique de Géorgie](#) est l'autorité centrale responsable des données statistiques dans le pays. La rubrique « Éducation » du site web propose des informations sur le profil démographique des élèves (âge, genre et commune) et les taux de scolarisation (à divers niveaux d'enseignement), et des données sur les ressources et infrastructures scolaires (nombre d'écoles, taille des classes, qualifications du corps enseignant et disponibilité des ressources éducatives) et l'obtention des diplômes. Le site web ne présente pas d'indicateurs de performance plus détaillés propres à l'établissement scolaire, tels que les résultats aux tests standardisés, des informations financières détaillées sur les écoles au niveau individuel ou les budgets des différents établissements. Les statistiques sont mises à jour chaque année, les dernières données disponibles couvrant généralement l'année scolaire complète la plus récente. Des données sont mises à disposition aux niveaux national et régional, de même que des données historiques. Les données peuvent être téléchargées dans différents formats, tels qu'Excel (XLS) et PDF.

Autre initiative géorgienne, le [DataLab](#) collabore avec diverses organisations gouvernementales et non gouvernementales pour compiler des ensembles de données. Les données restent toutefois proposées pour le niveau national et ne bénéficient pas de mises à jour régulières (derniers ensembles de données publiés en 2021). Les ensembles de données actuels sont mis à la disposition du public et peuvent être consultés et téléchargés. Le DataLab ne présente pas de données financières sur les allocations de fonds ou les dépenses individuelles des écoles. En outre, le portail ne fournit pas de données sur les évaluations individuelles des établissements, mais principalement des informations concernant les résultats des élèves aux examens nationaux.

**Grèce** : l'[Autorité statistique hellénique \(ELSTAT\)](#), organisme public national, propose des données générales sur les effectifs scolarisés par niveau d'enseignement (données nationales), le profil démographique des élèves, des statistiques sur le corps enseignant ainsi que les taux de décrochage scolaire. Les données historiques sont fournies à des fins de comparaison. Les données sont régulièrement mises à jour et le portail a été conçu pour toucher un large public.

**Hongrie** : l'[Office central de la statistique de Hongrie \(KSH\)](#) propose une importante collection de données sur l'éducation, qui permettent une analyse approfondie du système éducatif hongrois. Les données détaillées par niveau d'enseignement et type d'établissement sur les effectifs scolarisés, les dépenses, les effectifs du corps enseignant par niveau, le niveau d'instruction atteint et les résultats scolaires, et enfin la part des personnes engagées dans l'éducation et la formation formelles contribuent à éclairer l'élaboration des politiques et la recherche. L'interface conviviale et les outils interactifs proposés sur le site web du KSH améliorent l'accessibilité des données et permettent des requêtes et des visualisations personnalisées, ce qui améliore l'exploitabilité des données pour les différentes parties prenantes. Le [Système de suivi des carrières des diplômés](#), géré

par l'Autorité nationale de l'éducation, se présente comme une mesure efficace de sensibilisation dans le domaine de l'éducation (Commission européenne, 2022). Grâce aux données présentées en ce qui concerne les fourchettes des salaires et la ventilation par genre, il offre un précieux éclairage aux jeunes Hongrois amenés à prendre des décisions en matière d'enseignement supérieur et de carrière.

**Irlande :** le [Central Statistics Office \(CSO\)](#), dans sa rubrique « Éducation », propose une gamme de statistiques sur l'éducation, y compris des données à l'échelle individuelle des établissements et les effectifs scolarisés, les taux d'obtention des diplômes, le niveau d'instruction atteint, les indicateurs de performance et les données relatives au corps enseignant. Le CSO propose divers outils de visualisation des données. Le [répertoire des établissements scolaires du Gouvernement irlandais](#) centralise l'information au sujet des établissements d'enseignement à l'échelle du pays. Les données présentées comprennent des informations détaillées sur les établissements, telles que leur localisation, leur niveau d'éducation, leur orientation religieuse, le profil démographique par genre, la langue d'instruction, les coordonnées, les effectifs d'élèves, les rapports d'inspection, et mentionnent si l'enseignement est proposé à titre gratuit ou payant. Les données n'incluent pas d'informations financières ni d'indicateurs de performance détaillés ou d'évaluations complètes des écoles. Ce répertoire est accessible via le portail général de l'Administration irlandaise. Les données ouvertes sont de plus en plus perçues comme un catalyseur de changements sociaux positifs en Irlande, comme en témoigne l'accessibilité croissante des données disponibles (Commission européenne, 2022).

La [Stratégie irlandaise en matière de données ouvertes \(Open Data Strategy\) 2023-2027](#) décrit l'approche stratégique adoptée par l'Irlande afin d'améliorer la transparence et l'accessibilité des données publiques, y compris les données relatives à l'éducation. Elle définit pour quelles priorités des ensembles de données devraient être disponibles et souligne l'importance de maintenir un portail de données ouvertes qui publie des ensembles de données dans des formats lisibles par machine. En outre, le pays améliore les données ouvertes et leur impact dans des sphères critiques. Plusieurs outils ont été mis en place pour aider et inciter les organismes publics à évaluer la réutilisation de leurs ensembles de données et de ceux d'autres organismes publics. Citons notamment l'indicateur clé de performance (KPI)<sup>36</sup>, qui permet aux éditeurs de données de suivre leurs ensembles de données, y compris les temps de téléchargement, les suppressions et la fiabilité des données. L'outil KPI permet également aux organismes publics de comparer la qualité de leurs données avec d'autres et de suivre leur progression au fil du temps (Commission européenne, 2022). En outre, un réseau d'agents de liaison pour les données ouvertes a été créé au sein des organismes de service public afin d'agir comme principal point de contact pour les initiatives de données ouvertes. Plus de 90 agents encouragent et appuient activement les pratiques de données ouvertes au sein de leurs institutions (*ibid.*).

**Islande :** [Statistics Iceland](#) recueille des données annuelles sur les élèves, le personnel et le fonctionnement des établissements préscolaires, des écoles

---

36. Disponible à l'adresse <https://data.gov.ie/ga/kpi-report>, consulté le 30 juillet 2025.

obligatoires, des établissements du second cycle du secondaire et des établissements de l'enseignement supérieur. Ces données sont pour l'essentiel collectées de manière directe auprès des écoles. Le portail propose des données détaillées sur les niveaux de scolarisation, les taux d'obtention des diplômes et les dépenses d'éducation aux niveaux national et régional, en assurant un libre accès à des formats téléchargeables et visuels. Cependant, il ne fournit aucun détail à propos des indicateurs de performance des élèves. La plateforme établie par l'administration municipale de Reykjavik représente une autre initiative intéressante : « [Primary schools on a map](#) » et « [All preschools](#) » proposent des informations détaillées sur les écoles préprimaires et primaires à Reykjavik, et principalement leur localisation, les coordonnées de contact ainsi que les offres de programmes éducatifs et spécifiques. Ces deux portails, bien qu'ils ne proposent pas de données financières ou de performance spécifiques, présentent les données dans des rapports et des données publiés par les communes. Les sites se veulent aisément accessibles de sorte que les parents puissent trouver des écoles maternelles et primaires qui répondent à leurs besoins. Cependant, cette bonne pratique concerne uniquement la ville de Reykjavik.

**Italie :** le [Portale unico dei dati della scuola](#) est une plateforme complète gérée par le ministère de l'Éducation italien qui donne accès à un large éventail de données sur l'éducation en Italie. Ce portail héberge des données sur l'école liées aux profils démographiques, à l'infrastructure, au financement, aux qualifications du corps enseignant, ainsi que des données sur la performance des élèves et des établissements. Les données relatives à l'éducation sont détaillées au niveau des établissements ainsi qu'au niveau régional. La plupart des données sont mises à jour sur une base annuelle, certaines étant mises à jour à chaque trimestre. La plateforme s'intègre aux bases de données nationales, elle permet des requêtes avancées de données en vue d'une analyse plus approfondie et fournit des outils pour la visualisation des données. Les données sont fournies dans des formats ouverts, ce qui facilite leur téléchargement, leur utilisation et leur partage. Le portail national de données ouvertes identifie les données dynamiques pour le plan triennal 2021-2023 et accompagne les détenteurs de données en proposant une assistance régulière, des webinaires et une documentation spécifique. Les métadonnées sont automatiquement téléchargées sur le portail, et les commentaires des utilisateurs sont recueillis par divers canaux afin d'assurer une amélioration continue (Commission européenne, 2022). La législation italienne exige que les données ouvertes soient lisibles par machine, conformément aux directives de l'Union européenne sur la réutilisation des informations du secteur public.

**Kazakhstan :** le portail de l'administration en ligne [e.gov](#) donne accès à des informations sur les procédures d'inscription scolaire. Il est assez détaillé et pratique. Il propose également une version mobile et a été adapté pour les personnes malvoyantes. Il permet d'inscrire les élèves auprès de divers établissements d'enseignement en ligne, de soumettre les documents nécessaires et de suivre l'avancement des demandes. Le portail permet aux élèves d'accéder aux résultats des examens et aux données relatives à la performance académique. Il peut s'agir des résultats aux tests standardisés nationaux et d'autres évaluations, ce qui permet aux parents et aux élèves d'examiner les indicateurs de performance. La plateforme

prend en charge la délivrance et la vérification des certificats et des diplômes. En réduisant la nécessité d'un traitement physique des documents, cette fonctionnalité simplifie l'obtention et la validation des titres académiques. D'autres données au niveau de l'établissement comprennent l'accessibilité des établissements d'enseignement. Le portail fait l'objet de révisions et mises à jour périodiques en fonction des commentaires des citoyennes et citoyens et propose également plusieurs applications mobiles pour une utilisation aisée sur smartphone.

Différentes applications mobiles sont disponibles. L'une d'elles renseigne sur les écoles maternelles ainsi que leur classement dans une région donnée, ce qui permet aux parents de faire un choix éclairé. Une autre est dédiée aux écoles sur la base des données ouvertes partagées par le ministère de l'Éducation et propose des informations pertinentes à l'usage des parents, telles que les adresses, le nom des responsables d'établissement, les coordonnées, etc. La troisième application, « Kazakhstanis Know », propose des informations générales sur le secteur, y compris le financement, les résultats PISA, et d'autres.

En décembre 2023, le ministère de l'Éducation a lancé, en collaboration avec le ministère du Développement numérique, de l'Innovation et de l'Industrie aérospatiale, une nouvelle fonctionnalité dans l'application eGov Mobile qui permet d'accéder aux données sur la scolarité d'un enfant sous la forme d'un document numérique. Désormais, il n'est plus nécessaire de se rendre à l'école ou à l'université pour obtenir un certificat d'un établissement d'enseignement, ce certificat peut être téléchargé via l'application. L'application fournit toutes les informations nécessaires au sujet de l'élève, comme son numéro d'identification personnel et des données personnelles, sa catégorie d'âge et la classe ou le groupe dont l'enfant relève au sein du système éducatif, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Les parents ont désormais la possibilité d'accéder à n'importe quelle information relative à l'éducation de leur enfant par la voie numérique de même qu'aux titres de transport scolaire et à d'autres services.

**Lettonie** : le [Bureau central de la statistique \(Central Statistical Bureau\)](#) propose des données sur les effectifs scolarisés par année scolaire. Le service permet de rendre compte des tendances de la dernière décennie. Il présente des données démographiques nationales ainsi que la répartition géographique des élèves, ce qui permet d'analyser les tendances en matière de scolarisation dans différentes catégories démographiques et régions, mais aucune donnée à l'échelle individuelle des établissements n'y figure. Un règlement national (règlement n° 611 du Conseil des ministres) impose aux autorités nationales de mettre à jour régulièrement les données et métadonnées sur le portail national officiel des données ouvertes. À l'image du Luxembourg, la Lettonie ne dispose pas de portails de données ouvertes régionaux ou locaux, contrairement aux 25 autres États membres de l'Union européenne (Commission européenne, 2022). Le portail national permet aux utilisatrices et utilisateurs de faire part de leurs commentaires et recommandations au moyen d'un formulaire électronique.

**Liechtenstein** : le [Bureau de l'éducation de l'Administration nationale du Liechtenstein](#) propose des données sur les établissements scolaires du pays, y compris des informations sur les types d'établissements, les programmes scolaires

et les éléments administratifs. Le service couvre les établissements d'enseignement du primaire et du secondaire. Le portail [Statistikportal Liechtenstein](#) présente des données statistiques détaillées sur les écoles, notamment les effectifs scolarisés, les statistiques sur le corps enseignant et les résultats scolaires, offrant ainsi une vue d'ensemble du système éducatif. Ventilées par type d'établissement et par niveau d'enseignement, les données mettent en perspective les différents établissements et leur performance. Elles proposent notamment des statistiques détaillées sur les effectifs d'élèves, les qualifications des enseignant-es et d'autres indicateurs pertinents. Outre les indicateurs de scolarisation et de performance, les programmes éducatifs et les établissements sont également couverts, de même que les programmes scolaires et les aspects administratifs des écoles. Les données proposées présentent souvent des tendances historiques, permettant ainsi d'analyser les changements au fil du temps pour différents indicateurs.

**Lituanie :** le [Portail statistique officiel de Lituanie](#), en particulier les tableaux de bord des établissements scolaires, représente une ressource essentielle pour accéder aux données détaillées sur l'école et les analyser. Gérée par Statistics Lithuania, cette plateforme propose un panorama complet des différents aspects du système éducatif. Plus précisément, les tableaux de bord des écoles fournissent des ensembles de données exhaustifs sur un large éventail d'indicateurs, y compris des données sur le profil démographique des élèves (effectifs inscrits, répartition par âge, milieux socio-économiques) ; sur l'infrastructure scolaire (locaux et équipements, y compris le nombre de salles de classe, les ressources technologiques et les infrastructures physiques) ; sur la disponibilité et la distribution du matériel pédagogique, des locaux et équipements et des ressources humaines ; et aussi sur la performance de l'école (indicateurs sur la performance académique, les classements des établissements et les résultats scolaires). La plateforme dispose d'outils de visualisation avancés qui permettent aux utilisatrices et utilisateurs d'interagir avec les données par le biais de graphiques, de tableaux et de cartes. L'application de filtres permet de visualiser des sous-ensembles de données spécifiques et de comparer des indicateurs entre différentes écoles, régions ou périodes. Le portail permet de générer des rapports personnalisés sur la base des paramètres définis par l'utilisateur. Il convient toutefois de noter que l'étendue et la profondeur des données disponibles peuvent amener une certaine complexité, si bien que des compétences analytiques avancées pourraient être nécessaires pour bien interpréter des ensembles de données complexes et tirer des conclusions valables.

**Luxembourg :** exploité par le ministère de l'Éducation, le portail [Edustat](#) sert de référentiel central pour les statistiques de l'éducation. Il propose des données couvrant tous les niveaux d'éducation, y compris des données sur les effectifs inscrits, des statistiques sur le corps enseignant et le niveau d'instruction atteint, et des indicateurs de performance des élèves. En dehors des données à caractère national, le [tableau de bord du ministère de l'Éducation nationale](#) permet au public de consulter les données d'un établissement donné (sous réserve de droits d'accès). Les données sont régulièrement mises à jour et la possibilité d'accès à des données historiques permet d'examiner les tendances et les changements dans le paysage éducatif au fil du temps. Le site web permet de consulter et de télécharger des statistiques dans différents formats, sans restrictions. Le [portail](#)

[national de données ouvertes du Luxembourg](#) met en lumière l'importance des formats lisibles par machine aux fins de promouvoir la réutilisation des données ouvertes et les effets concrets de ces formats. L'équipe sur les données ouvertes propose également un soutien pratique aux fournisseurs de données (Commission européenne, 2022). La stratégie luxembourgeoise en matière de données ouvertes encourage les institutions publiques à diffuser largement les données, en mettant l'accent sur des métadonnées complètes et standardisées. Les données sont partagées sur les sites web nationaux ou institutionnels par le biais de liens et d'API, afin d'en assurer la cohérence et d'offrir un accès direct. La stratégie comprend un système d'indicateurs KPI aux fins d'évaluer la qualité des métadonnées. En outre, la législation relative à une administration transparente et ouverte oblige toute administration publique à désigner des agents chargés de la communication de documents, et des sessions de formation régulières sont organisées afin de promouvoir la transparence et la gestion des données (*ibid.*). Des sessions de formation sont fréquemment organisées sur les questions de transparence, d'interopérabilité, de données ouvertes et de gestion des données.

**Macédoine du Nord :** la [base de données MakStat](#) donne accès à une large gamme de statistiques liées à l'éducation en Macédoine du Nord. Elle propose notamment des données nationales et régionales relatives à l'enseignement primaire, telles que l'inscription scolaire, les profils démographiques, les effectifs scolarisés et le nombre d'établissements enregistrés, y compris leur distribution géographique et leur situation opérationnelle. La plateforme MakStat arbore une interface conviviale qui offre diverses options d'extraction et de visualisation des données. Elle permet également de générer des rapports et de visualiser les données dans différents formats.

**Malte :** le [portail de données ouvertes de Malte](#) propose un accès libre à un large éventail de données gouvernementales, y compris dans le secteur de l'éducation. Il présente notamment des statistiques sur les effectifs d'élèves inscrits à différents niveaux et dans différents établissements d'enseignement, sur le corps enseignant ainsi que sur les résultats scolaires. Les données sont généralement présentées au niveau national et couvrent divers centres et programmes à Malte. Les éléments spécifiques sur les écoles au niveau individuel ou par régions ne sont pas mis en avant. Les données sont mises à jour régulièrement et sont librement accessibles au public dans des formats conviviaux tels que CSV et Excel (XLS). Citons au titre des bonnes pratiques observées une plateforme unifiée pour divers ensembles de données et des fonctionnalités interactives dans le cadre de la visualisation des données.

**Monaco :** la plateforme [MonServicePublic](#) présente une liste des établissements primaires et secondaires à Monaco, détaillant leurs noms, adresses et coordonnées. Une carte interactive situe les différents établissements, améliorant ainsi la transparence géographique et l'accessibilité. La plateforme met principalement l'accent sur la localisation des établissements et les principales informations de contact. Elle ne propose pas de données plus approfondies telles que les indicateurs de performance des établissements, les effectifs scolarisés ou le contexte socio-économique. Le site web fournit également des cadres juridiques pertinents en matière d'éducation et des liens pratiques par niveau d'éducation auxquels les parents peuvent se référer avant d'inscrire leurs enfants.

**Monténégro** : l'Office de la statistique du Monténégro (MONSTAT) propose des statistiques nationales sur les différents niveaux de l'enseignement, y compris l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur. Ces ensembles de données permettent de mieux comprendre la structure générale et les performances du système éducatif national au fil du temps. MONSTAT fournit des rapports annuels qui synthétisent les principaux constats dressés dans le secteur de l'éducation. Le site ne publie pas de données à l'échelle individuelle des établissements.

**Norvège** : la [plateforme GeoNorge sur l'éducation et la recherche](#) s'inscrit dans le cadre de l'infrastructure nationale de données géospatiales de la Norvège. Elle propose des données géospatiales et des informations sur différents secteurs, dont l'éducation et la recherche. L'Agence norvégienne de cartographie gère la plateforme et collabore avec diverses institutions gouvernementales et éducatives. Cette plateforme héberge des ensembles de données liés à l'éducation et à la recherche, des cartes, des données d'analyse spatiale et d'autres ensembles de données géospatiales sur lesquels s'appuie la planification dans les domaines de la recherche et de l'éducation. La plateforme permet de visualiser et d'analyser des données spatiales relatives à l'éducation, qui peuvent être utilisées dans le cadre de l'urbanisme ou des affectations scolaires, ou encore pour comprendre les disparités géographiques dans l'éducation. Elle présente des informations par niveau d'enseignement, propriété de l'établissement, coordonnées et adresse, effectifs d'élèves et d'enseignant-es. Les données sont ouvertement accessibles au public et une interface cartographique interactive permet d'explorer et de télécharger des ensembles de données. Il est possible de filtrer les données en fonction de divers paramètres, tels que la localisation, le type d'établissement et d'autres caractéristiques géospatiales. Les données peuvent être téléchargées dans divers formats adaptés aux logiciels de systèmes d'information géographique (SIG), tels que Shapefiles, GeoJSON et Keyhole Markup Language (KML), ce qui facilite l'analyse spatiale détaillée et la recherche. Les données présentées sur GeoNorge sont régulièrement mises à jour.

La base de données du [Registre national des écoles \(NSR\)](#) est exploitée par la Direction norvégienne de l'éducation et de la formation (Utdanningsdirektoratet). La plateforme présente des informations par commune et par établissement, y compris la localisation, le type, les coordonnées, la capacité, les effectifs scolarisés et divers éléments relatifs au personnel. Elle ne propose pas de données financières détaillées ni d'indicateurs de performance. Conçue pour permettre une navigation fluide, la plateforme propose également des mises à jour régulières. Les informations présentées sont associées à des options de filtres de moteur de recherche mais ne proposent pas de visualisation sur cartes, de tableaux de bord ou de feuilles de calcul téléchargeables. La Norvège fait figure de pionnière dans la diffusion de données pédagogiques et scolaires détaillées, offrant des possibilités d'analyse des méthodes d'enseignement et des résultats scolaires.

**Pays-Bas** : la plateforme [DUO de données ouvertes sur l'éducation](#) donne accès aux données publiques et aux publications liées à l'enseignement public aux Pays-Bas. La plateforme combine divers ensembles de données sur les indicateurs de l'éducation au niveau national et à l'échelle de chaque établissement, tels que des

données relatives aux profils démographiques, aux infrastructures, aux locaux et équipements scolaires, au financement, aux qualifications des enseignant-es, et enfin à la performance de l'établissement lui-même et des élèves. Les données sont fournies dans des formats ouverts, ce qui facilite leur téléchargement, leur utilisation et leur partage. En outre, l'initiative [Open Education](#) soutient la création et la diffusion de ressources éducatives ouvertes et encourage le recours aux données ouvertes dans une perspective d'amélioration des résultats scolaires. Les éléments clés de l'initiative sont les ressources éducatives, la participation de la communauté et les pratiques innovantes. Enfin, le ministère néerlandais de l'Éducation a lancé une [interface de programmation d'application \(API\)](#) pour l'éducation ouverte destinée à faciliter l'accès aux données liées à l'éducation aux niveaux municipal et national. Cette API permet aux développeurs de créer des applications et des outils qui utilisent des données sur l'éducation pour appuyer la prise de décision et améliorer les résultats scolaires. Les principales fonctionnalités de l'API incluent l'accès par programme, le support des développeurs et une meilleure accessibilité. Les Pays-Bas ont adopté des politiques et des règlements clairs qui imposent la collecte, la publication et l'utilisation de données ouvertes.

**Pologne :** le [Registre des écoles et des établissements d'enseignement \(RSPO\)](#) est une base de données qui centralise l'ensemble des écoles et des établissements d'enseignement en Pologne, et dont la gestion est assurée par le ministère de l'Éducation et des Sciences. Le RSPO héberge des informations détaillées sur tout un éventail d'établissements, notamment dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Il s'agit notamment des noms et des types d'écoles et d'établissements d'enseignement, de leurs adresses et des coordonnées de contact ; de leur situation opérationnelle (si l'établissement est actif, fermé ou sous un autre statut) ; des éléments concernant les niveaux d'enseignement proposés dans chaque établissement, y compris les niveaux de classe et les types de programmes dispensés ; et enfin des statistiques générales sur l'établissement, telles que les effectifs d'élèves et d'enseignant-es. Aucun indicateur de performance n'est présenté. Le portail du RSPO héberge des informations de base et organisationnelles sur les écoles et les établissements d'enseignement. Il ne propose pas de renseignements démographiques détaillés sur les élèves ni de données financières ou d'indicateurs de performance pour chaque établissement. Le RSPO est accessible via une interface web conviviale, mais dont les fonctionnalités d'accessibilité sont limitées.

La Chancellerie du Premier ministre de Pologne (KPRM) assure la gestion des données ouvertes au travers du programme sur les données ouvertes et de la loi sur les données ouvertes. Elle collabore avec les ministères et l'office national de la statistique Statistics Poland dans le cadre de la réglementation des ensembles de données de grande valeur, en impliquant les parties prenantes et les responsables en charge des données ouvertes<sup>37</sup>. La Pologne a également défini des « échéanciers d'ouverture des données »<sup>38</sup> afin d'assurer la publication des données en temps

---

37. Voir [www.gov.pl/web/cyfrizacja/pelnomocnicy-ds-otwartosci-danych](http://www.gov.pl/web/cyfrizacja/pelnomocnicy-ds-otwartosci-danych), consulté le 30 juillet 2025.

38. Voir <https://dane.gov.pl/pl/knowledgebase/useful-materials/harmonogramy-udostepniania-danych>, consulté le 30 juillet 2025.

opportun ainsi qu'un « plan de développement des API »<sup>39</sup> destiné à améliorer l'accès aux API dans le cadre du programme sur les données ouvertes 2021-2027. Le [portail de données ouvertes](#) national propose une formation multimédia sur le traitement des données ouvertes et la préparation des données dans des formats ouverts. Cette formation inclut des tutoriels sur la publication de données sur le portail, sur l'automatisation des chargements de données à l'aide de fichiers XML et sur les bonnes pratiques à appliquer pour ajouter des ensembles de données et des ressources.

**Portugal** : la plateforme de [données ouvertes sur l'éducation, les sciences et la technologie](#) est une ressource complète qui donne accès à un large éventail d'ensembles de données liés à ces trois domaines. Cette plateforme héberge divers ensembles de données nationales et régionales portant sur les profils démographiques, les infrastructures, les locaux et équipements scolaires, le financement et les qualifications des enseignant-es. Le portail de données ouvertes dispose d'une interface intuitive qui permet une navigation fluide et un accès aisé aux ensembles de données. La plateforme propose des outils pour la visualisation des données. Les données sont fournies dans des formats ouverts, ce qui facilite leur téléchargement, leur utilisation et leur partage. D'autres sites web, tels que <https://infoescolas.medu.pt/> ou [www.dgeec.medu.pt](http://www.dgeec.medu.pt), fournissent principalement des données régionales sur l'éducation. Ces ensembles de données aident à comprendre les différentes dimensions du système éducatif et permettent une analyse complète.

**République de Moldova** : la [banque de données statistique](#) est gérée par le Bureau national des statistiques. Cet organisme gouvernemental est chargé de recueillir, de traiter et de diffuser les données statistiques, y compris dans le secteur de l'éducation. Les informations portent notamment sur les taux de scolarisation et le niveau d'instruction atteint en fonction de niveaux d'enseignement, les taux d'obtention de diplômes, les données institutionnelles – y compris des informations sur les locaux et équipements ainsi que sur les ressources disponibles (nombre d'écoles, taille des classes et accès à la technologie) –, les statistiques sur le corps enseignant et la ventilation démographique (par genre, âge, région et parfois par groupes spécifiques) avec des données disponibles aux niveaux national, régional et parfois local, selon le type d'information. Les données sont souvent proposées sous des formats variés, tels que des tableaux web, et téléchargeables, tels que Excel (XLS) ou CSV, ainsi que sous forme de rapports ou de publications. Les informations financières relatives aux différents établissements d'enseignement, telles que les budgets ou le financement, ou les indicateurs de performance spécifiques comme les résultats aux tests des élèves, ne sont généralement pas intégrés aux données publiques publiées par les autorités éducatives moldaves. L'évaluation de l'état de préparation aux données ouvertes (Gumene, 2017) recommande l'adoption de pratiques exemplaires pour la gestion des données ouvertes, y compris une plus grande disponibilité des données et un engagement accru. L'évaluation souligne en outre la nécessité de rendre les données plus accessibles et plus conviviales.

---

39. Voir <https://dane.gov.pl/pl/knowledgebase/useful-materials/program-otwierania-danych-na-la-ta-2021-2027>, consulté le 30 juillet 2025.

**République slovaque :** l'[Office de la statistique de la République slovaque](#) propose un éventail de données ouvertes sur l'éducation par le biais de sa plateforme en ligne. Il s'agit notamment d'indicateurs détaillés sur divers aspects du système éducatif, par exemple les taux de scolarisation, les taux d'obtention de diplômes et les qualifications du corps enseignant, ainsi que d'informations démographiques nationales.

**République tchèque :** l'[Office de la statistique de République tchèque \(CZSO\)](#) fournit des données pour différents niveaux d'enseignement. Le CZSO assure un suivi des informations institutionnelles et propose : des données sur le nombre et les types d'établissements d'enseignement, y compris les écoles publiques et privées, et leur répartition régionale ; des statistiques sur les effectifs d'élèves par niveau d'enseignement, y compris leur répartition entre les régions, ce qui permet de mieux comprendre les tendances démographiques et géographiques ; des statistiques sur le corps enseignant (effectifs, qualifications et répartition) ; et enfin les taux d'obtention des diplômes (statistiques sur les taux de réussite et le niveau d'instruction atteint), qui apportent un éclairage sur les résultats des élèves et la performance du système. Les informations disponibles à l'échelle individuelle des établissements sont limitées et systématisées. Les données sont présentées dans des formats divers, tels que des tableaux, des graphiques et des éléments de visualisation interactive. La République tchèque affiche une bonne maturité dans chaque dimension et applique des stratégies visant à améliorer la qualité des données et la conformité aux normes, en n'opérant toutefois qu'un suivi limité de l'impact. Il convient néanmoins de continuer d'encourager la réutilisation des données.

**Roumanie :** le [portail de données ouvertes publiques](#) géré par le ministère de l'Éducation donne accès à divers ensembles de données couvrant différents aspects du système éducatif en Roumanie. Le portail héberge des ensembles de données correspondant à différentes années scolaires et propose des données à caractère national sur le profil démographique des élèves, les indicateurs de performance, l'infrastructure, etc. Il convient toutefois de noter que les derniers ensembles de données publiés se rapportent à l'année scolaire 2020-2021.

**Royaume-Uni (Angleterre) :** les données sur l'école sont fournies par deux portails principaux, [Get Information about Schools \(GIAS\)](#) et la base de données [National Pupil Database \(NPD\)](#), gérée par le ministère de l'Éducation (DfE). Le portail [GIAS](#) fournit des informations sur les établissements d'enseignement en Angleterre, en se concentrant sur les profils des écoles, y compris les écoles primaires, les établissements secondaires, les académies, les écoles gratuites, les écoles et instituts spécialisés, des informations institutionnelles telles que le nom, l'adresse, les coordonnées, le type d'établissement (par exemple communautaire, académique, confessionnel), les catégories d'âge et le caractère religieux (le cas échéant), ainsi que des informations sur la situation opérationnelle de ces établissements – y compris des données historiques sur les situations passées (par exemple si une école a fusionné, a été renommée ou a connu des transformations importantes). Le portail ne fournit pas d'informations financières directes sur les établissements, mais les utilisatrices et utilisateurs sont dirigés vers d'autres plateformes comme le [service d'analyse financière comparative des écoles](#) pour obtenir de plus amples informations. Le site web du GIAS propose essentiellement des informations institutionnelles ; il fournit des liens vers des ressources correspondantes proposant

des données sur la performance, à l'image du site web de l'[Ofsted](#), qui contient des rapports d'inspection sur les écoles, les résultats des examens et les classements des écoles, ainsi que des données détaillées sur la performance des écoles et des données comparatives. Le site web du [GIAS](#) est régulièrement mis à jour et entièrement accessible au public. Il fournit également des données détaillées en ligne, qui peuvent être téléchargées au format CSV.

À la différence de certaines plateformes de données ouvertes, l'accès à la NPD est contrôlé afin de protéger la vie privée et la confidentialité des élèves. Toute personne qui souhaite y accéder doit en formuler la demande, en précisant ses objectifs de recherche et en démontrant comment elle envisage un traitement sécurisé des données. Pour pouvoir accéder à des ensembles de données détaillés dans la NPD, les équipes de recherche et les analystes sont soumis à un processus de demande rigoureux qui comprend une procédure d'approbation sur le plan éthique et des contrôles du respect des règles en matière de protection des données. Bien que les données au niveau individuel nécessitent une autorisation, certaines données agrégées et synthétisées sont disponibles publiquement sur la plateforme et permettent ainsi de bénéficier de certains aperçus et éclairages sans pour autant compromettre le respect de la vie privée. Les données hébergées dans la NPD sont mises à jour annuellement, conformément au calendrier académique et aux cycles de collecte de données établis par le ministère de l'Éducation.

**Saint-Marin :** l'initiative [Osservatorio Scuola](#) fournit une plateforme qui permet d'accéder à divers types de données générales sur l'éducation, telles que des éléments liés au système scolaire élémentaire et notamment le nombre de bâtiments scolaires et leur répartition en fonction de la densité de la population. Le portail propose des informations sur les programmes répondant aux besoins éducatifs spéciaux et divers projets et événements scolaires. Il présente également les chiffres des inscriptions pour l'année scolaire à venir, des calendriers, des chartes de service, des cartes et des icônes permettant de localiser des bâtiments scolaires spécifiques et de s'informer plus précisément à leur sujet. Les données présentées sur la plateforme sont régulièrement mises à jour.

**Saint-Siège :** aucune information disponible.

**Serbie :** la plateforme de données ouvertes [Open Data Hub](#) centralise l'accès à divers ensembles de données ouvertes de différents secteurs, y compris des données nationales et régionales sur l'éducation. Une initiative de données ouvertes sur l'école a également été introduite dans le pays, le projet sur les écoles de Serbie, dirigé par une ONG. Cette initiative propose des données sur divers aspects des écoles, dont l'adresse, le site web, le programme d'études, les langues d'instruction, les autres langues dispensées, les coordonnées de contact et les coordonnées des responsables d'établissement. Il convient toutefois de noter que certaines données ne sont pas systématiquement disponibles. Si le projet a vocation à présenter des informations complètes sur les écoles du pays, il ne bénéficie pas du soutien du gouvernement, ce qui pourrait limiter la cohérence et la disponibilité de certains ensembles de données.

**Slovénie :** le [Portail de données ouvertes de la Slovénie \(OPSI\)](#) est un référentiel qui centralise l'accès à divers ensembles de données dans les domaines de l'éducation,

de la culture et du secteur public. En outre, l'[Office national de la statistique](#) propose des statistiques sur la scolarisation au niveau national mais aussi au niveau des communes et des établissements, sur les allocations de fonds, sur la performance des écoles, et sur d'autres indicateurs liés à l'éducation. La plateforme regroupe les données émanant de plusieurs établissements d'enseignement et organismes gouvernementaux, et offre ainsi un large aperçu du système éducatif du pays. Les sites web de l'OPSI et de l'Office national de la statistique disposent d'une interface conviviale qui permet de rechercher les données et d'y accéder aisément. Les pages web permettent une mise à jour régulière des données afin de refléter les informations actuelles, ce qui favorise la transparence et la responsabilité dans le secteur de l'éducation. La politique sur les données ouvertes est intégrée dans un cadre législatif plus large, notamment la loi sur l'accès à l'information publique et la loi sur l'intégrité et la prévention de la corruption. Tous les ministères et organismes publics publient et tiennent à jour des données ouvertes conformément aux directives établies.

**Suède :** le portail [Skolverket](#) est exploité par l'Agence nationale suédoise pour l'éducation, qui est l'autorité administrative centrale du système scolaire public en charge de l'éducation préscolaire, de l'accueil d'enfants en âge scolaire et de l'éducation des adultes en Suède. L'outil de recherche de statistiques proposé sur Skolverket fournit diverses données, y compris des données financières sur les coûts de l'éducation, et notamment les coûts associés aux différents niveaux d'enseignement (par exemple préscolaire, primaire, secondaire et éducation des adultes). Les données couvrent diverses catégories de dépenses, telles que l'infrastructure scolaire, les coûts opérationnels, les salaires des enseignantes et enseignants et les services de soutien à l'éducation supplémentaires. Elles couvrent également les profils démographiques et les indicateurs de performance, y compris les profils démographiques des élèves à l'échelle individuelle des établissements, la performance des établissements et les résultats scolaires, comme les taux d'obtention de diplômes et les résultats aux tests standardisés. Les données communiquées sur ce site web sont particulièrement détaillées ; elles sont ventilées par type d'établissements d'enseignement (comparaison entre public et privé), régions géographiques (communes) et catégories de coûts spécifiques. Les statistiques disponibles comprennent des données historiques, grâce auxquelles il est possible de repérer des changements dans les modes de financement, la ventilation des coûts et la corrélation entre cette répartition et les résultats scolaires. L'outil statistique est accessible au public, ce qui permet aux utilisatrices et utilisateurs d'ajuster leurs recherches en fonction de paramètres spécifiques. Les données peuvent être téléchargées dans différents formats, y compris Excel (XLS) et CSV, et sont donc faciles à manipuler et à analyser. Des mises à jour sont effectuées chaque année, à l'issue de la publication de nouvelles données provenant des écoles et des communes. Les données les plus récentes couvrent généralement l'année scolaire ou financière complète la plus récente. La Suède associe les données sur l'éducation à des mesures sociales plus larges et offre ainsi une vision globale des facteurs qui influencent la réussite scolaire.

Le portail de la ville de Stockholm, qui héberge une rubrique sur les [établissements préscolaires et scolaires](#), fournit des informations sur la localisation de ces

établissements, les taux de scolarisation et leurs capacités, ainsi que des indicateurs de performance et des éléments détaillés sur les locaux et équipements. Le portail utilise des cartes interactives pour situer les écoles à travers la ville et permet d'accéder aux données et de les télécharger en toute facilité.

**Suisse :** le portail central de données ouvertes pour la Suisse [opendata.swiss](https://opendata.swiss) donne accès à divers ensembles de données du secteur public, y compris des données relatives à l'éducation. La section spécifique consacrée à l'éducation regroupe des ensembles de données provenant de sources multiples, telles que des organismes du secteur public suisse, parmi lesquels les offices fédéraux ainsi que les administrations cantonales et communales. Les principaux contributeurs de données sont l'Office fédéral de la statistique (OFS), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et d'autres autorités régionales de l'éducation. Le portail propose des données démographiques, des informations sur les taux de scolarisation à différents niveaux d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur) et des indicateurs de performance, y compris les taux d'obtention de diplômes, les taux de progression des élèves et les résultats aux tests standardisés. Il présente également des informations financières, telles que les dépenses publiques consacrées à l'éducation, le coût par élève et les fonds alloués par niveau d'enseignement ou par région, ainsi que des données sur le personnel éducatif, y compris les effectifs, les qualifications, les profils démographiques et les salaires. Les données sont disponibles au niveau national ou régional/cantonal. Elles comprennent des indicateurs tels que le nombre d'établissements, le nombre d'élèves inscrits, les taux d'obtention de diplômes, les qualifications du corps enseignant et le financement des écoles. Les ensembles de données contiennent des séries chronologiques et sont librement accessibles en ligne ou peuvent être téléchargés dans différents formats (CSV, Excel, JSON et XML). La plateforme fournit des API qui permettent d'accéder aux données par programme.

**Türkiye :** le [portail statistique de la Türkiye](https://turkstat.gov.tr), géré par l'Institut turc de la statistique (TURKSTAT), fournit des ensembles de données relatives à l'éducation. L'information proposée inclut des données nationales sur les taux de scolarisation et d'obtention de diplômes, les ratios élèves-enseignant, et plus encore. Le portail offre un large éventail de données pour tous les niveaux d'enseignement. Les données sont fournies sous différents formats, y compris des tableaux et des graphiques, régulièrement mises à jour, et la plateforme est accessible et simple d'utilisation. Le [projet OpenData](https://cbddo.gov.tr), qui relève du Bureau de la transformation numérique de la présidence de la République de Türkiye (CBDDO), est un portail axé sur la diffusion publique de données, y compris des données générales sur l'éducation. Toutefois, aucune donnée à l'échelle des établissements scolaires n'est publiée.

**Ukraine :** le [registre des sujets d'activité éducative](https://data.gov.ua) est une plateforme de données ouvertes gérée par le ministère ukrainien de l'Éducation et des Sciences qui est responsable de la formulation et de la mise en œuvre de la politique éducative en Ukraine, y compris la gestion et la diffusion des données sur l'éducation. La plateforme propose notamment des informations sur les établissements d'enseignement secondaire, telles que les noms et types d'établissements (par exemple publics, privés) et leurs formes organisationnelles ; des éléments de localisation et des coordonnées (y compris le code postal, qui permet une analyse géographique) ;

des informations sur les programmes éducatifs spéciaux et les programmes d'études suivis dans chaque établissement. Ces données sont fournies à l'échelle de chaque établissement. La plateforme offre un accès ouvert à ses données, sans aucune restriction. Les données peuvent être consultées directement sur le site web dans différents formats. Les recherches peuvent porter sur des établissements spécifiques ou filtrer les données en fonction de critères tels que la localisation, le type d'établissement et les programmes dispensés. Cependant, la plateforme ne présente pas d'informations financières telles que les budgets ou les allocations de fonds, ni des indicateurs de performance détaillés comme les résultats des élèves ou le classement des établissements. Les données se concentrent sur les aspects structurels et organisationnels des écoles plutôt que sur leurs performances, leur financement et leurs dépenses. Ces derniers peuvent être consultés dans les rapports produits par le ministère ou les autorités locales, mais ne sont pas reflétés sur la plateforme. Dans leur ensemble, les données présentées sont régulièrement mises à jour. La dernière actualisation en date semble remonter à 2024. Les mises à jour des indicateurs spécifiques sont quant à elles variables.

# Acronymes et abréviations

---

<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>AMDAC</b>	Administration ministérielle des données, des algorithmes et des codes sources
<b>API</b>	Interface de programmation d'application
<b>ARES</b>	Académie de recherche et d'enseignement supérieur (Belgique)
<b>ARMSTAT</b>	Comité de statistique de la République d'Arménie
<b>BHAS</b>	Office de la statistique de Bosnie-Herzégovine
<b>BI</b>	<i>Business intelligence</i>
<b>BMFTR</b>	Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche (Allemagne)
<b>CBDDO</b>	Bureau de la transformation numérique de la présidence de la République de Türkiye
<b>CDEDU</b>	Comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe
<b>CDIP</b>	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
<b>CSO</b>	Central Statistics Office (Office central de statistique, Irlande)
<b>CSV</b>	Valeurs séparées par des virgules
<b>CYSTAT</b>	Office national de la statistique chypriote
<b>CZSO</b>	Office de la statistique de République tchèque
<b>DCAT-AP</b>	Profil d'application DCAT pour les portails de données en Europe
<b>DfE</b>	Ministère de l'Éducation (Royaume-Uni)
<b>DINUM</b>	Direction interministérielle du numérique (France)
<b>EDUFI</b>	Agence nationale finlandaise pour l'éducation
<b>EES</b>	Explore Education Statistics (Royaume-Uni)
<b>EFP</b>	Enseignement et formation professionnels
<b>ELSTAT</b>	Autorité statistique hellénique
<b>ETICO</b>	Plateforme de ressources en ligne de l'IIPÉ sur l'éthique et la corruption dans l'éducation
<b>ETINED</b>	Plateforme du Conseil de l'Europe sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'éducation
<b>GIAS</b>	Get Information about Schools (Royaume-Uni)
<b>GPT</b>	Transformeurs génératifs préentraînés d'intelligence artificielle
<b>IA</b>	Intelligence artificielle

<b>IPE-Unesco</b>	Institut international de planification de l'éducation de l'Unesco
<b>INSTAT</b>	Institut de la statistique (Albanie)
<b>IPS</b>	Indice de position sociale
<b>KML</b>	Keyhole Markup Language (langage de balisage)
<b>KPRM</b>	Chancellerie du Premier ministre de Pologne
<b>KOSKI</b>	Registre national et service de transfert de données concernant les droits d'études et les cursus d'études terminés (Finlande)
<b>KPI</b>	Indicateur clé de performance
<b>KSH</b>	Office central de la statistique de Hongrie
<b>MakStat</b>	Base de données statistiques de la Macédoine du Nord
<b>MONSTAT</b>	Office de la statistique du Monténégro
<b>NPD</b>	National Pupil Database (base de données sur les élèves) (Royaume-Uni)
<b>NSI</b>	Institut national de la statistique de la République de Bulgarie
<b>NVAO</b>	Organisation d'accréditation néerlandais-flamande
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>ODD</b>	Objectif de développement durable
<b>OFS</b>	Office fédéral de la statistique (Suisse)
<b>OKM</b>	Ministère de l'Éducation et de la Culture (Finlande)
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OPSI</b>	Portail de données ouvertes de la Slovénie
<b>PIA</b>	Loi sur l'accès à l'information publique (Estonie)
<b>PISA</b>	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
<b>RSPO</b>	Registre des écoles et des établissements d'enseignement (Pologne)
<b>SIG</b>	Système d'information géographique
<b>SIGE</b>	Systèmes d'information de gestion de l'éducation
<b>SMIP</b>	Système d'information de gestion pour l'enseignement préuniversitaire (Albanie)
<b>TURKSTAT</b>	Institut turc de la statistique
<b>Unesco</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>VLUHR</b>	Conseil flamand de l'enseignement supérieur (Belgique)

# Au sujet du rapport et des auteures

---

## Le rapport

Le présent rapport donne une vue d'ensemble de la situation actuelle des données ouvertes sur l'école dans les États parties à la Convention culturelle européenne, représentés au sein du CDEDU, et met en évidence les principales tendances, les pratiques clés, les défis et les innovations. Il évalue les types de données accessibles au public, les structures de gouvernance qui sous-tendent ces initiatives et leur impact sur les systèmes éducatifs. Pour montrer la voie à suivre, le rapport formule également certaines recommandations. Dans l'ensemble, il apporte un précieux éclairage sur le potentiel des données ouvertes sur l'école en tant que puissant levier permettant d'améliorer la transparence et la responsabilité en matière d'éducation.

## Les auteures

**Muriel Poisson** dirige l'équipe de l'Institut international de planification de l'éducation de l'Unesco (IIPÉ-Unesco) chargée de la génération et de la mobilisation des connaissances. Elle est également responsable du programme global de renforcement des capacités de l'institut sur l'éthique et la corruption dans l'éducation.

**Elira Jorgoni** bénéficie de plus de vingt années d'expérience en tant que consultante sur les questions de gouvernance, d'emploi et de politiques publiques auprès d'institutions gouvernementales et d'organisations de la société civile, où elle travaille avec des équipes locales et internationales diverses.

## Sales agents for publications of the Council of Europe Agents de vente des publications du Conseil de l'Europe

### **BELGIUM/BELGIQUE**

La Librairie Européenne -  
The European Bookshop  
Rue de l'Orme, 1  
BE-1040 BRUXELLES  
Tel.: + 32 (0)2 231 04 35  
Fax: + 32 (0)2 735 08 60  
E-mail: [info@libeurop.eu](mailto:info@libeurop.eu)  
<http://www.libeurop.be>

Jean De Lannoy/DL Services  
c/o Michot Warehouses  
Bergense steenweg 77  
Chaussée de Mons  
BE-1600 SINT PIETERS LEEUW  
Fax: + 32 (0)2 706 52 27  
E-mail: [jean.de.lannoy@dl-servi.com](mailto:jean.de.lannoy@dl-servi.com)  
<http://www.jean-de-lannoy.be>

### **CANADA**

Renouf Publishing Co. Ltd.  
22-1010 Polytek Street  
CDN-OTTAWA, ONT K1J 9J1  
Tel.: + 1 613 745 2665  
Fax: + 1 613 745 7660  
Toll-Free Tel.: (866) 767-6766  
E-mail: [order.dept@renoufbooks.com](mailto:order.dept@renoufbooks.com)  
<http://www.renoufbooks.com>

### **FRANCE**

Please contact directly/  
Merci de contacter directement  
Council of Europe Publishing  
Éditions du Conseil de l'Europe  
F-67075 STRASBOURG Cedex  
Tel.: + 33 (0)3 88 41 25 81  
E-mail: [publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int)  
<http://book.coe.int>

Librairie Kléber  
1, rue des Francs-Bourgeois  
F-67000 STRASBOURG  
Tel.: + 33 (0)3 88 15 78 88  
Fax: + 33 (0)3 88 15 78 80  
E-mail: [librairie-kleber@coe.int](mailto:librairie-kleber@coe.int)  
<http://www.librairie-kleber.com>

### **NORWAY/NORVÈGE**

Akademika  
Postboks 84 Blindern  
NO-0314 OSLO  
Tel.: + 47 2 218 8100  
Fax: + 47 2 218 8103  
E-mail: [support@akademika.no](mailto:support@akademika.no)  
<http://www.akademika.no>

### **POLAND/POLOGNE**

Ars Polona JSC  
25 Obroncow Street  
PL-03-933 WARSZAWA  
Tel.: + 48 (0)22 509 86 00  
Fax: + 48 (0)22 509 86 10  
E-mail: [arspolona@arspolona.com.pl](mailto:arspolona@arspolona.com.pl)  
<http://www.arspolona.com.pl>

### **PORTUGAL**

Marka Lda  
Rua dos Correiros 61-3  
PT-1100-162 LISBOA  
Tel: 351 21 3224040  
Fax: 351 21 3224044  
E-mail: [apoio.clientes@marka.pt](mailto:apoio.clientes@marka.pt)  
[www.marka.pt](http://www.marka.pt)

### **SWITZERLAND/SUISSE**

Planetis Sàrl  
16, chemin des Pins  
CH-1273 ARZIER  
Tel.: + 41 22 366 51 77  
Fax: + 41 22 366 51 78  
E-mail: [info@planetis.ch](mailto:info@planetis.ch)

### **UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI**

Williams Lea TSO  
18 Central Avenue  
St Andrews Business Park  
Norwich  
NR7 0HR  
United Kingdom  
Tel. +44 (0)333 202 5070  
E-mail: [customer.services@tso.co.uk](mailto:customer.services@tso.co.uk)  
<http://www.tsoshop.co.uk>

### **UNITED STATES and CANADA/ ÉTATS-UNIS et CANADA**

Manhattan Publishing Co  
670 White Plains Road  
USA-10583 SCARSDALE, NY  
Tel: + 1 914 472 4650  
Fax: + 1 914 472 4316  
E-mail: [coe@manhattanpublishing.com](mailto:coe@manhattanpublishing.com)  
<http://www.manhattanpublishing.com>

**Council of Europe Publishing/Éditions du Conseil de l'Europe**

F-67075 STRASBOURG Cedex

Tel.: + 33 (0)3 88 41 25 81 – E-mail: [publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int) – Website: <http://book.coe.int>

Les données ouvertes sur l'école constituent un élément important de la dynamique générale vers une plus grande transparence des administrations publiques en Europe et peuvent contribuer à améliorer les résultats scolaires des élèves. Cependant, alors que certains pays disposent de cadres avancés soutenus par des technologies performantes, d'autres en sont encore aux premiers stades de développement et ont un accès limité à des données détaillées.

Le rapport examine la mise en œuvre des données ouvertes sur l'école dans les États parties à la Convention culturelle européenne, représentés au sein du Comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe. Élaboré par l'Institut international de planification de l'éducation de l'Unesco (IIPÉ-Unesco) en collaboration avec le Conseil de l'Europe, il s'appuie sur une analyse documentaire exhaustive, une enquête en ligne envoyée à tous les États parties et des entretiens approfondis avec certains pays sur leurs pratiques en matière de données ouvertes sur l'école.

Les principales conclusions révèlent plusieurs défis : hétérogénéité des normes de données, infrastructures technologiques obsolètes, capacités et sensibilisation limitées, et réticences dues à des préoccupations liées au contrôle accru, à l'équité et à la confidentialité. Pourtant, certains pays ont développé des approches innovantes. Les politiques « ouvertes par défaut », l'utilisation de l'intelligence artificielle, les interfaces de programmation d'applications et les outils de visualisation des données, ainsi que les campagnes de sensibilisation aux données montrent le potentiel des données ouvertes sur l'école pour renforcer la transparence et la prise de décision fondée sur les données dans le domaine de l'éducation.

Les recommandations portent sur l'amélioration de la qualité des données, la promotion de l'engagement du public, la favorisation de l'apprentissage entre pairs et de la collaboration internationale, et l'élaboration d'un indice de maturité des données ouvertes sur l'école – autant d'actions visant à renforcer la gouvernance ouverte et à améliorer l'apprentissage dans les systèmes éducatifs européens.

<https://www.coe.int/etined>



[www.coe.int](http://www.coe.int)

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

<http://book.coe.int>  
ISBN 978-92-871-9676-7 (PDF)  
13 €/26 \$US

